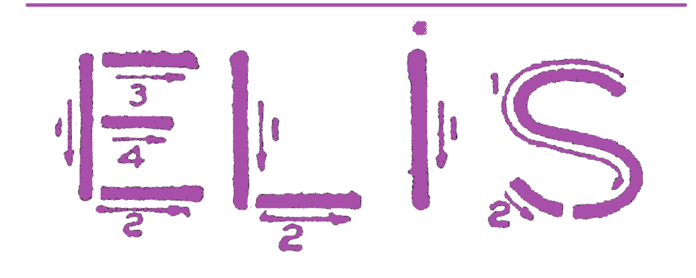


échanges linguistiques en sorbonne

Volume 4, cahier 1

été 2016

syntaxe

allemand

AD

Nouveau ROMAN !

Grammaire(s)

anglais

IRREALIS

Phraséologie

traduire

contraste

terrorisme?

les langues vont partout!

Table des matières

Les paradoxes du terme *irréel*

Ernest HOUNHOUAYENOU-TOFFA
Université Paris-Sorbonne
Centre de Linguistique en Sorbonne (CeLiSo) – EA 7332
ehounhouayenou@gmail.com

Abstract in English

This article analyses the term *unreality* (*Irréel* in French) and its status in some grammars of the English language, with a special focus on Anglophone ones. *Irréel* is a well-established term in French grammatical taxonomy (DUBOIS ET AL. [1994] 2012: 258), but a polymorphic one in Anglophone grammars. One may come across *irrealis* (KRUISINGA & ERADES 1947: 200; GIVÓN 1994: 275; HUDDLESTON & PULLUM 2002: 149), *irreality* (LANGACKER 2008: 302) or *unreality* (JOOS 1964: 122), the latter being rarely labeled as a semantic category in Anglophone grammars. It will be argued that this multi-faceted feature points to the equivocal semantic perimeter of this notion. What is at stake is the usefulness of the term *unreality* in English grammar.
Key-words: Unreal, Unreality, Irrealis, Irreality, modality, semantics

Résumé en français

Cet article analyse le statut du terme *irréel* dans les grammaires anglophones de l'anglais. Si le terme *irréel* est établi dans la nomenclature grammaticale française, le parcours de quelques grammaires anglophones (JOOS 1964 ; KRUISINGA & ERADES 1947 ; GIVÓN 1993 ; HUDDLESTON & PULLUM 2002 ; LANGACKER 2001 ; 2008) mettent au jour l'hybridité du terme : *irrealis* (KRUISINGA & ERADES 1947: 200 ; GIVÓN 1994: 275 ; HUDDLESTON & PULLUM 2002: 149), *irreality* (LANGACKER 2008: 302) ou *unreality* (JOOS 1964: 122). Ce caractère protéiforme pose la question de la délimitation de son périmètre sémantique, des formes qu'elle recouvre, voire de son utilité pour les grammaires anglophones.
Mots-clés : Irréel, irréalité, irrealis, modalité, sémantique

HOUNHOUAYENOU-TOFFA, Ernest. 2016. Les paradoxes du terme irréel. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 1-22

Introduction

Si l'on considère la tradition grammaticale française, *irréel* semble faire partie d'une terminologie familière. Preuve en est qu'il est notamment défini chez DUBOIS *et al.* ([1994] 2001), GROUSSIER & RIVIÈRE (1996: 110) et MAROUZEAU (1951: 128). L'irréel désigne ainsi « les formes verbales propres à exprimer que l'action indiquée dépend d'une condition que l'on juge improbable ou irréalisable » (DUBOIS ET AL. [1994] 2001: 258). Pour RIEGEL *et al.*, l'irréel dénote « un état du monde possible, mais qui est ou a déjà été annihilé par le réel » (1994: 318). Le constat n'est pas le même quand on se penche du côté de la tradition grammaticale anglophone : *unreal* ou *unreality* ne trouvent pas d'entrée dans certains dictionnaires de sciences du langage anglo-saxons (BUSSMANN [1996] 2006 ; CRYSTAL [1980] 1991) ni même dans certaines encyclopédies, comme chez ASHER & SIMPSON (1994: 2540) où le terme n'est qu'effleuré au sein de l'entrée réservée à la modalité. Les auteurs opèrent un rapprochement sémantique entre irréalité et improbabilité, l'irréel dénotant la croyance du locuteur que les événements auxquels il réfère sont improbables. MATTHEWS (1997: 192) définit quant à lui *unreal* par un renvoi à des termes considérés comme connexes ou équivalents : *remote* (distance modale) désigne ainsi une condition non réalisée, peu probable de l'avoir été ou de l'être (MATTHEWS 1997: 318)[1], ce qui fait écho à l'idée de « condition » contenue chez DUBOIS *et al.* ([1994] 2012: 358). Pourtant, un examen plus attentif révèle un périmètre sémantique plus large. On retrouve certes, comme chez DUBOIS *et al.* ([1994] 2012: 358), l'idée d'une condition jugée « improbable ou irréalisable » (« expressing either a condition not met »). Toutefois, le champ sémantique de l'irréel est ici élargi à la possibilité, plus précisément à l'« incertitude épistémique » (GIVÓN 1994: 253) en ce qu'il comprend aussi les événements dont l'actualisation à T-1 est jugée peu probable par le locuteur. Une analyse qui diverge de l'héritage latin, lequel oppose potentiel et irréel, dans la mesure où « le locuteur *sait*, au moment de l'énonciation, que le procès n'est pas présentement réalisable dans le monde réel, ou qu'il ne s'est pas réalisé dans le passé » (RIEGEL ET AL. 1994: 318). Ainsi, contrairement à cette définition de la tradition anglo-saxonne, la tradition française considère souvent l'irréel comme appartenant au certain, et pas à l'incertain (COTTE 1996: 49).

Il apparaît dès lors que l'usage linguistique du terme « irréel » est remis en question (ALBRESPIT & PORTINE 2014: 88 ; PALMER [1986] 2001: 203), pour deux raisons : son périmètre sémantique est fluctuant, et son identité conceptuelle est, dans la tradition anglo-saxonne, obscurcie par le foisonnement terminologique observé au fil des grammaires : *irrealis* (KRUISINGA & ERADES 1947: 200 ; GIVÓN 1994: 275 ; HUDDLESTON & PULLUM 2002: 149), *irreality* (LANGACKER 2008: 302) ou *unreality* (JOOS 1964: 122). En témoigne ainsi la critique de PALMER ([1986] 2001), lequel nie la pertinence du terme *unreality*. Selon lui, ce terme est insatisfaisant à cause de sa ressemblance avec *irrealis*, déjà utilisé en tandem avec *realis* dans les grammaires traditionnelles en référence aux subordonnées conditionnelles à valeur

[1] « expressing a condition either not met or less likely to have been or to be met » (MATTHEWS 1997: 318).

contrefactuelles[2]. L'auteur préfère parler de « modal-past » ([1986] 2001: 203). La critique d'ALBRESPIT & PORTINE (2014: 88) concerne quant à elle « l'ambigüité stratificationnelle » que crée l'emploi des termes *irrealis* et *irréel*. Selon eux, ils participent d'une confusion entre l'hypothétique[3] et le contrefactuel[4]. C'est pourquoi ils jugent leur emploi peu adapté « dans les usages linguistiques » (2014: 88).

Cet article propose donc de réfléchir au statut de l'irréel en analysant son traitement dans la tradition grammaticale anglo-saxonne. On fera d'abord un bref historique du terme dans les traditions française et anglo-saxonne et on définira l'irréel comme une macro-catégorie de sens. La deuxième partie réfléchira à l'ambiguïté entre *irréel* et *irrealis*, renforcée par les contours nébuleux de cette dernière dans les grammaires anglo-saxonnes de l'anglais. La distinction effectuée entre *irréel* et *irrealis* nous permettra enfin de déterminer le contenu conceptuel de l'irréel, que l'on définira comme macro-catégorie de sens.

I. Histoires et problèmes de l'irréel

I.1 Les apparitions du terme *irréel*

D'après nos recherches, le terme apparaît pour la première fois chez JOB (1893). L'auteur propose de déterminer l'origine du système de conjugaison du latin en le comparant à la grammaire de l'indo-européen. Il fait référence à un « mode irréel présent » incarné par le subjonctif présent : c'est le « mode de l'action non-accomplie », qui dénote la non-actualisation d'un contenu propositionnel à T0 et « nous transporte au moment même où l'impossibilité se produit et produit son effet » (1893: 552). L'auteur évoque ensuite un « mode irréel passé », qui présente l'impossibilité à T-1, au moment où celle-ci « a fini d'agir » : « on veut porter l'attention sur le moment où l'impossibilité et la condition se produisaient ou devaient se produire » (JOB 1893: 553).

Du côté des grammaires anglo-saxonnes de l'anglais, JOOS (1964) est le premier grammairien à véritablement définir l'irréel en grammaire anglaise et établir une liste de formes et constructions syntaxiques véhiculant un sens explicitement qualifié

[2] « Unreality is not a satisfactory term, since it is too like "irrealis" and, unfortunately, the terms "realis" and "irrealis" have been used in traditional grammars to refer to "unreal conditionals » (PALMER [1986] 2001: 203).

[3] On entend par là un procès qui n'est pas observable dans le réel, mais dont les chances d'actualisation ne sont pas annihilées. Dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives, GROUSSIER (1996: 81) définit « hypothétique » comme le « plan modal dans lequel l'énonciateur place volontairement et ouvertement la signification de son énoncé hors du plan de la conformité à ce qu'il considère être de l'ordre du factuel. »

[4] Le terme « contrefactuel » implique un « décrochage complet » par rapport au factuel (GROUSSIER 1996: 81) et appartient au « plan du fictif ». Dans ce cas, l'énonciateur peut alors soit « imaginer un ou des événements révolus contraires à ce qu'ils ont effectivement été », soit « imaginer dans l'actuel l'existence de faits contraires à la réalité et n'ayant aucune chance de devenir vrais. » (GROUSSIER 1996: 81).

d'irréel (« unreality », JOOS 1964: 121)[5]. Dans son analyse du système verbal anglais, il conçoit un système temporel binaire, dans lequel un temps non-marqué (nommé « actual », le présent), s'oppose à un temps marqué par le morphème –ED (« remote », le passé). Cette distance a deux versants. Le premier est temporel, et correspond à la distance du passé par rapport au présent (1964: 121), comme dans l'énoncé (1) à travers le verbe « ask » au prétérit. Le second est celui de l'irréel par rapport au réel, présenté en termes de « conflit » entre le réel et l'irréel (1964: 122), duquel le premier ressort toujours vainqueur (1964: 123). L'énoncé (2) implique en effet que le locuteur n'ait pas su plus tôt qu'il lui était possible de devenir acteur : « this means that the exact contrary of the referential meaning is strictly implied by every unreal clause » (1964: 123).

(1) He **asked** if I had heard the news.

Il m'a demandé si j'avais entendu la nouvelle. (COCA)

he	asked	if	I	had	heard
3SG(m)	demander:PST	si(CONJ)	1SG	avoir(AUX.PRF):PST	écouter:PTCP.PRF

(2) I **wish I had known** earlier that it was possible to be an actor.

J'aurais aimé savoir plus tôt qu'il était possible de devenir acteur. (COCA)

I	wish	I	had	known
1SG	souhaiter:PRS	1SG	avoir(AUX.PRF):.IRR/PST	savoir:PTCP.PRF

Selon JOOS, les modaux COULD – SHOULD – MIGHT – WOULD ont plus souvent une valeur irréelle que réelle (1964: 123). Il est vrai que les modaux déterminent la réalité du procès qui les définit. Ainsi, la combinaison syntaxique de l'auxiliaire *might* (MAY + -ED) et de l'infinitif parfait en HAVE + -EN crée un sens irréel et une valeur illocutoire de reproche (3). Cette valeur résulte du décalage entre ce qu'il aurait été possible et souhaitable de faire et la réalité constatée. MIGHT est ici proche de SHOULD déontique : *You should have asked me earlier*, et semble osciller entre modalité épistémique et déontique. D'où la traduction : *tu aurais pu me le demander*. Mais MIGHT peut aussi signifier la possibilité d'un procès (4).

[5] Pour être vraiment précis, le terme *unreality* apparaît plus tôt, chez JESPERSEN (1924). Mais elle ne désigne qu'un effet de sens du prétérit à valeur dite « imaginative » : « the most important non-temporal use of preterit forms is to indicate *unreality* or *impossibility* » (1924: 265). Le terme apparaît plus tard chez ZANDVOORT (1975: 88), pour qualifier la valeur sémantique de « were » dans l'énoncé *She looked as if she were fainting*, que l'auteur qualifie de « subjonctif ».

(3) You're kind to think of me. But **you might have asked** me earlier. I have responsibilities here and of course my own work.

C'est gentil de penser à moi. Mais tu aurais pu me le demander plus tôt. J'ai des responsabilités, ici, sans compter mon propre travail… (COCA)

you	might	have	asked
2SG	AUX.MOD.IRR/PST	avoir(AUX.PRF)	demander:PTCP.PRF

(4) There is other unspecified damage to his right hand, and the vagueness about the extent of those injuries makes it difficult to determine how much **they might** affect his play.

Sa main droite souffre encore de blessures dont la nature n'a pas été précisée, et il demeure difficile d'évaluer à quel point celles-ci ***pourraient affecter*** *son jeu.* (COCA)

they	might	affect
3PL	AUX.MOD.IRR/PST	affecter

L'utilisation du terme « unreality » chez JOOS (1964) pose la question du traçage du périmètre sémantique de l'irréel : l'irréalité doit-elle en effet inclure le possible (4), actualisable, aux côtés du contrefactuel (3), inactualisable ?

I.2 Une identité linguistique problématique

Bien que le terme *irréel* soit conventionnel dans la tradition grammaticale française, son statut en grammaire n'en est pas moins sujet à controverse, tant dans les grammaires françaises que dans les grammaires de l'anglais. En effet, l'irréel a été initialement défini et conceptualisé comme un mode (JOB 1893)[6]. Or, un mode requiert une forme propre[7], ce qui n'est pas le cas en français en ce qui concerne l'irréel.

(5) Depuis le commencement de l'univers, Dieu dormait dans la chambre de ses parents. Il ne les gênait, c'était le moins qu'on pût dire. Une plante verte **eût été** plus bruyante. (NOTHOMB 2000: 18-19)

[6] Catégorie grammaticale associée au verbe, le mode traduit « le type de communication institué par le locuteur entre lui et son interlocuteur (statut de la phrase) ou l'attitude du sujet parlant à l'égard de ses propres énoncés. » (DUBOIS ET AL. [1994] 2002: 306). Dans le dernier cas, mode se confond avec modalisation.

[7] « Les modes d'une langue sont en nombre fini ; souvent leur marque est une simple flexion portée par le verbe de la proposition signifiant le procès déterminé » (COTTE 2002).

(6) Quoiqu'elle **eût désiré** toute sa vie de se marier, elle n'avait jamais voulu épouser qu'un souverain, et elle avait refusé pour cette raison le roi de Navarre lorsqu'il était duc de Vendôme, et avait toujours souhaité monsieur de Savoie ; elle avait conservé de l'inclination pour lui depuis qu'elle l'avait vu à Nice, à l'entrevue du roi François premier et du pape Paul troisième. (Madame DE LA FAYETTE 1678)

(7) Il se trouvait heureux d'en faire la proposition dans un temps où ce qui s'était passé avait éloigné les autres partis, et où il était quasi assuré qu'on ne la lui **refuserait** pas. (Madame DE LA FAYETTE 1678)

BONNARD (2001: 86) explique qu'il existe, depuis le XVIIIe siècle, un « microsystème temporel exprimant l'irréalité », le conditionnel. Ce « mode irréel » est une création de la langue française venue remplacer « un emploi latin du mode subjonctif, conservé en français littéraire à la forme composée » (2001: 86). Mais ni le conditionnel, ni le plus-que-parfait du subjonctif, ni l'imparfait ne sont, en français, réservés à l'expression de l'irréel (5), (6), (7). Le plus-que parfait du subjonctif de l'énoncé (5) véhicule bien un sens irréel, dans la mesure où la référence à la plante verte est fictive, et la fausse attribution de la qualité « bruyante » participe de la création du sens irréel, une plante étant une entité inanimée, de fait incapable d'émettre un son. Les énoncés (6) et (7) contiennent dans leurs subordonnées un prédicat dont le procès auquel il réfère s'est actualisé dans le réel, et qui n'a donc pas vu ses chances d'actualisation annihilées : le désir de la princesse de se marier est bien réel. Il n'est aucunement remis en question par la conjonction « quoique » dans la subordonnée. Le mode subjonctif est ici une contrainte de la langue française liée au contexte syntaxique : il est obligatoire dans les subordonnées concessives. Le plus-que-parfait est ici la marque d'une langue littéraire. En français contemporain, « quoique » serait remplaçable par « même si » avec une perte de sens minimale. Dans ce cas, le syntagme verbal (SV) « eût désiré » serait remplacé par un plus-que-parfait de l'indicatif « avait désiré ». Ceci confirme la valeur temporelle du SV « eût désiré » en (6). De même, le conditionnel, en français, n'est pas limité à l'expression de l'irréel. Dans l'énoncé (7), « refuserait » est au conditionnel dans la complétive, de façon à respecter la concordance des temps, le prédicat de la principale étant à l'imparfait. Le conditionnel a ici une valeur temporelle : il est la transposition dans le passé d'un futur simple. Une telle transposition est permise par la morphologie du conditionnel, qui combine « un morphème de projeté avec un morphème de non-actuel »[8] (TOURATIER 1996: 182)[9].

On ne peut donc pas reconnaître de mode irréel en langue française, celle-ci ne disposant d'aucune forme spécifique. Cela ne veut pas dire que le français n'a aucun moyen d'exprimer l'irréel. Le français ne dispose simplement pas de moyens propres à l'irréel, à la différence du nahuatl classique qui dispose d'un « paradigme verbal

[8] Par *non-actuel* nous entendons l'ensemble des situations qui ne sont pas (encore) observables dans l'ici et le maintenant du locuteur.

[9] *Cf.* TOURATIER (1996: 183-185) pour un développement sur l'opposition entre « conditionnel-temps » et « conditionnel-modal ».

d'irréel », au présent comme au passé (LAZARD 1998: 243). ROUSSEAU (2000) défend pourtant l'idée d'une « spécificité d'un irréel en français » et critique l'attitude contradictoire qui consiste à nier l'existence d'un mode irréel « sans parvenir à le chasser du catalogue des emplois et des fonctions » (ROUSSEAU 2000: 16). L'auteur juge qu'un *mode irréel* « doit exister dans toutes les langues » (2000: 2). De notre point de vue, cet argument n'est que difficilement défendable, et il nous paraît plus juste de parler d'un sens irréel.

En effet, un mode irréel n'est pas non plus concevable en anglais. D'une part, un traçage des grammaires depuis le XVIe siècle montre que l'irréel n'a jamais été considéré comme un mode, confirmant l'hypothèse selon laquelle un tel mode est une création de la langue française (BONNARD 1986). Les travaux de DONS (2004: 110) révèlent que les modes *potentiel* ou *optatif* ou *subjonctif* étaient reconnus par certains grammairiens[10], sans pour autant que leur existence fasse l'unanimité. Toutefois, aucune mention d'un mode *irréel* dans les seize grammaires qu'il compare. Il serait intéressant de vérifier si d'anciennes grammaires latines mentionnent explicitement une catégorie de l'irréel. Les grammaires de l'anglais ayant été fortement influencées par le latin du XVIe au XIXe siècle, il est surprenant que le couple *unreal/unreality* n'apparaissent qu'au XXe siècle avec JESPERSEN (1924), voire véritablement avec JOOS (1964), puis chez ZANDVOORT (1975) : autant d'auteurs, qui, même s'ils ont écrit leur grammaires en anglais, ne sont pas véritablement de tradition anglo-saxonne[11].

D'autre part, il est d'autant plus difficile de reconnaître un « mode irréel » en anglais que cette langue ne dispose d'aucune forme propre à l'irréel. Ceci s'explique par l'histoire du système verbal de l'anglais, caractérisée par une réduction des désinences verbales et par une « extension des valeurs et des emplois en discours de certaines d'entre elles. » (SAUVEPLANE 2000: 60). En effet, le système verbal du vieil-anglais était construit, dans les formes finies, sur un double mode binaire. L'indicatif, mode du réel, s'opposait au subjonctif, mode de l'hypothétique. Ces deux modes avaient pour temps respectifs le présent et le passé. Le subjonctif était donc utilisé quand la relation prédicative était entrevue à travers la subjectivité du locuteur : condition, désir, obligation, supposition, perplexité, doute, incertitude, irréalité (MITCHELL 1985: 369). Mais au cours de l'histoire, le mode subjonctif s'est peu à peu perdu suite à une érosion phonologique des désinences verbales qui lui étaient propres. Les formes du subjonctif passé du vieil-anglais sont donc progressivement venues à se confondre avec celles du passé de l'indicatif. Les formes du subjonctif présent se sont quant à elles assimilées avec la base verbale

[10] La première grammaire anglophone de l'anglais, celle de BULLOKAR (1586), reconnaissait ainsi un mode optatif, tout comme celles de HOWELL (1662), COOPER (1685) ou AICKIN (1693). Toutefois, l'histoire des grammaires de l'anglais est caractérisée par un mouvement progressif d'autonomisation vis-à-vis du système grammatical latin, du XVIIe au XIXe siècle. Ainsi, COOPER (1685) ne reconnaît pas de mode subjonctif. COLLYER (1735) dissocie radicalement le système latin et anglais, et ne reconnaît aucun mode à la grammaire anglaise (DONS 2004: 105).

[11] En effet, Otto JESPERSEN était un linguiste danois. Le néerlandais Reinard Wilhelm ZANDVOORT a écrit sa grammaire (ZANDVOORT 1975) à destination des étudiants néerlandais. Martin JOOS était, quant à lui, allemand.

(SAUVEPLANE 2000: 25)[12]. Ainsi, le morphème du prétérit –ED peut avoir une valeur temporelle (1) et une valeur dite modale (2).

I.3 Entre notion et catégorie.

L'enjeu est donc de définir le statut de l'irréel dans les grammaires de l'anglais. Car si le mode irréel ne se retrouve pas dans toutes les langues naturelles, contrairement à l'argument de ROUSSEAU (2000), toutes ont bel et bien le moyen linguistique de l'exprimer (LAZARD 1998: 237) car il est un sens universellement exprimable.

Pour DUFAYE, l'irréel ne relève pas « directement du linguistique », mais qualifie une façon qu'a le sujet-locuteur de concevoir et de se représenter son expérience dans le monde, « une modalité de représentation » (2002: 30). De nombreuses études décrivent en effet l'irréel comme une « notion » (DUFAYE 2002 ; ROCQ-MIGETTE 2003 ; CRISTOFARO 2011 ; De HAAN 2012 ; TRÉVISE 2014; MOREAU 2014). DUFAYE qualifie ainsi successivement l'irréel de « notion », de « catégorie conceptuelle *a priori* claire pour l'intuition » et de « concept intuitif [...] de type sémantique » (2002: 30). L'irréel n'est donc pas envisagé comme concept *linguistique,* mais *intuitif*, un statut particulier qui témoigne de son aspect problématique. La caractérisation est similaire dans MOREAU (2014: 65), l'auteur évoquant un « concept intuitif ». En parcourant les diverses acceptions du terme *notion*[13], on note la récurrence des idées d'intuition et d'abstraction. *Notion* peut d'abord désigner la « connaissance immédiate, *intuitive* de quelque chose » (TLFi). Le TLFi indique aussi que « notion » peut être entendue comme l' « idée générale et abstraite en tant qu'elle implique les caractères essentiels de l'objet ». L'irréalité de l'énoncé (8) est abstraite car elle est une représentation cognitive du sujet-parlant, qui localise les référents de l'énoncé dans un « espace mental contrefactuel » (FAUCONNIER 1997). Pour concevoir l'irréalité de cet énoncé, il faut d'abord avoir à l'esprit qu'en réalité le sujet *I* n'a pas été abandonné par le référent de *he*. En cela, l'irréalité n'existe qu'en représentation mentale et dans le sens : elle n'existe que de façon abstraite à travers la combinaison du sens des formes d'une phrase dans un contexte syntaxique précis. En effet, dans l'énoncé (8) est une subordonnée conditionnelle dont le sens irréel émerge de l'association du sens de la conjonction de subordination *if* et la valeur non-temporelle du past-perfect *had left*, laquelle met sur pied un espace mental contrefactuel (FAUCONNIER 1997: 47) dans lequel le sujet-énonciateur imagine ne pas avoir été sauvé par le référent de *he* :

---

[12] Nous restons volontairement concis. Pour un développement plus approfondi sur l'histoire du subjonctif dans la grammaire anglaise, on consultera à profit la thèse de doctorat de SAUVEPLANE (2000).

[13] On ne fera l'inventaire complet des diverses acceptions du terme *notion*. Nous retenons uniquement celles qui sont pertinentes dans le cadre d'une réflexion sur l'irréel. On passera donc rapidement sur la notion en tant que « connaissance d'ensemble, élémentaire, acquise de quelque chose » L'OED, pour le versant anglais du terme, définit ainsi « notion » comme « a rudiment, an element, a basic idea ». Le TLFi et l'OED soulignent tous deux que le terme se trouve alors généralement au pluriel.

(8) If he **had** just **left** me there I could have died.

S'il m'avait laissé là-bas, j'aurais pu mourir. (BNC)

If	he	had	just	left	me
si	3SG(m)	avoir(AUX.PRF):IRR/PST	simplement	laisser:PTCP.PRF	1SG:Obj

L'idée d'abstraction va de pair avec celle de généricité et permet d'expliquer que l'irréel puisse être englobant et classifiant. La notion regroupe et classe en son sein un certain nombre d'éléments liés par un dénominateur commun : « one under which something is comprehended or classed » (OED)[14]. PIETRANDREA (2011) décrit ainsi l'irréel comme une notion très générique (« a very generic notion », 2011: 2). La généricité propre à l'irréel explique qu'il soit tour à tour défini comme notion ou catégorie. En linguistique, la catégorie « désigne une classe dont les membres figurent dans les mêmes environnements syntaxiques et entretiennent entre eux des relations particulières » (DUBOIS ET AL. [1994] 2001: 78) : pomme, lunettes ou ordinateur appartiennent à la même catégorie, celle des noms, car ils peuvent figurer dans le même environnement syntaxique (sujet ou complément d'objet). DUBOIS *et al.* ([1994] 2001: 78) distingue ainsi catégorie syntaxique, lexicale et grammaticale[15]. Or, on a vu que l'anglais ne dispose pas de formes grammaticales propres à l'irréel. En cela, ce n'est pas une catégorie grammaticale, au sens défini par DUBOIS *et al.* ([1994] 2001). Il réfère au sens créé par l'alliance d'une conjonction et du morphème –ED dans un contexte non-temporel. L'irréel est de « type sémantique » (DUFAYE 2002: 30). Une analyse partagée par LARREYA (2003: 1), qui définit l'irréel comme une « catégorie de sens », ou plus spécifiquement, une sous-catégorie, puisque que celle-ci ferait selon lui partie du « virtuel » (2003: 4). Nous retiendrons la définition de l'irréel comme catégorie de sens, sans pour autant la considérer comme une sous-catégorie. Son caractère abstrait et englobant nous conduira à l'envisager au contraire comme une macro-catégorie de sens.

II. Dans la jungle des notions voisines

L'irréel a donc une identité abstraite et complexe. Ceci explique, selon PIETRANDREA (2012: 2) qu'elle ne soit encore que très peu étudiée. Mais la complexité de l'irréel réside aussi dans sa proximité avec le terme *irrealis*, très utilisé dans les études typologiques[16]. Nous suivons l'argument avancé par ALBRESPIT &

[14] http://www.oed.com/

[15] Une catégorie syntaxique désigne le rôle qu'occupent les constituants dans une phrase. Les catégories lexicales regroupent les parties du discours, c'est-à-dire, les mots du lexique. Enfin, les catégories grammaticales « définissent les modifications que peuvent subir les membres de ces parties du discours en fonction du temps, la personne, le nombre et le genre. » Les membres d'une catégorie grammaticale sont les morphèmes de temps, de personne, de nombre ou de genre. (DUBOIS ET AL. [1994] 2001: 78)

[16] Voir STEELE (1975), CHUNG & TIMBERLAKE (1985), ELLIOTT (2000), PLUNGIAN (2005), MCGREGOR & WAGNER (2006), BAR-EL & KING (2008), MAURI & SANSO (2012b), DE HAAN (2012), EXTER (2012), KAUFFMANN (2011), KLAMER (2012).

PORTINE (2014: 88), lesquels soutiennent que le rapprochement entre ces termes participe d'une confusion entre l'hypothétique et le contrefactuel. L'irréel est une catégorie d'autant plus complexe que dans les grammaires de l'anglais anglo-saxonnes, il se retrouve décliné en de nombreux avatars : « unreality » (JOOS 1964), « irreality » (LANGACKER 2008: 302), « *irrealis* » (KRUISINGA & ERADES 1947: 200 ; GIVÓN 1994: 275 ; HUDDLESTON & PULLUM 2008: 149). Et pour ne rien arranger, le terme *irrealis* souffre lui-même d'un emploi versatile, en ce que le sens et les formes qui lui sont associés varient d'une grammaire à l'autre.

II.1 La controverse de l'*irrealis*

Tantôt associé au domaine du possible, c'est-à-dire de l'incertitude épistémique (GIVÓN 1994: 255 ; ELLIOTT 2000: 66-67), tantôt assimilé au contrefactuel (CLÉDAT 1897: 281 ; SAPIR 1917: 186), l'*irrealis* est une notion complexe, au périmètre sémantique nébuleux. Selon ELLIOTT (2000: 55), une des premières utilisations de ce terme se trouve dans SAPIR (1930). Dans sa description des suffixes modaux du paiute du sud, langue amérindienne, l'*irrealis* regroupe les domaines du potentiel et du contrefactuel[17] (1930: 168). Toutefois, nos recherches ont permis de relever un emploi plus ancien du terme, chez CLÉDAT (1897: 281), à propos du latin : « le subjonctif présent exprimait le *potentialis*, l'imparfait l'*irrealis* du présent ou de l'imparfait ; le plus-que-parfait l'*irrealis* du passé ». Dans la tradition grammaticale latine, l'*irrealis* se distingue strictement du potentialis, tandis que dans les études typologiques, l'*irrealis* est une catégorie éventail.

Ainsi, la validité de l'*irrealis* en tant que catégorie universelle est un sujet polémique[18]. Selon BYBEE (1985, 1998), il ne s'agirait pas d'une catégorie pertinente. Les situations entrant dans le périmètre conceptuel de l'*irrealis* sont trop diverses pour en faire une catégorie translinguistique valable (BYBEE 1985: 367). De ce fait, l'*irrealis* est incarné par des formes grammaticales[19] trop diverses pour qu'il existe une stricte correspondance entre le domaine notionnel qu'il recouvre et son expression grammaticale à une échelle translinguistique (BYBEE 1998: 267 ; MITHUN 1995: 367). Ainsi, en anglais, le futur est classé sous la bannière de l'*irrealis* (GIVÓN 1994: 270), dans la mesure où il concerne un procès qui n'est pas encore réalisé. En caddo, les événements futurs sont toutefois rangés dans le domaine du *realis* (MITHUN

---

[17] « The activity expressed by the verb is unreal, i.e either merely potential or contrary to fact. » (1930: 168).

[18] Pour un développement plus exhaustif au sujet des critiques adressées à l'*irrealis*, on consultera avec profit BYBEE (1995, 1998), et sur la variabilité des constructions grammaticales qu'elle regroupe, MITHUN (1995). Dans les études typologiques, la catégorie *irrealis* pose deux problèmes majeurs. Selon certains linguistes (BYBEE 1998), elle ne serait pas une catégorie pertinente et universelle. La principale faiblesse de cette notion, c'est qu'elle manque d'un invariant vérifiable dans toutes les langues (DE HAAN 2012: 34-35). ELLIOTT (2000) la juge au contraire légitime car elle constitue, en couple avec *realis*, une des composantes d'une catégorie grammaticale nommée *reality status* (ELLIOTT 2000: 56), et qui correspond à la grammaticalisation de la localisation d'un état de fait dans le monde réel ou imaginaire (ELLIOTT 2000: 67).

[19] Voir DE HAAN (2012: 5) : constructions imperatives, interrogatives, négatives, les subordonnées conditionnelles à valeur hypothétique ou contrefactuelle, le présent d'habitude…

1995: 378). En effet, prédire implique soit de faire l'hypothèse de l'actualisation future d'un état de fait, soit de l'asserter avec certitude. C'est la différence entre l'auxiliaire de modalité WILL, qui exprime la certitude d'un état de fait futur, et MAY, la possibilité d'un état de fait futur. En fongbé, une langue du Bénin, le futur s'exprime par le biais des marqueurs *irrealis ná,* qui exprime la certitude de voir un événement se produire dans un futur proche, et *ná-wá,* qui traduit la probabilité de voir se produire un événement dans un futur indéterminé (LEFEBVRE & BROUSSEAU 2002: 91).

Ensuite, les formes rattachées au sens *irrealis* sont différentes d'une langue à l'autre (BYBEE 1985: 367). On peut, sur ce point, comparer l'anglais et le fongbé. Si l'anglais prédit l'actualisation d'un état de fait par le biais d'un auxiliaire de modalité (WILL), le fongbé utilise les particules *ná* et *ná-wá* afin d'exprimer les nuances de sens explicitées ci-dessus.

(9) É ná kù.

Il va mourir. (LEFEBVRE & BROUSSEAU 2002: 91)

é	ná	kù
3SG	DEF.FUT	mourir

(10) É ná-wá kù.

Il finira par mourir. (LEFEBVRE & BROUSSEAU 2002: 91)

é	ná-wá	kù
3SG	IND.FUT	mourir

En anglais, le futur est exprimé par l'auxiliaire de modalité WILL[20] comme dans l'énoncé (11) :

(11) I will not leave you.

Je ne te quitterai pas. (BNC)

I	will	not	leave	you
1SG	AUX.MOD/FUT	NEG	quitter	2SG:Obj

II.2 Irrealis, caméléon des grammaires de l'anglais

Ramenée à la perspective qui est la nôtre, les grammaires de l'anglais (KRUISINGA & ERADES 1947 ; GIVÓN 1994 ; HUDDLESTON & PULLUM 2002, LANGACKER 1991, 2008, 2009), l'utilisation fréquente du terme « *irrealis* » semble confirmer l'idée selon laquelle *unreal/unreality* ne sont pas des termes établis dans la nomenclature grammaticale anglo-saxonne. Comme l'explique TIMBERLAKE (2007),

[20] Selon GIVÓN (1993: 172), les auxiliaires de modalités sont des marqueurs *irrealis* par excellence.

le terme *irrealis* palie utilement une absence de terminologie adéquate[21]. Ceci explique probablement pourquoi l'*irrealis* apparaît comme une notion polymorphe, au périmètre sémantique poreux et rattaché à des formes grammaticales variables au fil des grammaires.

KRUISINGA & ERADES (1947) sont les premiers à utiliser le terme « *irrealis* » dans une grammaire de l'anglais, pour désigner l'emploi modal du prétérit dans les subordonnées conditionnelles. L'*irrealis* y est présentée comme une valeur sémantique dénotant un procès contrefactuel ou hautement improbable (1947: 200). Une définition qui se rapproche à la lettre de celle donnée par DUBOIS *et al.* ([1994] 2012). Selon les auteurs, cette valeur se manifeste dans des contextes syntaxiques très précis : après la locution AS IF, après le verbe WISH où il vient exprimer le caractère irréalisable d'un souhait, et enfin, après la locution IF ONLY en contexte exclamatif.

Mais chez GIVÓN (1993: 170 ; 1994: 268), les contours de l'*irrealis* changent. Cette notion devient une sous-catégorie de la modalité épistémique. En termes pragmatiques, elle traduit l'incertitude épistémique[22] exprimée par le locuteur : le contenu propositionnel de son énoncé est faiblement asserté, en tant qu'il réfère à un état de fait possible, incertain, nécessaire, désiré ou non-désiré (GIVÓN 1994: 267). La distribution formelle de l'*irrealis* est donc très large. Elle comprend le temps et les aspects, les verbes modaux, les compléments des verbes de désir, de perception ou de cognition, les actes de langage non-déclaratifs (ordres, requêtes, exhortations, optatifs), les subordonnées adverbiales et conditionnelles, les auxiliaires de modalité (GIVÓN 1994: 270-319).

La notion d'*irrealis* se retrouve plus tard chez HUDDLESTON & PULLUM (2002). Mais la pluralité des marqueurs recensés par GIVÓN (1994) disparaît. Les auteurs évoquent un « *Irrealis*-WERE » à la 1ere et 3e personne du singulier du prétérit à valeur non-temporelle. Ils distinguent le « prétérit modal » de l'*irrealis* selon des critères de registre de langue, l'*Irrealis*-WERE étant employé dans un registre de langue plus élevé (2002: 1003). C'est effectivement le cas des énoncés (12) et (13), le premier étant d'un registre de langue plus soutenu que la manipulation en (13).

(12) I wonder what you would think of me if I **were** to treat you in that way.

Je me demande ce que tu penserais de moi si j'en venais à te traiter de cette manière. (BRONTË 1853: 12)

if	I	were
Si	1SG	être:IRR/PAST

[21] « When there is no established term in some tradition, *irrealis* is useful. » (TIMBERLAKE 2007: 326)
[22] « Epistemic uncertainty » (GIVÓN 1994: 275).

(13) I wonder what you would think of me if I **was** to treat you in that way.

Je me demande ce que tu penserais de moi si j'en venais à te traiter de cette manière.

if	I	was
Si	1SG	être:IRR/PAST

Pour HIRTLE (2007), « *irrealis* » est utilisé comme simple synonyme de « contrefactuel » dans l'analyse de l'énoncé (14) et est réduit à un effet de sens qui provient du fait que le « temps d'univers »[23] de WERE est orienté vers le passé[24]. Or, le passé contient les événements déjà actualisés, ceux qui à l'instant de parole ne sont plus actuels. Le sujet ne peut donc pas accomplir l'action décrite par WERE; il faudrait, pour ce faire, que le verbe dénote un temps d'univers orienté vers le futur.

(14) *Were she here now,* Mary would be able to tell us.

Si Mary était là, elle pourrait nous le dire. (HIRTLE 2007: 64)

Were	she	here	now
être:IRR/PST	3SG(f)	ici	maintenant

Chez LANGACKER (2008), on ne trouve pas le terme *irrealis*, mais un terme qui correspond à l'irréalité en tant que domaine cognitif : « irreality »[25] (2008: 302). Chez LANGACKER (1991), l'irréalité est divisée, dans le « Modèle Epistémique Elaboré »[26], en deux régions distinctes. La réalité inconnue (« unknown reality »), c'est-à-dire la portion de réalité que le concepteur ignore ainsi que la portion de réalité dont il a connaissance, mais qu'il refuse d'admettre avec certitude. Et le Non-Réel (« non-reality »), d'autre part, c'est-à-dire ce qui n'a pas eu lieu.[27]

[23] Le temps d'univers est le temps « qui porte les événements » (JOLY & O'KELLY 1990: 105) : c'est un temps « contenant », c'est-à-dire à dire que c'est en lui que les événements ont lieu. Le « temps d'univers » se distingue du « temps d'événements », le temps « que portent les événements » : « le temps intérieur dont tout événement a besoin pour sa propre réalisation. » (1990: 105).

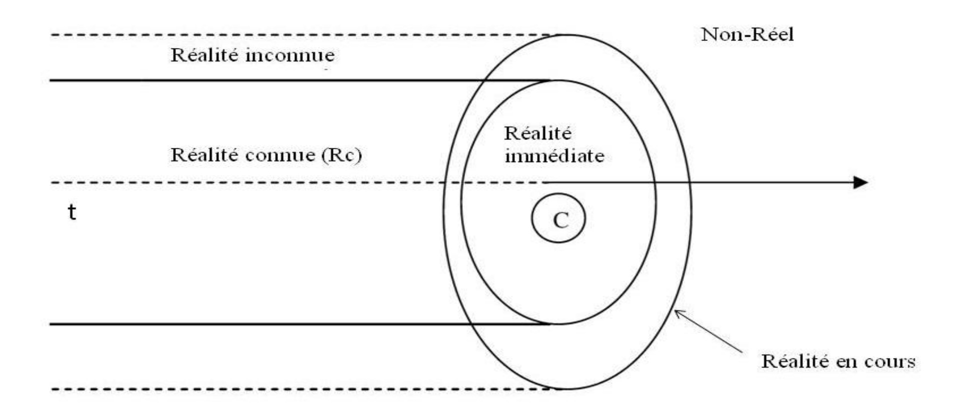
[24] « The contrary to fact or "*irrealis*" effect of the example results from relating the event to universe time moving toward the past, time in which the subject cannot accomplish the event because an event necessarily unfolds in a forward-looking direction, from beginning to end. » (HIRTLE 2007: 64)

[25] On consultera PLUNGIAN (2005: 140) pour une distinction entre *irrealis* et *irreality*. Chez MITHUN (1995), « irreality » est à comprendre comme un substantif d'« *irrealis* ». *Irreality* réfère au domaine sémantique, et *irrealis*, aux constructions, donc aux formes : « This terminology [*realis* and *irrealis*] has been applied to constructions… »

[26] Selon ce modèle, la réalité se conçoit par rapport au concepteur, et non pas en elle-même : « each of us develops a conception of reality » (2008: 297). Les connaissances que possède le concepteur (*conceptualizer*) sur la réalité évoluent donc perpétuellement (2008: 301). C'est à partir de cette représentation personnelle de la réalité que le concepteur formule des jugements épistémiques (2008: 297).

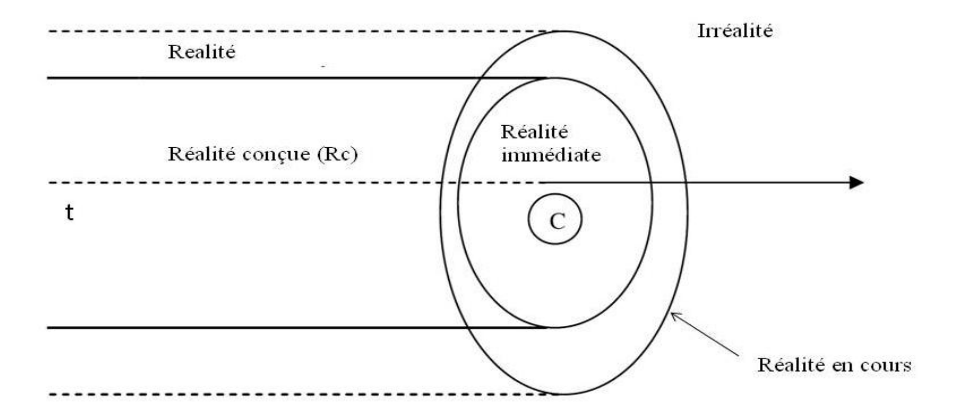
[27] « The core of known reality is thus surrounded by a much larger region of unknown reality. Included in this region are situations of at least two sorts: those whose reality C suspects or contemplates but does not accept as having been established: and those of which he is entirely

Modèle épistémique élaboré (Langacker 1991: 243)



Ce modèle subit des changements chez LANGACKER (2008), l'irréalité n'étant plus divisée en deux zones distinctes. Elle s'oppose tout simplement à la réalité[28]. Un procès déterminé par un auxiliaire de modalité appartient ainsi au domaine cognitif de l'irréalité : « A modal places it outside conceived reality, in a region we can refer to as irreality. A process grounded by a modal, hence not accepted by C [the conceptualizer] as real, is said to be unreal » (LANGACKER 2008: 302). L'analyse est reprise dans LANGACKER (2009: 162), les modaux ayant une valeur irréelle (« unreal »).

Modèle épistémique élaboré (Langacker 2008: 302)



Ainsi, dans les grammaires de l'anglais, le terme « *irrealis* » et son substantif « irreality » sont utilisés pour référer tant au potentiel qu'au contrefactuel. C'est en raison de ce périmètre sémantique fluctuant au fil des grammaires que l'ambiguïté

ignorant. Observe that unknown reality is part of irreality of which the remainder constitutes non-reality. » (LANGACKER 1991: 243)

[28] Le cylindre entourant la *réalité immédiate* est la *réalité en cours* (« current reality ») : il s'agit d'une zone en mouvement perpétuel, qui ne cesse de changer, par opposition au passé, qui lui, est immuable (LANGACKER 2008: 301). La *réalité conçue* correspond à tout ce que le concepteur accepte comme réel. Cette zone est en perpétuelle expansion ; elle se développe avec le temps, à mesure que le concepteur fait l'expérience du réel. Le concepteur évolue donc dans la *réalité immédiate*, c'est-à-dire, dans son actualité immédiate.

avec le terme « irréel » peut naître. Nous soutenons pour autant qu'une définition précise de la catégorie de l'Irréel dénoue une telle ambiguïté.

III. Remettre en question l'irréel ?

Dans la perspective de l'anglais, nous défendons la pertinence du terme *irréel* à condition de le distinguer nettement de l'*irrealis* – que l'on restreint à l'improbable et au possible en suivant en partie ELLIOTT (2000: 66-67)[29] – et qu'on définisse précisément son statut et sa structure conceptuelle. En effet, l'ambiguïté que pose la synonymie *irréel – irrealis* (ALBRESPIT & PORTINE 2014: 88) s'éclaircit dès lors que l'on définit l'irréel (unreality) comme une macro-catégorie de sens[30] dont l'invariant est la non-actualisation d'un contenu propositionnel. Cet invariant a deux déclinaisons :

- un sens prototypique, qui est la non-actualisabilité certaine d'un contenu propositionnel (15),
- un sens périphérique, qui est l'actualisabilité incertaine d'un contenu propositionnel, exprimés par les domaines de l'improbable et du possible (16).

Il convient en effet de concevoir l'irréalité comme un gradient allant de la certitude d'une non-actualisabilité d'un contenu propositionnel, à l'incertitude de l'actualisabilité d'un contenu propositionnel, en tant que celui-ci est jugé improbable ou possible par le locuteur. En effet, on l'a déjà mentionné, l'anglais n'a pas de formes verbales ou marqueurs spécifiques à l'irréel. Dans son versant non-temporel, le morphème du prétérit –ED est un marqueur indispensable à l'émergence du sens irréel (COTTE 1996: 47) mais non exclusif[31]. –ED n'est pas spécifique au contrefactuel, c'est-à-dire qu'il n'exprime pas uniquement la certitude de la non-actualisabilité d'un contenu propositionnel. De fait, il est possible de remplacer les auxiliaires MAY de l'énoncé (17) par MIGHT. –ED rajouterait ici un degré supplémentaire d'incertitude épistémique.

(15) I wish you **were** dead. (COCA)

J'aimerais que tu sois mort. (COCA)

I	wish	you	were	dead
1SG	souhaite:PRS	2SG	être:IRR/PST	mort

[29] L'*irrealis* désigne les événements potentiels ou possibles qui appartiennent au domaine de l'imaginaire ou de l'hypothétique : « An IRREALIS proposition prototypically implies an event belongs to the realm of the imagined or hypothetical, and as such constitutes a potential or possible event but it is not an observable fact of reality. » (ELLIOTT 2000: 66-67)

[30] Une telle démarche a été proposée par PIETRANDREA (2012: 1), qui parle de « supercategory ».

[31] Selon LAZARD, les langues ont différents moyens pour exprimer l'irréel dans l'apodose d'un énoncé conditionnel, dont le plus courant est « l'emploi d'une forme verbale combinant un morphème (au moins) de virtuel et un morphème au moins de passé » (1998: 244).

(16) I wonder what you would think of me **if I were to** treat you in that way.

Je me demande bien ce que tu penserais de moi si j'en venais à te traiter ainsi. (BRONTË 1853: 12)

if	I	were
si	1SG	être:IRR/PST

(17) He **may** be right; he **may** not be able to recruit the ideal person.

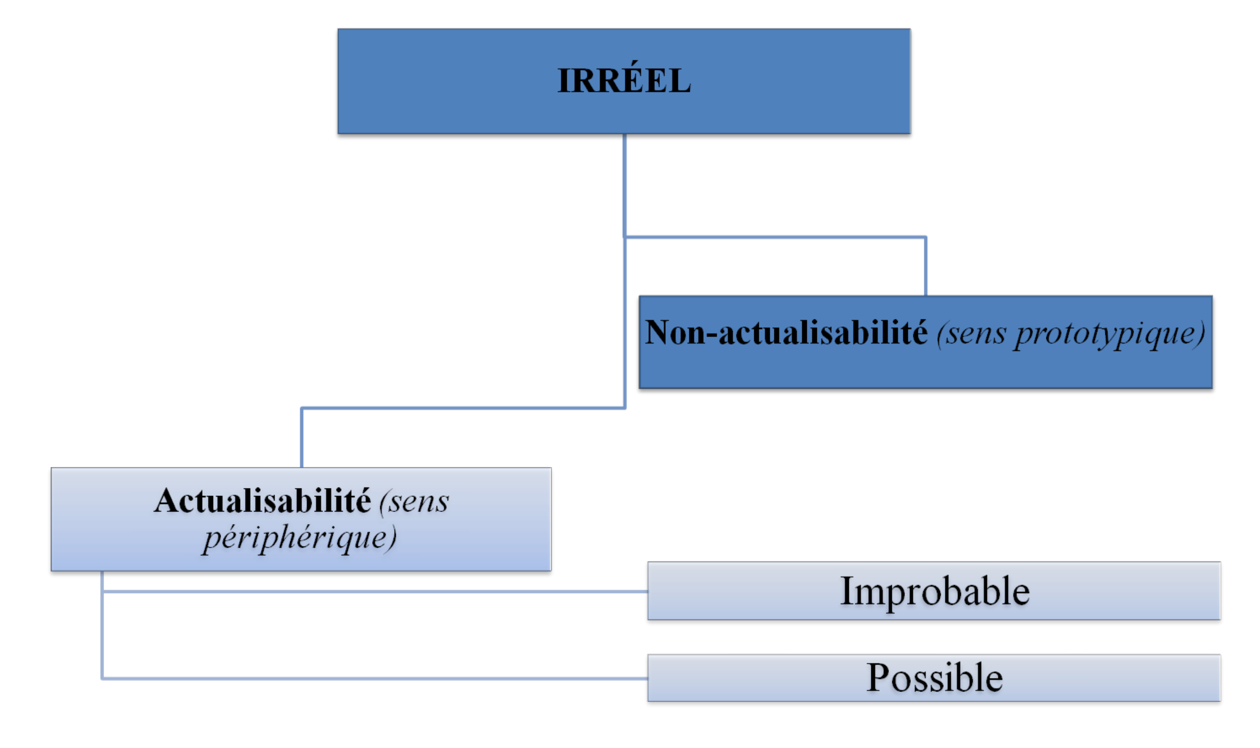
Il se peut qu'il ait raison ; il ne pourra peut-être pas recruter la personne idéale. (BNC)

he	may	be right	he	may	not	be	able
3SG(m)	AUX.MOD.PRS	avoir raison	3SG(m)	AUX.MOD.PRS	NEG	être	capable

(17a) He **might** be right; he **might not** be able to recruit the ideal person.

Il se pourrait qu'il ait raison ; il ne pourra peut-être pas recruter la personne idéale.

he	might	be right	he	might	not	be	able
3SG(m)	AUX.MOD.IRR/PST	avoir raison	3SG(m)	AUX.MOD.IRR/PRS	NEG	être	capable



Le morphème -ED exprime en effet une présupposition de non-actualité, et non pas une présupposition d'irréalité (LARREYA 2003: 22). On prendra soin de distinguer réalité et actualité. Dire qu'il a plu la veille, c'est faire état d'une réalité passée qui n'est plus actuelle au moment où on l'énonce :

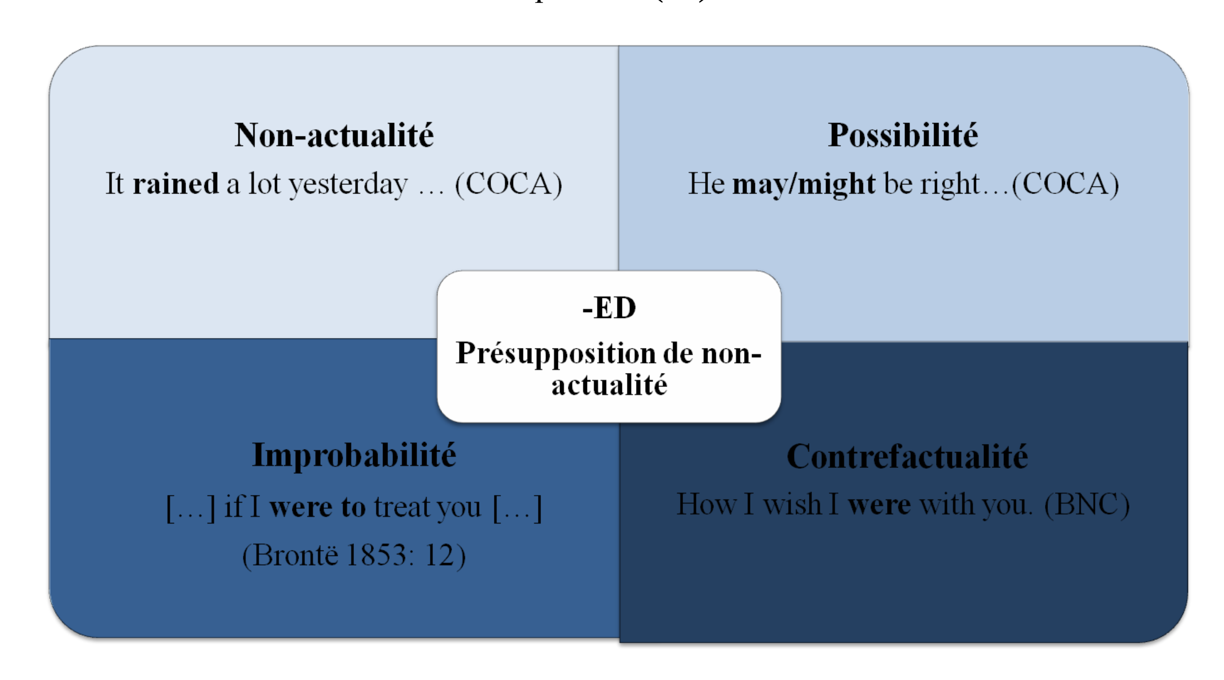
(18) It **rained** a lot yesterday too, and the day before that.

Il a également beaucoup plu hier et avant-hier. (COCA)

it	rained
3SG.IMPERS	pleuvoir:PST

Mais on ne peut remettre en cause la réalité de cet événement. Celui-ci n'est tout simplement plus valide au moment où le locuteur parle. Cette non-actualité se matérialise formellement par le morphème –ED, et se décline en différent degrés :

- le passé, ou non-actuel (18)
- le possible, qui n'est pas encore actuel, mais dont l'actualité est plus ou moins positivement envisagée par le locuteur 0, 0.
- l'improbable, qui englobe les événements dont les chances d'actualisation sont envisagées négativement par le locuteur, sans pour autant qu'elles soient à un degré zéro 0.
- le contrefactuel, qui englobe les événements dont la réalité et donc l'actualité sont remis en question (15).



Conclusion

Nous avons proposé une ébauche de définition de la structure sémantique de l'irréel, qui de notre point de vue, est une macro-catégorie de sens. Dans cette perspective, il nous apparait pertinent d'y voir un sens prototypique et un sens périphérique. Si l'irréel est prototypiquement antinomique au réel, référant aux situations qui ne seront jamais actualisées dans le réel, il s'avère que sa représentation linguistique en anglais entrevoit ce rapport de façon moins dichotomique. En effet, la facette non-temporelle du morphème –ED exprime tout une palette de sens non-actuel et impose de considérer l'irréel non pas en termes absolus, mais en terme de gradient. Ainsi, l'irréel comme macro-catégorie inclut selon nous l'improbable et le possible, deux sens périphériques regroupés sous la bannière de l'*irrealis*. L'improbabilité et la possibilité sont des formes de non-actualisation d'un état de fait : ils ne sont par définition pas observables dans la réalité.

Une telle position permet de mieux saisir la valeur irréelle attribuée aux auxiliaires de modalité, l'analyse de LANGACKER (2008: 302) faisant écho à celle de JOOS (1964: 123), attribue une valeur irréelle aux auxiliaires COULD – SHOULD – MIGHT – WOULD. De même, PIETRANDREA (2012) conçoit le possible – « non-exclusion de factualité » (2012: 1) – comme une des facettes de la structure conceptuelle de l'irréalité. Ces observations, à notre sens pertinentes, deviennent plus claires à partir du moment où l'on considère le possible comme une valeur périphérique et non pas prototypique de la macro-catégorie de l'irréel. Car ce qui, prototypiquement, n'est pas de l'ordre du factuel comprend les événements dont l'actualisabilité est impossible. Il faut donc distinguer un sens irréel prototypique d'un sens irréel périphérique, qui inclut des événements dont le degré d'irréalité est plus faible.

Corpus

British National Corpus (BNC-BYU), http://corpus.byu.edu/bnc/
Corpus of Contemporary American English, http://corpus.byu.edu/coca/
La Fayette, Madame de. 1678. *La Princesse de Clèves.* *http://www.ebooksgratuits.com/ebooksfrance/madame_de_lafayette_princesse_de_cleves.pdf*
Nothomb, Amélie. 2000. *Métaphysique des tubes*. Paris : Albin Michel.

Références bibliographiques

Aickin, Joseph. [1693] 1967. *The English Grammar*. Menston : The Scholar Press Limited.

Albrespit, Jean & Henri Portine. 2014. Entre hypothèse et contrefactualité : du corpus au recueil et à l'analyse de données. In Susan Moore Mauroux & Olivier Polge (éds.), *Du réel à l'irréel 2,* 85-103. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Asher, Ronald E. & James M.Y. Simpson. 1991. *The encyclopedia of language and linguistics*, vol. 5. Oxford/New York/Seoul/Tokyo : Pergamon Press.

Bar-El, Leora & Ryan King. 2008. Irrealis in Blackfoot. In Joye Kiester & Verónica Muñoz-Ledo (éds.), *Proceedings from the eleventh workshop on American Indigenous languages*, *Santa Barbara papers in linguistics* 19, 3-14.

Bonnard, Henri. 2001. *Les trois logiques de la grammaire française.* Bruxelles : Duculot.

Bullokar, William. 1586. *Bref grammar for English.* Delmar : Scholars' Facsimiles & Reprints.

Bussman, Hadumod. [1996] 2006. *Routledge dictionary of language and linguistics.* Londres/New-York : Routledge.

Bybee, Joan L. 1998. 'Irrealis' as a grammatical category. *Anthropological Linguistics* 40. 257-271.

Chung, Sandra & Alan Timberlake. 1985. Tense, mood and aspect. In Timothy Shopen (éds.), *Language typology and syntactic description*, 202-258. Cambridge : Cambridge University Press.

Clédat, Léon. 1897. Études de syntaxe française. In Léon Clédat (éd.), *Revue de Philologie française et de littérature* 11, 275-308. Paris : Émile Bouillon.

Collyer, John. [1735] 1968. *The general principles of grammar.* Menston : The Scholar Press Limited.

Cooper, John. [1685] 1968. *Grammatica linguæ anglicanæ*. Menston : The Scholar Press Limited.

Cotte, Pierre. 2000. Le possible, le nécessaire, la volonté. *Journée de l'ALAES sur les modaux.*

Cristofaro, Sonia. 2012. Descriptive notions vs. grammatical categories: Unrealized states of affairs and '*irrealis*'. *Language Sciences* 34. 131-146.

Crystal, David. [1980] 1991. *A dictionary of linguistics and phonetics*. Londres : Blackwell.

Dons, Ute. 2004. *Descriptive adequacy of early modern English grammars*. Berlin/New-York : Mouton de Gruyter.

Dubois, Jean, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi & Jean-Pierre Mével. [1994] 2012, *Dictionnaire de linguistique et de sciences du langage*. Paris : Larousse.

Dufaye, Lionel. 2002. La représentation de l'irréel : de l'intuition aux opérations. In Wilfrid Rotgé (éd.), *Anglophonia* 2, 29-61. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Elliott, Jennifer R. 2000. Realis and irrealis : Forms and concepts of the grammaticalisation of reality. *Linguistic Typology* 4. 55-90.

Ernout, Alfred & François Thomas. 2002. *Syntaxe latine.* Paris : Klincksieck.

Exter, Marc. 2012. Irrealis in Wogeo: a valid category? In Nicholas Evans & Marian Klamer (éds.), *Melanesian languages on the edge of Asia: Challenges for the 21st century*. *Language Documentation & Conservation Special Publication* 5, 174-190.

Fauconnier, Gilles. 1997. *Mappings in thought and language*. Cambridge/New-York : Cambridge University Press.

Givón, Talmy. 1993. *English grammar : a function-based introduction*, vol. 1. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.

Givón, Talmy. 1994. Irrealis and the Subjunctive. *Studies in Language* (18)2. 265-337.

Granger, Gilles G. 1995. *Le probable, le possible et le virtuel : essai sur le rôle du non-actuel dans la pensée objective*. Paris : Odile Jacob.

Groussier, Marie-Line & Claude Rivière. 1996. *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*. Paris : Ophrys.

Haan, Ferdinand de. 2012. Irrealis : fact or fiction? *Language Sciences* 34. 107-130.

Hirtle, Walter. 2007. *Lessons on the English verb: No expression without representation.* Montreal/Kingston/Londres/Ithaca : McGill-Queen's University Press.

Howell, John. 1662. *A new English grammar.* Londres : Williams, Brome and Marsh.

Huddleston, Rodney D., & Geoffrey K. Pullum. 2002. *The Cambridge grammar of the English language*. Cambridge/New-York/Melbourne : Cambridge University Press.

Jespersen, Otto. 1977. *The philosophy of grammar*, 10th edn. Londres: G. Allen & Unwin.

Job, Léon. 1893. *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine. D'après les données de la grammaire comparée des langues indo-européennes*. Paris : Émile Bouillon.

Joly, André & Dairine O'Kelly. 1990. *Grammaire systématique de l'anglais : structures fondamentales*. Paris : Nathan

Joos, Martin. 1964. *The English verb : form and meaning*. Madison/Milwaukee : The University of Wisconsin Press.

Kaufman, David. 2012. Biloxi realis and irrealis particles. *Kansas working papers in linguistics* 32, 1-7.

Klamer, Marian. 2012. Reality status in Teiwa. *Language Sciences* 34, 216-228.

Kruisinga, Etsko & Peter A. Erades. 1947. *An English grammar. Accidence and syntax*, vol. 1. Groningen : P. Noordhoff.

Langacker, Ronald W. 1991. *Foundations of cognitive grammar. Descriptive application*, vol. 2. Stanford : Stanford University Press.

Langacker, Ronald W. 2008. *Cognitive grammar : a basic introduction*. Oxford/New York : Oxford University Press.

Langacker, Ronald W. 2009. *Investigations in cognitive grammar.* Berlin : Mouton de Gruyter.

Lapaire, Jean-Rémi & Wilfrid Rotgé. 2001. *Linguistique et grammaire de l'anglais*, 2e édn. Toulouse : Presses Universitaire du Mirail.

Larreya, Paul. 2003. L'irréel et le potentiel : formes verbales de l'anglais. *Journées ALAES pour la préparation des concours.*

Lefebvre, Claire & Anne-Marie Brousseau. 2002. *A grammar of Fongbe.* Berlin/New-York : Mouton de Gruyter.

Marouzeau, Jean. 1951. *Lexique de la terminologie linguistique. Français, allemand, anglais, italien*. Paris : Paul Geuthner.

Matthews, Peter. H. 1997. *The concise oxford dictionary of linguistics*. Oxford/New York : Oxford University Press.

Mauri, Caterina & Andrea Sansò. 2012b. What do languages encode when they encode reality status? *Language Sciences* 34, 99-106.

McGregor, William & Tamsin Wagner. 2006. The semantics and pragmatics of irrealis mood in Nyulnyulan languages. *Oceanic Linguistics* 45, 339-379.

Merle, Jean-Marie. 1998. De la projection hypothétique à l'atténuation – le conditionnel français vs WOULD + BV. In Jacqueline Guillemin-Flescher (éd.), *Linguistique contrastive et traduction*, tome 4, 115-185. Paris/Gap : Ophrys.

Mitchell, Bruce. 1985. *Old English syntax 1*. Oxford : Clarendon Press.

Mithun, Marianne. 1995. On the relativity of irreality. In Joan Bybee & Susanne Fleischman (éds.), *Modality in Grammar and Discourse* 8. 367-388. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

Moreau, Catherine. 2014. Du réel à l'irréel : distanciation et représentation. In Susan Moore Mauroux & Olivier Polge (éds.), *Du réel à l'irréel 2,* 65-84. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Oxford English Dictionary, http://www.oed.com/

Palmer, F. R. 2001. *Mood and modality*, 2nd edn. Cambridge : Cambridge University Press.

Pietrandrea, Paola. 2012. The conceptual structure of irreality : a focus on non-exclusion-of-factuality as a conceptual and a linguistic category. *Language Sciences* 34. 184-199.

Plungian, Vladimir A. 2005. Irrealis and modality in Russian and in a typological perspective. In Björn Hansen & Petr Karlík (éds.), *Modality in Slavonic Languages. New perspectives (Slavolinguistica 6)*. 135-146. München : Verlag Otto Sagner.

Poldauf, Ivan. 1948. *On the history of some problems of English grammar before 1800*. Prague Studies in English 7. Praha : Filosofická Fakulta University Karlovy.

Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat & René Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.

Rocq-Migette, Christiane. 2003. À l'origine d'un énoncé irréel : connecteur et contexte. *Journées ALAES pour la préparation des concours.*

Rousseau, André. 2000. L'irréel ou le défi de l'impossible dans la langue. *Sémiotiques* 18(19). 15-30

Sapir, Edward. 1930. Southern Paiute, a Shoshonean language. *Proceedings of the American Academy of Arts and Science* 65. 1-296.

Sauveplane, Daniel. 2000. *Le subjonctif en anglais : étude diachronique et synchronique dans une perspective énonciative*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse II.

Steele, Susan. 1975. Past and Irrealis: Just what does it all mean? In *International Journal of American Linguistics* 41, 200-217.

Timberlake, Alan. 2007. Aspect, tense, mood. In Timothy Shopen (éd.), *Language typology and syntactic description* 3, 280-333. Cambridge : Cambridge University Press.

Touratier, Christian. 1994. *Syntaxe Latine*. Louvain-La-Neuve : Peeters.

Touratier, Christian. 1996. *Le système verbal français : description morphologique et morphématique*. Paris : Armand Colin.

Trésor de la langue française en ligne, http://atilf.atilf.fr/tlf.htm

Trévise, Anne. 2014. La construction de l'irréel : dynamique des interfaces syntactico-sémantiques. In Susan Moore Mauroux & Olivier Polge (éds.), *Du réel à l'irréel 2,* 139-159. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Zandvoort, Reinard.W. [1962] 1975. *A handbook of English grammar*. Londres : Longman.

Syntaxe de l'adverbe de phrase et structure prédicative de la proposition allemande. Éléments pour une description fonctionnelle

Pierre-Yves MODICOM
Université Paris-Sorbonne
Centre de Linguistique en Sorbonne (CeLiSo) – EA 7332
pymodicom.ling@yahoo.fr

Abstract in English

The syntax of higher-order adverbials (modal and argumentative adverbials, among others) raises several challenges for the topological model of German sentence structure when it comes to its semantic and/or information structural interpretation. It is often assumed that, when used in post-verbal position, in the so-called *middle field* of the sentence, or in a subordinate clause, they mark the border between a topical or thematic field (defined as « what the proposition is about ») and the comment or rheme (« what is said about the topic/theme »). More specifically, researchers such as FOURQUET and ZEMB have given a predicational reading of this theme-rheme opposition; the placement of higher-order adverbials and/or sentence negation is supposed to be the index of the border between the main predicate (corresponding to the « right middle field ») and its domain of validity (« left middle field »). Yet, on the basis of authentic data, it appears that the crucial requirement for this claim, namely that there is one and only one slot for such « phematic » adverbials in each proposition, does not fit with reality. More specifically, higher-order adverbials can be realized inside the allegedly thematic part of the middle field. The article proposes to use a framework derived from DIK's Functional Grammar to solve this problem. According to this approach, the proposition is generated through a succession of predications corresponding to a precise number of representational levels. I argue that constituent order in German exhibits some regularities corresponding to this view. Once this finite series of predications is taken for granted, ZEMB's model can be reformulated in such a way that there is a slot for higher-order adverbials at each predicational level. This claim matches the semantic intuitions of both FOURQUET and ZEMB, and the data observed in corpora. Finally, I propose that higher-order adverbials be treated as commending both the domain and the predicate of the predication which they specify (hence the order adverbial-domain-predicate), whereas the negator *nicht* is associated only with the predicate, yielding the order identified by ZEMB: domain-negation-predicate.

Keywords: Syntax, German, sentence adverbials, topic, proposition, state of affairs, predication, predicational structure, informational structure, Functional Grammar

MODICOM, Pierre-Yves. 2016. Syntaxe de l'adverbe de phrase et structure prédicative de la proposition allemande – Éléments pour une description fonctionnelle. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 23-59

Résumé en français

Les adverbiaux d'énoncé et d'énonciation occupent une place à part dans les modèles syntaxiques de l'énoncé allemand et représentent un défi pour les interprétations informationnelles ou « logico-sémantiques » (J.-M. ZEMB) de la topologie du « champ intermédiaire » (*Mittelfeld*, qui correspond à la partie de l'énoncé postérieure à la forme verbale conjuguée et par extension aux groupes verbaux dépendants, censés être révélateurs d'un ordre de base dont le *Mittelfeld* des énoncés autonomes garderait la trace). En effet, ces adverbiaux, s'ils sont employés dans le *Mittelfeld*, sont censés signaler la frontière entre un champ thématique (« ce dont on parle », à leur gauche) et un champ rhématique (« ce qu'on en dit », à leur droite). Dans les modèles ayant cours en France, la structure thème-rhème est vue comme une prédication (le thème étant le domaine et le rhème le prédicat repéré sur ce domaine). Les adverbiaux d'énoncé et d'énonciation partageraient avec la négation de phrase le privilège d'être les indices de cette frontière entre deux zones radicalement hétérogènes. Mais l'analyse de données authentiques suggère que les adverbiaux d'énoncé et d'énonciation n'obéissent pas aux mêmes règles de placement que la négation et peuvent en particulier apparaître beaucoup plus à gauche, au sein du champ « thématique ». Nous proposons d'amender les modèles en vigueur dans un sens inspiré de la Grammaire Fonctionnelle de Simon DIK (1989), où la proposition est générée au terme d'une suite d'opérations prédicatives en nombre limité. Une fois montré que les régularités générales touchant à l'ordre des constituants dans le *Mittelfeld* sont compatibles avec cette lecture, il devient possible d'affirmer que chaque structure prédicative est associée à un créneau permettant l'insertion d'adverbiaux d'énoncé ou d'énonciation. On conclut en plaidant pour une distinction stricte entre la négation, qui, dans une structure prédicative donnée, est associée au prédicat et se situe effectivement entre domaine et prédicat, et les adverbiaux d'énoncé et d'énonciation, qui sont associés à la prédication dans son ensemble et la précèdent, dans un ordre *adverbial-domaine-prédicat*.
Mots-clés : Syntaxe, allemand, adverbes de phrase, adverbiaux d'énoncé, adverbiaux d'énonciation, structure informationnelle, prédication, Grammaire Fonctionnelle

Zusammenfassung auf Deutsch

Satzadverbiale (i.W. Adverbiale der propositionalen Einstellung und argumentative Adverbiale) spielen in den topologischen Modellen der deutschen Syntax eine bedenkliche Rolle. Vor allem im Hinblick auf informationsstrukturelle oder semantisch-logische Deutungen von Konstituentenordnung werfen sie mehrere Probleme auf. Allein oder (nach ZEMB oder FOURQUET) zusammen mit der Satznegation sollen sie das Mittelfeld in zwei Hälften teilen. Während das linke Mittelfeld von topikalem bzw. thematischem Material besetzt werde, stehe das rechte Mittelfeld eher für rhematische Komponenten, bzw. für das Rhema als solidarisches Prädikat, dessen Geltungsdomäne eben vom Thema definiert würde. In der Weiterentwicklung dieser Lesart (etwa durch J.-M. ZEMB) werden also diese Formen zu Indizien für die semantisch-logische Struktur der Proposition. Das Korrelat dabei

ist, dass es pro Proposition nur einen sog. « phematischen » Slot geben könne, was den tatsächlichen Variationsmöglichkeiten vor allem in der Stellung von Satzadverbialen nicht entspricht. Solche Adverbiale können namentlich auch innerhalb des linken Mittelfeldes vorkommen. Ausgehend davon wird eine Neuformulierung von Zembs Modell skizziert, wobei die Proposition diesmal über mehrere Prädikationsstufen generiert wird, wie von Simon DIK in seiner *Theory of Functional Grammar* vorgeschlagen. Die allgemeine Konstituentenordnung im Mittelfeld soll diese Abfolge der DIK'schen Prädikationsstufen abbilden. Nun kann für jede Prädikationsstufe ein Modaliserungs- bzw. Perspektivierungs-slot anerkannt werden, der für Satzadverbiale freisteht. Es wird schließlich für eine starke Trennung zwischen Negation und Satzadverbialen argumentiert. Demnach ist die Negation innerhalb der relevanten Prädikationsstufe mit dem jeweiligen Prädikat (vormals Rhema) assoziiert, während Satzadverbiale auf der Ebene der Gesamtprädikation tätig sind. Die Folge ist, dass wir für die Negation die Zemb'sche Anordnung *Domäne-Neg-Prädikat* erwarten, für Satzadverbiale hingegen *Adv-Domäne-Prädikat.*

Stichworte: Syntax, germanistische Linguistik, Topologisches Satzmodell, Satzadverbien, Modalwörter, Adverbiale, Informationsstruktur, Prädikation, Funktionale Grammatik

Introduction

Indépendamment de leur orientation théorique, les linguistes de l'allemand s'accordent à reconnaître que l'ordre des constituants dans cette langue n'est pas gouverné par des règles grammaticales indépendantes du contexte de la prise de parole mais relèvent de mécanismes énonciatifs au sens le plus large du terme. En particulier, les analyses en termes de structure sémantique de la prédication et/ou de structuration informationnelle ont fait florès depuis les années 1960. Après une brève présentation de quelques modèles établis (I), nous tenterons de reprendre un aspect particulier de ce problème, celui de la place des adverbiaux d'énoncé et d'énonciation,[1] dont on verra qu'il constitue une pierre de touche pour les principaux modèles pratiqués en France (II). Pour résoudre le problème posé par ces adverbiaux, nous ferons jouer une analyse par niveaux de repérage au sein de la prédication, inspirée de la lecture de Simon DIK (1989) et où le lecteur reconnaîtra parfois quelques réminiscences de CULIOLI (1990), plus que des renvois à des aspects précis de sa théorie (III et IV, où IV sera consacré à une question soulevée par ce modèle pour la fonction sujet ainsi qu'à une brève étude de cas sur le passif). Nous montrerons en V comment cette redéfinition des structures prédicatives de la proposition allemande permet de résoudre le problème de la syntaxe des adverbiaux d'énoncé et d'énonciation.

Quelques mots sur nos corpus : les questions liées à la modélisation générale de l'énoncé allemand (notamment sections I, III, IV) seront illustrées à partir d'exemples trouvés au hasard du *Doktor Faustus* de Thomas MANN (FAU), auteur réputé à tort ou à raison pour son amour des structures enchâssées hautement complexes, qui se prêtent bien à l'illustration des problèmes de connexion syntaxique au cœur des questions de syntaxe générale de l'allemand. Les sections spécifiquement dévolues à la place des adverbiaux d'énoncé et d'énonciation (II, V) seront illustrées à partir de notre corpus de recherche personnel, noté DR, qui se compose d'interviews radiophoniques (semi-spontanées) dans des émissions de radio matinale, recueillies entre août et septembre 2013 ; notre objet n'étant pas spécifiquement la linguistique de l'oral, nous avons opté pour une transcription conforme aux règles de ponctuation de l'écrit, basée sur celle établie par les stations de radio mais corrigée pour correspondre au prononcé. La langue employée y présente un degré élevé de scripturalité conceptionnelle (KOCH & OESTERREICHER 1985) et correspond assez largement au standard pour lequel les modèles grammaticaux évoqués en I ont été conçus. En théorie, les modèles valables pour l'un des deux corpus doivent aussi l'être pour l'autre.

[1] Il s'agit pour l'essentiel des formes souvent appelées *adverbes de phrase* et pour lesquelles la germanistique, tant en France qu'en Allemagne, s'est dotée d'une série d'étiquettes et de classifications. Nous les traiterons ici en bloc en parlant « d'adverbiaux d'énoncé et d'énonciation », termes que nous empruntons à NØLKE (1993).

MODICOM, Pierre-Yves. 2016. Syntaxe de l'adverbe de phrase et structure prédicative de la proposition allemande – Éléments pour une description fonctionnelle. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 23-59

I. Syntaxe et sémantique de l'ordre des constituants en allemand

I.1 La « pince verbale »

Dans une perspective comparative, l'allemand a la particularité d'être travaillé par une tension forte entre les tendances centrifuges, qui dans le groupe verbal (ci-après GV) se manifestent par un ordre VO, et les tendances centripètes, qui aboutissent à un ordre OV.[2] On parle de ce fait souvent de structure « en pince », certaines marques canoniquement associées au centre étant en tête du groupe, tandis que d'autres sont à son extrémité droite. On peut résumer cette tension en disant que si le « centre » en question est conçu comme d'ordre fonctionnel et identifié aux marques de catégories et de connexion, alors l'allemand est centrifuge : l'article, porteur des marques de cas et des catégories du GN, est en tête du groupe (ex. (1) : *die*, *ein*); les adpositions sont des prépositions (ex. (1) : *in*) ; les subordonnants sont placés devant le GV subordonné (*als*) ; dans un énoncé plein, la forme verbale portant les marques de personne et de TAM est en première ou deuxième position (*hatte*).

(1) Ich hatte soeben die Feder kaum angesetzt, als ihr ein Wort entfloß, das mich heimlich bereits in gewisse Verlegenheit versetzte. (FAU, 8)

J'avais à peine posé la plume sur le papier qu'un mot lui échappait, qui au fond de moi-même me plongea dans une certaine gêne.

Pour plus de clarté, nous donnons la glose interlinéaire de l'exemple (1) en y ajoutant quelques indications relatives au niveau de constituance syntaxique :

Ich	hatte	soeben	d-ie	Feder	kaum	an-gesetzt
1SG : n	avoir : PST	à.l'instant	DEF-f/PL : N/A[3]	plume$_{(f)}$	à.peine	PVB-poser : PART.PRF
			GN			
GV						

[2] Pour mémoire, une langue centripète stricte, comme le turc, présente un ordre de base OV, les composés déterminatifs y sont de structure <déterminant-déterminé>, les épithètes, antéposées à la base nominale. C'est ce qui se passe aussi en allemand. Mais une langue comme le turc n'aura normalement pas de prépositions ni de préfixes, uniquement des postpositions et des suffixes, et l'article (s'il y en a un) y sera postposé à la base nominale, de même que les marques flexionnelles ; enfin, dans une subordonnée, la conjonction y sera postposée au GV dépendant.

[3] On trouvera un index des gloses à la fin de cet article. Pour mémoire, *d-ie* = DEF-f/PL : N/A se lit : *d-* est le morphème de l'article défini (DEF) ; *-ie* est une marque caractéristique de la classe lexicale f (« féminin ») ou du pluriel (PL), à chaque fois au nominatif ou à l'accusatif (N/A). Le tiret marque un changement de morphème, le slash l'existence de plusieurs solutions possibles à l'intérieur d'une même classe d'oppositions (en allemand, le pluriel est épicène), les deux points servent à distinguer deux oppositions amalgamées dans un seul morphème. Pour éviter toute confusion avec les cas (N, A, D, G), nous notons les classes lexicales (« genres ») en minuscules : m, f, nt, c, selon les étiquettes en usage pour la langue en question.

MODICOM, Pierre-Yves. 2016. Syntaxe de l'adverbe de phrase et structure prédicative de la proposition allemande – Éléments pour une description fonctionnelle. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 23-59

als	ihr	ein	Wort	entfloß
SUB.TEMP	3SG : f : D	INDEF	$mot_{(nt)}$	échapper : PST
		GN		
GConj				

d-as	mich	heimlich	bereits	in	gewiss-e	Verlegen-heit	versetzte
REL-NT : N/A	1SG : A	secrètement	déjà	PREP	certain-f : N/A	gêné-DER.NOM	placer : PST
					GN		
				GPrep			
GRel							

Mais si l'on opte pour une conception lexicaliste et/ou dépendancielle plus orthodoxe où le centre est la base lexicale du groupe, l'allemand est plutôt une langue centripète : l'adjectif en fonction d'épithète est antéposé à la base nominale (*cf. gewisse*, ex. (1) et *minutiöse, kleiner*, ex. (2)) ; les composés déterminatifs sont construits dans l'ordre déterminant-déterminé (*cf. Wiedergabe*, ex. (2)); la dérivation avec changement de classe lexicale se fait d'ordinaire par suffixation (*cf. Verlegen-heit*, ex. (1) et *Unrein-igkeit*, ex. (2)).

(2) durch minutiöse Wiedergabe kleiner Unreinigkeiten (FAU, 21)

par la restitution minutieuse de petites imperfections

durch	minutiös-e	Wieder-gabe	klein-er	Un-rein-ig-keit-en
$PREP_{(+A)}$	minutieux-F : N/A	ITER-don	petit-F/PL : G	PRIV-pur-DER.ADJ-DER.NOM-PL
	GN		GN	
	GN			
GPrep				

Enfin, dans un GV dépendant, la forme verbale est en dernière position (OV : *entfloß, versetzte*, ex. (1)) ; dans un énoncé plein, si la forme verbale est périphrastique, seul l'auxiliaire est devant : la base verbale reste en dernière position (*angesetzt*, ex. (1)).

Cette conception centripétiste de l'allemand prévaut largement chez les germanistes français, qui parlent d'un « ordre de base » (ZEMB 1978: 397) présentant une « structure régressive », la base étant à la fin et ses modifieurs étant ordonnés dans

MODICOM, Pierre-Yves. 2016. Syntaxe de l'adverbe de phrase et structure prédicative de la proposition allemande – Éléments pour une description fonctionnelle. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 23-59

un ordre croissant d'inhérence et/ou de poids informationnel ou de pertinence.[4] La conséquence de cette vision est que « l'ordre de base » du GV est celui observé dans les groupes dépendants. Le GV construit comme énoncé à part entière présenterait donc la particularité d'un « mouvement » du verbe vers la tête de l'énoncé. Ce mouvement peut lui-même être vu comme hérité de la tendance aux structures « en pince » (ou comme une conséquence de la tension entre centripétisme lexical et centrifugalité grammaticale) : l'absence de marquage fonctionnel d'une relation de dépendance contraindrait la migration des marques fonctionnelles portées par le verbe vers la tête du GV. Cette migration des marques fonctionnelles entraînerait elle-même un mouvement soit du lexème verbal tout entier, soit de l'auxiliaire. En outre, ce mouvement vers l'initiale ouvre la possibilité d'une opposition entre les cas de figure où la forme verbale est elle-même précédée d'un autre terme (énoncés en V2, par exemple les énoncés assertifs) et les cas de figure où aucun constituant n'apparaît à gauche de cette forme verbale (énoncés en V1, par exemple l'interrogation polaire). Dans les énoncés en V2, le constituant initial serait lui-même situé là soit par un mouvement d'extraction du GV soit directement construit sur place (pour certains connecteurs ou « adverbes de phrase », *cf*. ci-dessous ex. (5) avec *freilich*, « assurément »).

Nous ne nous attarderons pas sur cette question du constituant initial. Tout juste indiquerons-nous que nous inclinons à y voir un repère initial servant à stabiliser[5] l'énonciation, l'absence de ce repère étant caractéristique des types d'énoncés où la stabilisation est différée ou déléguée (interrogative totale, ordre, certains types d'exclamation, mais aussi les subordonnées hypothétiques, qui sont les seuls GV dépendants à pouvoir être construits ainsi).

I.2 Le « champ intermédiaire » (*Mittelfeld*) et la « structure logique de la proposition »

Cette série de mouvements réels ou supposés aboutit à un schéma tripartite de l'énoncé allemand, avec :

i. un « champ initial » comprenant la partie de l'énoncé en amont de la forme verbale conjuguée, champ dont l'occupation dépend du type d'énoncé et qui ne comprend en principe qu'un seul constituant (d'où la règle V2 dans l'énoncé assertif) ;
ii. un « champ intermédiaire » qui se trouve après cette forme verbale. La forme verbale est alors vue comme une « borne » entre le champ initial et le champ intermédiaire. Une fois à l'intérieur de ce dernier, les constituants sont réputés ordonnés comme ils le seraient dans « l'ordre de base » ;

[4] On pourrait opposer à ce point de vue celui de générativistes comme HAIDER (2010 not.), qui défendent expressément la thèse d'un modèle mixte, ni OV ni VO.
[5] Nous renvoyons à CULIOLI (1990) en général pour la question de la stabilisation. Le rapport entre repère initial et attaque d'énoncé est brièvement évoqué dans CULIOLI (1990: 185).

iii. un « champ final » ou périphérie droite, le plus souvent vide mais susceptible d'accueillir un constituant selon des facteurs essentiellement informationnels (VINCKEL 2006 ; VINCKEL-ROISIN 2015) et sur lequel nous ne reviendrons pas ici.

Pour ce qui est des subordonnées, leur structure se réduit à un *Mittelfeld* (où le subordonnant joue le rôle de borne initiale et la forme conjugée du verbe celui de borne finale) et à un « champ final ». Dans l'exemple suivant (3), [*dass*] *dieser Eindruck natürlich eine Momentaufnahme* [*ist*] compte comme un *Mittelfeld,*[6] et *von bestimmten Dingen* occupe le champ final.

(3) Na ich glaube, [dass dieser Eindruck **natürlich** eine Momentaufnahme ist] von bestimmten Dingen. (DR 160913 03)

*Eh bien je crois que cette impression, **bien sûr**, est un instantané d'une certaine réalité (litt. « que cette impression bien sûr un instantané est de certaines choses »).*

Nous nous concentrerons sur le champ intermédiaire (ou médian) et sur les GV dépendants, en tant qu'ils sont censés nous fournir un accès relativement immédiat à la structure de base de la prédication en allemand. Par convention, nous parlerons indifféremment de *Mittelfeld* (champ médian) pour désigner ces deux espaces (champ médian à proprement parler et GV dépendant) dont l'homologie structurale est largement admise.

Tendanciellement, le sujet (s'il y en a un), les circonstants, les compléments définis se trouvent vers le début du *Mittelfeld*, dans un ordre qui semble relativement libre. Dans un énoncé assertif, le constituant initial, si ce n'est pas un « adverbe de phrase », est généralement recruté parmi ces formes. À l'inverse, les compléments de manière, les compléments indéfinis et les compléments directionnels se trouvent tendanciellement vers la fin du *Mittelfeld* – il en va de même de l'attribut du sujet. C'est ce qu'illustre l'exemple canonique[7] de J.-M. ZEMB :

(4) weil das Wetter in der Normandie heute **leider** unbeständig sein dürfte.

*Parce que le temps devrait **malheureusement** être instable en Normandie aujourd'hui.*

[6] Les crochets dans le passage en allemand indiquent quelles formes sont censées « borner » le champ intermédiaire.

[7] Qu'on trouvera dans la *Vergleichende Grammatik* (ZEMB 1978: 397).

Une glose morphosyntaxique fait apparaître un ordre de succession canonique :

d-as	Wetter	in	d-er	Normandie	heute	leider	unbeständig	sein	dürfte
DEF-NT : N/A	temps$_{(nt)}$	PRÉP	DEF-F : D/G	N.	aujourd'hui	hélas	instable	être	devrait
GN sujet		GPrep locatif			Adv. temps	Mod.	Adj. attribut	cop	aux

Cet énoncé peut donner lieu à toute une série de transformations. À chaque fois, on indique en majuscule la syllabe censée prendre l'accent de GV.

(4a) … weil das Wetter heute in der Normandie **leider** UNbeständig sein dürfte.

(4b) … weil in der Normandie das Wetter heute **leider** UNbeständig sein dürfte.

(4c) In der Normandie dürfte das Wetter heute **leider** UNbeständig sein.

(4d) Das Wetter dürfte heute in der Normandie **leider** UNbeständig sein.

(4e) Heute dürfte das Wetter in der Normandie **leider** UNbeständig sein.

(4f) **Leider** dürfte das Wetter in der Normandie heute UNbeständig sein.

(4g) ? Unbeständig dürfte heute das Wetter in der NormanDIE **leider** sein.[8]

(4h) **Leider** UNbeständig dürfte heute das Wetter in der NormanDIE sein.[9]

Lorsque c'est un constituant dont la place dans « l'ordre de base » est à l'extrême droite (ici : *unbeständig*) qui ouvre l'énoncé assertif, il est réalisé avec un accent additionnel de nature paradigmatisante (accent contrastif). Ces tendances convergentes invitent à distinguer deux temps dans le *Mittelfeld* : un « *Mittelfeld* gauche » (MFG) et un « *Mittelfeld* droit » (MFD). Le MFG (qui, dans l'exemple de ZEMB cité plus haut, inclut *das Wetter*, *heute* et *in der Normandie*) est très souvent interprété dans les termes de la perspective fonctionnelle de la phrase comme champ « thématique » (information déjà connue ou accessible), là où le MFD, qui se clôt par la place structurale du lexème verbal, serait le champ « rhématique » (information nouvelle et/ou importante ; ici : *unbeständig sein dürf-*). Dans ce domaine, la germanistique française se distingue en privilégiant traditionnellement une approche en termes de prédication ou de structuration « logique ». Actuellement, la vision dominante est celle

---

[8] Comme le fait remarquer un correcteur, l'énoncé est plus acceptable si un focus tombe sur *unbeständig* (*UNbeständig*, et pas d'accent de phrase sur *Normandie*). Il est également correct, avec la prosodie indiquée en (4g), si *unbeständig* a déjà été introduit en discours, auquel cas on pourrait avoir un adverbial paradigmatisant devant le constituant portant l'accent de phrase : *Unbeständig dürfte das Wetter heute auch in der Normandie sein* ne pose pas de problème. L'apparition de *leider* après *auch in der Normandie* nous semble toutefois continuer à poser problème.

[9] En cas d'ouverture rhématique, l'adverbial phématique a tendance à migrer vers l'avant en même temps que le rhème, ce qui constitue un argument pour affirmer que le phème n'est pas véritablement « entre » le thème et le rhème, mais est syntaxiquement solidaire de ce qui le suit et sur quoi il porte.

due à Jean-Marie ZEMB, qui voit dans cette distinction un révélateur des « structures logiques de la proposition allemande » : le thème, « ce dont on parle », est alors compris comme l'univers de discours sur lequel le prédicat est repéré, et le rhème, « ce qu'on en dit », comme un prédicat élargi. C'est ce qui conduit ZEMB (1984: 103) à parler du passage du thème au rhème comme d'un passage « de la déixis au concept ».

Le point frappant est que tous les modèles en présence reconnaissent un statut à part aux « adverbes de phrases » (adverbiaux épistémiques ou axiologiques, ainsi *leider* « malheureusement » dans l'exemple (4)/(4a) à (4h)), aux particules modales (*ja*, *doch*, *eben*…) et/ou à la négation de phrase *nicht*, c'est-à-dire à l'ensemble des formes « adverbiales » susceptibles de venir modaliser la prédication. L'emplacement de ces formes est considéré comme un révélateur de la division en deux champs, puisque ces items « phématiques » (ZEMB) sont censés figurer à la frontière des deux zones. Pour reprendre l'exemple (3) :

(3') dass dieser Eindruck **natürlich** eine Momentaufnahme ist von bestimmten Dingen.

*Que cette impression est **bien sûr** un instantané d'une certaine réalité.*

dass	dies-er	Eindruck	natürlich	ein-e	Momentaufnahme	ist	von	bestimmt-en	Ding-e-n
SUB	DEM-m : N	impression(m)	bien.sûr	INDEF-f : N/A	moment-captation(f)	COP	PREP	certain-DECL(PL : D)	chose-PL-D
	sujet (thématique)		phème	prédicat (rhème)			(ajout)		
	MFG			MFD			Nachfeld		

II. Place des adverbiaux d'énoncé et d'énonciation dans la syntaxe de l'énoncé allemand

II.1 Place de la négation et notion de « phème »

Cette convergence de vues apparente cache des divergences significatives : chez ZEMB, le révélateur par excellence est le négateur *nicht*, et c'est seulement au fil du temps que « l'univers pluridimensionnel du phème » s'est constitué comme tel. Dans la tradition allemande, ce sont plutôt les particules modales qui ont servi de point de départ à la réflexion, même si depuis les années 1990 plusieurs travaux se sont surtout appuyés sur les adverbiaux d'énoncé (p.ex. FREY & PITTNER 1998), tandis que la négation reste au second plan de la réflexion.

Dernière tension au sein de la *doxa* : même dans la perspective « zembienne », il existe une opposition latente entre l'interprétation zembienne à proprement parler et celle proposée par Jean FOURQUET (1979a et b) dans le cadre à la fois plus tesniérien et plus énonciativiste qui est le sien : la proposition y est vue comme une cascade de déterminations du prédicat par des modifieurs, chaque ensemble déterminant-déterminé formant lui-même un complexe susceptible d'être déterminé par un nouveau

MODICOM, Pierre-Yves. 2016. Syntaxe de l'adverbe de phrase et structure prédicative de la proposition allemande – Éléments pour une description fonctionnelle. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 23-59

déterminant, le tout dans un ordre régressif. La négation est alors le signe d'une rupture de connexion, c'est-à-dire d'un refus d'attribuer au déterminé à sa droite les déterminations à sa gauche. Les deux conceptions sont très proches et finalement assez compatibles, de l'aveu même de leurs auteurs. En définitive, la place de *nicht* est toujours le révélateur de la structure fondamentale de la prédication, la différence est que FOURQUET ne va pas jusqu'à poser une bipartition en deux blocs prédéfinis. Mais chez FOURQUET, la négation « de phrase » vient interrompre une connexion ; ce qui est à sa gauche est laissé asserté, mais il y a refus de procéder à une adjonction avec le complexe à la droite de *nicht*.

Dans la mesure où la place du marqueur « phématique » est supposée révéler une structure soit sémantico-logique, soit informationnelle qui n'est que tendanciellement corrélée au statut syntaxique des constituants de l'énoncé, ces modèles sont de toute façon assez difficiles à prendre en défaut lorsqu'ils sont confrontés à des énoncés réels, les divergences d'interprétation pouvant facilement être mises au compte de la subjectivité des jugements prononcés. Il n'en demeure pas moins que ces modèles, et en particulier celui de ZEMB dans sa formulation canonique, sont mis en difficulté dès lors que l'on s'intéresse de plus prêt au « révélateur », et notamment au balancement entre négation, particules et adverbiaux d'énoncés. Nous ne reviendrons pas sur les particules modales, qui partagent avec les formes pronominales une certaine tendance à déjouer les prédictions en apparaissant très haut dans le *Mittelfeld* indépendamment du statut sémantique ou informationnel des autres constituants. Mais le fait est que le placement des adverbiaux d'énoncé dans les textes ne correspond pas non plus aux attentes que l'on peut formuler si l'on prend comme point de départ la négation. Ainsi, nous nous heurtons à plusieurs solutions concurrentes pour reconstituer « l'ordre de base » de l'énoncé suivant :

(5) **Freilich** haben auch Exemplare jenes Geblütes meinen Weg gekreuzt. (FAU)

***Assurément**, des exemplaires de cette engeance ont également croisé mon chemin.*

Si l'on fait dans un premier temps abstraction de *freilich*, qui chez ZEMB serait phématique, « l'ordre de base » de l'exemple (5) serait :

auch	Exemplar-e	jen-es	Geblüt-es	mein-en	Weg	kreuz-
aussi	Exemplaire-PL	DEM-m/nt : G	espèce$_{(nt)}$-G	POSS : 1SG-m.A	chemin$_{(m)}$	croiser : BV

Freilich pourrait être situé soit en tête, soit entre *auch Exemplare jenes Geblütes* et *meinen Weg*, soit entre *meinen Weg* et *kreuz-*. Compte tenu de la présence d'un sujet indéfini, le test de la négation de phrase n'est pas applicable car elle serait dans ce cas remplacée par un quantificateur nul devant *Exemplar*. La présence d'un adverbial paradigmatisant (*auch*) prenant *Exemplare* dans son foyer[10] vient également

[10] À titre de clarification terminologique, précisons que nous distinguons entre *foyer* et *portée*, le propre d'un adverbial paradigmatisant (« particule de focalisation ») étant justement de se doter d'un

compliquer la discrimination de champs « logico-sémantiques » à la ZEMB, puisqu'elle semble inviter à traiter le sujet et tout ce qui se trouve à sa droite comme rhématique « au sens praguois », et du même coup à favoriser un placement de l'adverbial devant le sujet. Ceci est relativement problématique pour ZEMB, dans la mesure où « sa » définition du thème et du rhème est censée être indépendante de la structuration informationnelle (renvoyée au champ de la « psychologie »[11]). Face à cela, le recours aux corpus paraît une bonne piste pour tenter de repérer des tendances et d'éventuels facteurs additionnels.

II.2 Position des adverbiaux d'énoncé et d'énonciation dans le *Mittelfeld*

Dans une étude sur corpus, LARRORY-WUNDER (2011) a montré que les adverbiaux d'énoncé[12] apparaissent souvent avant *nicht* ou avant la place qui dans un modèle zembien orthodoxe serait celle de *nicht*, au beau milieu de ce qui devrait être le thème. L'exemple suivant est particulièrement net, en ce qu'il présente également une occurrence de la négation de phrase, qui donne à voir de façon incontestable le *hiatus* avec les prédictions de ZEMB :

(6) Sie arbeitet im Geschichtsverein 1844 mit, fühlt sich **jedoch** im Nachkriegs-Hanau **nicht** besonders wohl, leidet darunter, niemanden zu kennen (Frankfurter Rundschau 10.11.2009, cit. LARRORY-WUNDER 2011: 170)

*Elle collabore à l'association historique de 1844, **mais ne** se sent **pas** particulièrement bien dans le Hanau de l'après-guerre et souffre de ne connaître personne.*

Dans le système de ZEMB, le phème serait doublement représenté, ce qui poserait un problème pour définir le statut du constituant situé entre les deux marqueurs phématiques, en l'occurrence un circonstant spatial dont on se serait attendu à ce qu'il soit thématique. Ce statut thématique supposé, chez ZEMB, aurait abouti à la prédiction d'un ordre *fühlt sich im Nachkriegs-Hanau jedoch nicht besonders wohl.*

---

foyer distinct de sa portée. Alors que la portée d'un tel adverbial (= le domaine dont la sémantique et/ou la grammaire sont impactées par l'adverbial) est généralement le GV voire l'énoncé tout entier, leur foyer (= la solution au commentaire du choix paradigmatique duquel l'adverbial procède) est un constituant de ce GV ou de cet énoncé. On se reportera, entre de nombreux autres, à KÖNIG (1991) ou à NØLKE (2001) pour une explication des tenants et aboutissants de cette distinction.

[11] *Cf*. ZEMB (1984: 31). On se reportera également à la page 44, où ces interprétations « psychologiques » de l'opposition thème-rhème sont classées parmi les postulats (supposément) erronés contre lesquels ZEMB s'inscrit en faux.

[12] L'auteur parle de « connecteurs », mais pour diverses raisons sur lesquelles il n'est pas forcément utile de revenir ici, nous n'utiliserons pas cette étiquette, que nous réservons à un ensemble restreint de formes qui ne semblent pas concernées par le problème, tandis que d'autres adverbiaux d'énoncé qui ne sont visiblement pas des connecteurs se comportent de la même manière que les items analysés par LARRORY-WUNDER. *cf*. remarque sur ce point en V.

fühl-t	sich	jedoch	im	Nach-kriegs-Hanau	nicht	besonders	wohl
sentir-3SG : PRS	REFL	toutefois	PREP;nt : D	après-guerre-H.	NEG	particulièrement	bien
(verbe)	thème	phème	???		phème	rhème	

Ces observations conduisent LARRORY-WUNDER à reconnaître un « statut intermédiaire » à certaines données thématiques. Il est intéressant de relever que ses observations recoupent très largement celles de FREY & PITTNER (1998), qui abordent la question dans une perspective légèrement différente des autres auteurs allemands puisqu'ils ne s'intéressent pas aux adverbes en tant que révélateurs des tenants et aboutissants du « scrambling » informationnel, mais à la structure informationnelle en tant qu'elle est peut-être pertinente pour comprendre la syntaxe des adverbes. Pour eux, les constituants situés à la gauche de l'adverbial présentent un degré de topicalité de toute façon supérieur à ceux situés à sa droite, sans qu'une bipartition stricte ne soit envisagée ni que la négation n'entre en ligne de compte.

Dans les deux exemples suivants, tirés de notre corpus personnel, il est difficile de voir en quoi certains des arguments à droite du marqueur « phématique » *natürlich* (« bien sûr », « naturellement ») sont rhématiques, que ce soit au sens de l'école de Prague ou dans celui de ZEMB. Ainsi, en (7), il est question de la divulgation par la NSA (service de renseignements américain) d'une menace d'attentats en Europe, quelques semaines seulement après qu'a éclaté un scandale sur l'espionnage des citoyens européens par un réseau de services coordonnés par la même NSA. Le journaliste pose expressément la question d'une éventuelle opération de relations publiques de la part des Américains. Dans ces conditions, dans l'énoncé qui nous préoccupe, « en ce moment » (*im Moment*) et « une visibilité (médiatique) comme celle-là » (*eine solche Öffentlichkeit*) relèvent clairement de « ce dont on parle », et qui est tendanciellement connu ou accessible, et pas de « ce qu'on en dit ».[13]

(7) Ich gehe davon aus, dass das nicht das erste Gespräch war, das dort abgehört worden ist, wo Schienenverkehr eine Rolle spielt. Und der NSA kommt natürlich im Moment eine solche Öffentlichkeit zupasse. Ich gehe davon aus, dass sie auch regelmäßig solche Telefonate, solche Gespräche abhört. (DR 200813-04)

Je pars du principe que ce n'est pas le premier échange intercepté où les chemins de fer jouent un rôle. Et du point de vue de la NSA, ***bien sûr****, en ce moment, une visibilité comme celle-ci tombe à point nommé. Je pars du principe qu'elle intercepte régulièrement ce genre de coups de fils, ce genre d'échanges.*

Dans l'exemple suivant (9), il est question de l'attitude d'Angela Merkel sur la question syrienne : alors qu'il est question de frapper militairement le régime de

[13] Et ce quand bien même, s'il ne fallait retenir qu'un seul « thème », ce serait la NSA, nommée dans le GN à l'initiale (et donc à gauche de *natürlich*).

Bachar El-Assad après qu'il a très vraisemblablement fait gazer plusieurs centaines de civils, elle a été la seule Européenne membre du G20 à s'opposer à l'adoption d'une résolution condamnant le régime, en avançant qu'elle ne voulait pas hypothéquer les chances d'une prise de position commune des pays membres de l'UE le lendemain. Cette justification est accueillie avec un scepticisme certain par la presse, mais le matin de la réunion de l'UE sur le sujet, un intervenant fait remarquer qu'en cas d'adoption d'une motion unanime des États membres, la Chancelière pourra se sentir confortée dans sa justification. Dans l'énoncé décisif, tant la Chancelière (*Bundeskanzlerin*) que sa justification (*Begründung*) sont évoquées après l'adverbe de phrase *natürlich*, qui n'est précédé que par un connecteur consécutif en première position (*dann*, « alors »). En théorie, tant la Chancelière que sa justification devraient donc relever du rhème, ce qui est pour le moins discutable, à la fois du point de vue de la structure informationnelle de l'énoncé, de l'enchaînement général de l'argumentation, et de la syntaxe : si la proposition était niée, *die Bundeskanzlerin* se situerait en effet avant la négation.[14]

(8) Aber wenn sich bei den Außenministerberatungen heute eine klare Linie festlegen lassen sollte, dann hat **natürlich** die Bundeskanzlerin mit ihrer Begründung für diese gestrige Entscheidung hinterher recht behalten. (DR 070913-05)

Mais si l'on parvenait à fixer une ligne claire lors des consultations d'aujourd'hui entre ministres des affaires étrangères, alors ***bien sûr*** *la Chancelière aura été confortée rétrospectivement dans sa justification de la décision d'hier.*

Pour l'instant, nous retiendrons donc que les adverbiaux « phématiques » autres que *nicht* se comportent comme le prédit FOURQUET (ils se placent à un point de la structure syntaxique où l'on peut identifier une rupture énonciative ou prédicative), et pas comme le dit ZEMB (avec ses deux blocs, thématique et rhématique), alors que la négation, elle, se comporte pour l'essentiel comme le veut l'auteur des *Structures logiques de la proposition allemande*.

II.3 Hypothèse de travail : niveaux de prédication et pluralité des créneaux phématiques

En outre, la liberté de placement des marqueurs phématiques n'est donnée qu'à la gauche de *nicht*. Dans une perspective zembienne, c'est donc l'unité du thème, et éventuellement celle du phème, qui est remise en cause, plus que celle du rhème. Dans ce qui suit, nous allons tenter de montrer en quoi le recours à un modèle de genèse de

[14] On aurait vraisemblablement *dann hat* ***natürlich*** *die Bundeskanzlerin mit ihrer Begründung für die gestrige Entscheidung* ***nicht*** *hinterher recht behalten* ou *hinterher* ***nicht*** *recht behalten*. La suite *dann hat* ***natürlich nicht*** *die Bundeskanzlerin* … est possible, mais correspondrait à une négation dite externe ou polémique, par laquelle le locuteur prendrait le contrepied d'une représentation attribuable au coénonciateur.

l'énoncé par une succession d'opérations prédicatives tel que celui proposé par Simon DIK (1989) nous donne les moyens de surmonter ces contradictions tout en conservant l'intuition fondamentale de ZEMB, à savoir que l'ordre des constituants dans l'énoncé allemand est directement lié à une structure associant un prédicat (situé à droite) à un domaine (situé à gauche).

Dans sa *Theory of Functional Grammar* de 1989, DIK jette les bases d'un modèle où l'énoncé se construirait en plusieurs étapes par une série d'opérations que l'on peut assimiler à des prédications : en partant d'une prédication de base consistant à associer une fonction (le prédicat principal) à ses arguments (ce qui correspond à la structure actancielle du verbe), on monte progressivement vers une prédication complète, incluant les déterminations aspectuelles et de manière, puis à une prédication étendue, qui implique la construction d'un cadre spatio-temporel servant de repère au prédicat complet. On obtient alors un complexe dénotant un « état de fait » (*state of affairs*) dont on peut dire qu'il est ou n'est pas le cas. Cet état de fait fait ensuite l'objet d'un jugement de vérité; on obtient alors une proposition, dont on peut dire qu'elle est vraie ou fausse. Enfin, le dernier niveau d'élaboration correspond chez DIK à celui de l'illocution, avec l'adjonction d'une force illocutoire à la proposition.[15] Nous laisserons de côté la question de ce dernier niveau, dont la définition et la modélisation sont contestées au sein même de l'école fonctionnaliste,[16] d'autant qu'on pourrait argumenter que dans un modèle où les différentes étapes de la genèse du propos se répercutent sur l'ordre en surface,[17] le créneau correspondant à ce niveau « illocutoire » serait le champ initial, que nous avons écarté de l'analyse.

Nous nous concentrerons donc sur les premiers niveaux de prédication, dont nous tâcherons de montrer qu'ils correspondent aux connexions observées dans « l'ordre de base » tel qu'il est préservé dans le *Mittelfeld*. Pour rester dans les termes du modèle

[15] Notons que cette définition est strictement searlienne (SEARLE 1969). Les niveaux antérieurs, eux, sont définis en reprenant sur la théorie des ordres d'entités proposée par RUSSELL et reformulée par LYONS (1977). Il nous semble donc que le modèle de DIK (1989) est lui-même, sur ce point, travaillé par une certaine hétérogénéité théorique interne.

[16] Ainsi, il n'apparaît pas dans la systématisation du modèle de DIK par HENGEVELD & MACKENZIE (2008), qui préfèrent proposer une démarche « modulaire » où la structuration prédicative et l'illocution correspondent à des moments bien distincts.

[17] C'est le cas de la plupart des modèles générativistes contemporains (pour une discussion théorique générale, *cf*. notamment BUTLER 2004), où l'on distingue des « phases » qui ne sont pas sans rappeler les niveaux de DIK. Même si la valeur sémantique de ces « phases » en général est loin d'être claire, on peut relever que les générativistes opposent une « phase » IP ou TP (d'un auteur à l'autre) correspondant au « contenu propositionnel », et une phase CP élaborée par l'adjonction d'un module de « force illocutoire » à IP/TP. Chez les germanistes chomskyens, la règle V2 est alors (d'ailleurs assez naturellement) réinterprétée en V-to-C, c'est-à-dire en mouvement du verbe de sa position de base à l'extrême droite du GV vers une position qui n'est réalisée que lorsque le contenu propositionnel est investi d'une « force illocutoire » autonome. Le champ initial est une position de spécifieur d'énonciation (SpecCP), qui se voit souvent attribuer une valeur de topic. Le parallélisme avec l'opposition entre illocution et proposition chez DIK (1989) est net : le type illocutoire de l'énoncé a chez DIK valeur d'« opérateur » et les positions Spec remplissent en grammaire générative une fonction assez proche des « satellites » lexicaux dikiens.

« régressif » de la phrase allemande, la remontée du centre vers la périphérie consiste ici à défaire l'écheveau de ces prédications. Chaque association d'un prédicat (« rhème ») à un domaine de validité (« thème ») fonctionne ensuite elle-même comme prédicat (« rhème ») de l'opération suivante.

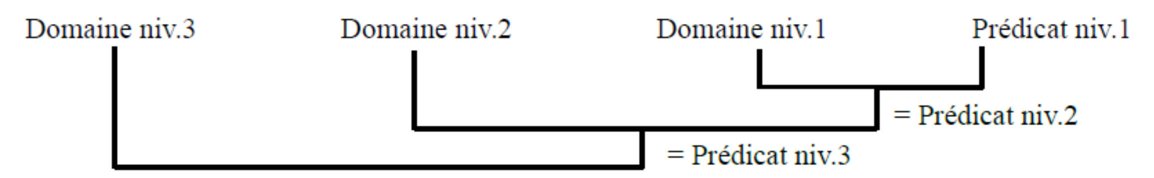


Figure 1 : Enchaînement des niveaux prédicatifs

De ce point de vue, l'intérêt du modèle de DIK (1989) par rapport, par exemple, à la « cartographie » minimaliste, qui fonctionne un peu de la même manière, est de limiter drastiquement le nombre d'étapes de la prédication, alors que « l'approche cartographique » a justement pour caractéristique de multiplier les niveaux d'enchâssement *ad libitum*. En outre, chez DIK, chaque étape a ses opérateurs grammaticaux et ses satellites lexicaux,[18] qui participent concurremment de la construction d'une nouvelle entité sémantico-syntaxique (que nous interprétons comme une prédication). Dans cet ordre d'idée, il est tentant de poser que chaque catégorie portée par le verbe correspond à un niveau de prédication pour lequel s'ouvre un créneau permettant d'y construire des satellites lexicaux que nous interprétons justement comme les constituants spécifiant le domaine de validité du prédicat.[19] Chacune de ces associations domaine-prédicat (« thème-rhème ») peut elle-même donner lieu à une modalisation (« phème »), ce qui permet de rendre compte de la présence de « données thématiques à statut intermédiaire » prises en étau entre deux marqueurs phématiques : ceux-ci sont alors simplement les traces de deux prédications différentes. Les données thématiques intermédiaires se situeraient alors dans le rhème de la prédication dont relève le marqueur phématique à sa gauche, et dans le thème de celle qui est pertinente pour le marqueur à sa droite.

Notre objet n'est pas de proposer un modèle ferme et définitif ni d'affirmer que le modèle de DIK (1989) serait la clef d'explication de l'ensemble de la syntaxe allemande,[20] mais de montrer que plutôt que de recourir à une structure prédicative unique comme dans le modèle « orthodoxe » de ZEMB, la proposition allemande peut

[18] Mais ce raisonnement est partagé par les grammaires formelles de tradition X', au premier rang desquelles les différentes moutures contemporaines de la grammaire générative.

[19] L'idée que la fonction thématique puisse être assurée concurremment par un morphème grammatical et par un constituant de base lexicale se trouve aussi chez ZEMB, pour qui l'expression minimale du thème est représentée par le morphème de temps, les circonstants ou le sujet étant simplement susceptibles de venir compléter ce repérage initial. Nous souscrivons totalement à cette répartition des rôles.

[20] Au demeurant, d'autres cadres de pensée comme la *Role and Reference Grammar* de FOLEY, VAN VALIN et LAPOLLA, elle-même fortement tributaire de DIK, pourraient sans doute faire le même travail, qui à bien des égards peut également être vu comme une réinterprétation énonciative de la notion fourquetienne de connexion comme prédication.

être décomposée en une cascade d'opérations de prédication présentant chacune les propriétés décrites par ZEMB.

III. Ébauche d'un modèle fonctionnaliste de la structure du *Mittelfeld*

Cette section et la suivante seront consacrées à l'application du modèle de DIK (1989) au *Mittelfeld* allemand, indépendamment de la question de la place de l'adverbial d'énoncé ou d'énonciation, qui nous occupera en V. Dans un premier temps, nous allons donc commencer par déplier les prédications successives donnant naissance à la proposition, en utilisant pour cela un exemple pris au hasard chez Thomas MANN :

(9) Wenn Adrians Vater am Abend seine farbig illustrierten Bücher über exotische Falter und Meergetier aufschlug, so blickten wir, seine Söhne und ich, auch wohl Frau Leverkühn, manches Mal über die gelederte, mit Ohrenklappen versehene Rückenlehne seines Stuhles mit hinein, … (FAU, 20)

Lorsque le père d'Adrian, le soir, ouvrait ses livres illustrés en couleurs sur les papillons exotiques et la faune marine, plus d'une fois, ses fils et moi, et certainement aussi Mme Leverkühn, nous jetions nous aussi un œil par-dessus le dossier de chaise recouvert de cuir et coiffé d'un repose-tête...

Pour les besoins de la cause, et plus précisément pour ceux de la construction des arborescences fourquetiennes, on se contentera du GVDEP :

(9a) [wenn] Adrians Vater am Abend seine Bücher[21] aufschlug

Lorsque le père d'Adrian ouvrait ses livres le soir

En voici la glose :

wenn	Adrian-s	Vater	am	Abend	sein-e	Bu<i>ch-er	auf-schlug
SUB	A-G	père	PREP;m/nt.D	soir(m)	3SG.POSS-PL.N/A	livre-PL	PVB-frapper

Dans cette section, nous allons présenter une possibilité de dériver la structure de ce GV dans l'esprit du système de DIK (1989), qui permet de poser une pluralité de structures prédicatives enchâssées les unes dans les autres selon un principe hiérarchique dont on verra qu'il épouse assez bien la représentation fourquetienne du GV allemand. L'intérêt de ce détour théorique est qu'il permet de doter la syntaxe fourquetienne d'une sémantique, et qui plus est d'une sémantique fondée sur la notion de prédication, dont on a vu qu'elle jouait un rôle central chez ZEMB. L'objectif est donc, en posant la nature prédicative de la connexion, d'utiliser DIK comme médiateur entre ZEMB et FOURQUET pour asseoir la possibilité d'une révision du modèle de ZEMB

[21] On réduit ici *seine farbig illustrierten Bücher über exotische Falter und Meergetier* à *seine Bücher*.

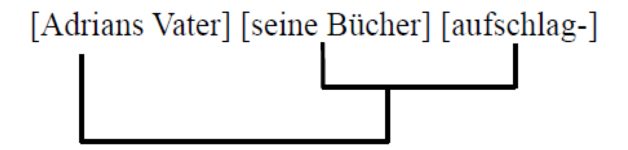
MODICOM, Pierre-Yves. 2016. Syntaxe de l'adverbe de phrase et structure prédicative de la proposition allemande – Éléments pour une description fonctionnelle. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 23-59

qui fasse droit aux faits de position observés sur les adverbiaux d'énoncé et d'énonciation.

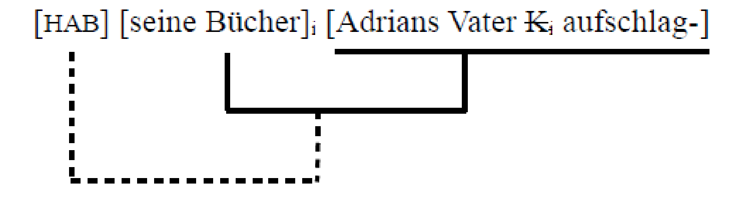
III.1 Prédication centrale (prédication de base et prédication complète)

Si l'on suit la lettre de DIK (1989), on peut distinguer deux niveaux dans la prédication centrale (le rhème zembien), que nous appellerons la prédication de base, et la prédication complète. En réalité, pour les langues germaniques, en tout cas pour l'allemand, cette distinction est assez difficile à fonder en raison faute de marqueurs univoques. On peut soupçonner qu'une mise à l'épreuve des langues slaves serait plus à même de nous permettre de trancher sur la pertinence ou non de cette distinction.

En première instance, il semble que la prédication de base soit composée du verbe et des arguments correspondant à son schéma valenciel, c'est-à-dire du prédicat et de ses foncteurs indispensables. On reviendra en IV sur certaines difficultés de cette première description, notamment pour ce qui est du rôle du sujet et du statut de la diathèse.

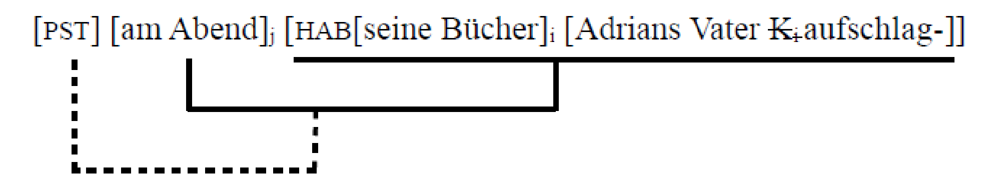


C'est seulement dans un deuxième temps que l'on passe à la prédication complète. La catégorie grammaticale qui y correspond est vraisemblablement celle de l'aspect, ce qui explique en partie que l'allemand, qui ne dispose que d'une opposition généralement glosée comme « accompli » (parfait) *vs* « inaccompli » (sans distinction entre aoriste et imparfait), ne soit pas un très bon candidat pour discuter du fonctionnement de détail ou de la pertinence de cette distinction. Pour ce qui est des modifieurs additionnels, on peut mentionner les satellites de manière. Mais surtout, il est possible de poser un premier mouvement d'extraction de modifieurs construits antérieurement, puisque l'argument patient d'un prédicat de transformation, notamment selon qu'il est spécifique ou générique, interagit avec la référentialité du procès. Et pour les verbes sous-déterminés sur le plan de la télicité ou de la transitivité, c'est au plus tard à ce niveau que le type de procès et sa référentialité *prima facie* sont fixés.



III.2 Prédication élargie et proposition : des « états de faits » à l'engagement modal

Les choses deviennent un peu plus solides au niveau suivant, celui de la prédication élargie, qui fait entrer en jeu les indications circonstancielles, d'où la sélection du temps comme catégorie grammaticale. Sur le plan de l'ontologie sémantique, on obtient un état de fait (*state of affairs*).



Le niveau suivant est celui de la proposition. Dans la tradition inspirée par LYONS (1977), là où un état de fait est ou n'est pas le cas, une proposition est (ou n'est pas) vraie. La catégorie grammaticale serait alors le mode ; ici, l'allemand, avec ses trois modes faisant jouer assez clairement la question de la vérification du dire, illustre assez bien le propos de DIK. Du même coup, pour ce qui est des constituants modifieurs, il semble assez tentant[22] de leur assigner une fonction de spécification des vérifieurs, définis comme les entités dont l'examen permet de conclure à la vérité ou non du propos.

Cette définition du vérifieur est en fait celle que donne P.F. STRAWSON pour le topic[23] (STRAWSON 1964/1971, not. p. 89-93), définition développée par REINHART (1981)[24] et reprise dans la théorie dite des fichiers mentaux. Le topic/vérifieur est la « vraie » référence de l'énoncé, la portion de monde vers laquelle on pointe pour en dire quelque chose et qui est censée vérifier ce « quelque chose » qu'on en dit. Cette notion « logique » du topic se distingue légèrement de la définition plus proprement informationnelle (et antérieure) due à HOCKETT (1958),[25] pour qui le topic est juste « ce dont on parle », au sens du support du propos, qui sera typiquement « connu » ou « accessible ». Mais en pratique, la lecture de STRAWSON et l'utilisation faite de la notion de topic (en tant que « vérifieur » ou « référence » de l'énoncé) dans la théorie

[22] Cette « tentation » n'est pas celle de DIK (1989). *cf.* section à ce propos sous V.

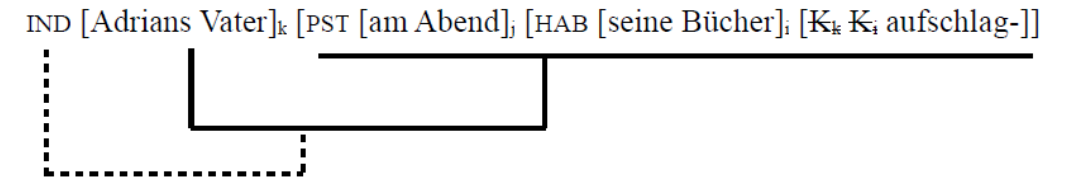
[23] Précisions orthographique : nous écrivons *topic* plutôt que *topique,* à la fois du fait de l'existence d'un substantif féminin *topique* en français (système de topoï) et parce que l'orthographe *topic* nous semble entrée dans l'usage en français *via* la langue des nouvelles technologies de l'information, où un *topic* est justement un sujet de discussion.

[24] STRAWSON emploie plus ou moins indifféremment de *topic, subject, identifying reference, centre of interest* et *being about something*. Son article articule la question de la répartition du savoir à celle de la structure logique de l'énoncé et de ses conditions de vérité, notamment à partir du problème de la référence de l'expression *the king of France* dans *the king of France is bald* (énoncé sans valeur de vérité) par opposition à *the exhibition was visited yesterday by the king of France* (énoncé faux). Dans le point de sa conclusion consacré à la vérification du contenu d'une assertion (point 4 p.93), il emploie *topic*. C'est à Tanya REINHART qu'il revient d'avoir systématisé l'emploi du term *aboutness topic* (*cf*. not. REINHART 1981: 59-60).

[25] Merci à Hélène VINCKEL-ROISIN (c.p.) de nous avoir signalé cette référence à HOCKETT.

des fichiers mentaux sont de nature à suggérer que ces deux définitions sont largement équivalentes. Le recours à la notion de vérification du prédicat chez STRAWSON ou REINHART a toutefois l'avantage de rejoindre l'ordre « sémantico-logique » plus que « psychologique » des réflexions de ZEMB sur lesquelles nous nous appuyons.

Pour notre part, nous définissons donc la différence entre état de fait et proposition par la notion de vérité, qui implique un engagement personnel de la part d'un énonciateur sur la vérifiabilité du propos, par opposition à l'état de fait, qui se définit sans recours à la notion de prise en charge (*cf*. sur ce point BOYE 2012). Signalons par ailleurs que la présence à l'extrême gauche du *Mittelfeld* de ce créneau pour l'*aboutness topic* a déjà établie par FREY (2004).



III.3 Bilan

Nous considérons donc, un peu à la manière de certains traitements génératifs, que l'ordre des constituants en allemand est représentatif de la succession des niveaux prédicatifs correspondant chacun à une catégorie grammaticale, dans un esprit voisin de celui de DIK. Précisons que nous ne prétendons nullement à l'universalité de ces observations ; rien n'oblige en droit l'ordre des constituants dans une langue à être régi par des considérations de structure prédicationnelle. Les rôles sémantiques, la saillance contextuelle, la fonction syntaxique voire des contraintes prosodiques peuvent tout aussi bien assurer ce rôle. Nous pensons simplement qu'en allemand, la structure prédicationnelle est le facteur majeur – mais sans doute pas unique, puisqu'au moins dans le cas des formes faiblement accentuées ou même désaccentuées[26] comme certains marqueurs pronominaux, le réfléchi ou les particules modales, leur tendance à la migration à la suite immédiate de la forme verbale conjuguée ou du subordonnant indépendamment ou presque de tout autre facteur suggère que la prosodie joue elle aussi un rôle, pour ces formes en tout cas. Cette correspondance générale permet de classer les constituants d'un GV dépendant donné dans un tableau reproduisant la succession des étapes de prédication, comme en (10) :

(10) Es war Frau Schweigestill, die den Besuchern im Haustor stattlich entgegentrat, sie freundlich anhörte und ihnen in hohen Gläsern mit langgestielten Löffeln die Limonade mischte. (*Faustus*, S. 276)

C'était Mme Schweigestill qui allait au-devant des invités sur le pas de la porte en y mettant les formes, qui les écoutait amicalement et leur préparait la

[26] Nonobstant la question de savoir si elles sont à proprement parler cliticisées et s'il faut convoquer ici le mouvement dit de WACKERNAGEL.

limonade dans des grands verres avec des cuillères à manche long.
*(litt. « qui les visiteurs dans.le maison-portail formellement au-devant.allait, les amicalement écoutait et leur dans grands verres avec long-manches-*PART.PRF *cuillères la limonade mélangeait »)*

(die) den Besuchern	im Haustor	stattlich	entgegentret-
(die sie)	-	freundlich	anhör-
(die ihnen)	in hohen Gläsern	mit (...) Löffeln	die Limonade misch-
proposition	**préd. élargie**	**préd. complète**	**préd. de base**

Ce qui nous intéresse dans le cas présent, c'est que cette démarche permet à la fois de rester fidèle au centrage sur la notion de prédication et donc à l'intuition fondamentale de ZEMB, tout en conservant une représentation syntaxique largement compatible avec celles de FOURQUET (1972)… et en provoquant une scission du « thème » en plusieurs niveaux rattachés chacun à une prédication singulière. Par là, ce qui était problématique chez ZEMB, à savoir l'existence de « données thématiques à statut intermédiaire » (LARRORY-WUNDER 2011: 168), devient naturel. Or du fait de la fidélité à la notion de prédication, la théorie zembienne du commentaire « phématique » de l'attribution d'un prédicat à un domaine peut être appliquée à chacune des prédications successives ayant marqué la genèse de la proposition. Nous pouvons donc envisager qu'il y a autant de créneaux pour l'apparition de marqueurs phématiques que d'étapes de prédication, d'où le fait que les adverbiaux d'énoncé ou d'énonciation permettent de « révéler », non pas le *hiatus* entre « le » thème et « le » rhème, mais entre les différents niveaux prédicatifs. Mais avant d'y venir, il nous faut revenir sur un problème lié à la définition exacte de la prédication de base et qui semble heurter une affirmation fondamentale de ZEMB : le statut tant actanciel qu'informationnel du sujet.

IV. Digression : Statut du sujet, diathèse, voix

L'une des implications du modèle esquissé ci-dessus est de considérer que la place par défaut du sujet est dans la prédication de base, c'est-à-dire, du point de vue zembien, dans le rhème, ce qui va contre les interprétations les plus courantes associant le sujet à un statut de topic par défaut corrélé à un positionnement dans le MFG. Dans les modèles standard, les sujets rhématiques sont considérés comme des cas de figure marqués, typiquement associés à un prédicat existentiel (« être », « exister »), à un verbe signifiant l'actualisation d'un événement (« avoir lieu », « se produire ») et/ou aux énoncés thétiques. La question du statut informationnel du sujet représente assurément une digression par rapport à l'objet de cet article, mais a été soulevée comme une objection par plusieurs chercheurs français lors de présentations antérieures de nos réflexions. Nous allons donc prendre le temps d'y répondre, mais le lecteur uniquement intéressé par la question de la place des adverbiaux « de phrase » dans une syntaxe fonctionnelle de l'allemand pourra directement se reporter à la

section V. Dans l'intervalle, ce problème du statut du sujet nous permettra aussi de creuser davantage la structure fine des deux premiers niveaux de prédication, pour voir si malgré tout l'allemand ne présente pas un jeu grammatical permettant d'isoler la prédication de base de la prédication complète du point de vue grammatical et argumental.

IV.1 La configuration subjectale chez LAZARD

Nous souhaitons défendre l'idée, empruntée à Gilbert LAZARD, que la « fonction sujet » telle qu'elle est fréquemment présupposée pour l'allemand et les langues accusatives relevant du domaine typologique et aréal parfois nommé *Standard Average European* est en fait une construction complexe qui doit être décomposée en deux niveaux. Du point de vue d'un modèle fonctionnaliste, cette décomposition permet de mieux rendre compte de la bilocation du sujet : le « sujet » de la prédication centrale n'est pas celui de la proposition, et à chacun correspond une place dans le modèle.

ZEMB lui-même pointe du doigt le lieu de cette tension entre deux niveaux de définition du sujet, lorsqu'il oppose sa conception centrée sur la thématicité par défaut et celle de TESNIÈRE, qui fait du sujet un complément au nominatif. C'est également cette tension que tente de capturer CULIOLI lorsqu'il note le sujet C0, le « complément zéro » à la fois radicalement différent des autres par son statut énonciatif (comme chez ZEMB), et pris dans la même mécanique argumentale (comme chez TESNIÈRE). C'est ce que LAZARD (2012: 198 sq.) appelle la « configuration subjectale » : « le sujet » n'existe pas, c'est l'amalgame contingent (et irrégulier d'une langue à l'autre) de deux ensembles fonctionnels ressortissant de niveaux d'analyse différents.

LAZARD distingue d'une part les propriétés qui relèvent de « la machinerie qui assure la cohésion de la proposition[27] : elles sont en rapport avec le mécanisme de la proposition » (LAZARD 2012: 199), où par « proposition » il entend le groupe verbal ; il s'agit en fait essentiellement des propriétés liées à l'actance, au premier chef la présence obligatoire et le marquage au nominatif. D'autre part, il isole un second ensemble de propriétés "pour la plupart en relation avec la coréférence" : position initiale, l'omission possible en cas de coréférence, le jeu de la *switch reference*... du point de vue que nous défendons ici, ces propriétés sont afférentes à la construction du domaine référentiel du « contenu propositionnel », c'est-à-dire à la spécification des vérifieurs de la proposition complète (au sens que proposition a chez DIK).

Dès lors que l'on a affaire à une langue ergative, la « configuration subjectale » de base, c'est-à-dire l'association typique des deux ensembles de propriétés sur un même actant, est abandonnée au profit d'une bipartition où l'agent conserve les propriétés correspondant au statut informationnel mais perd le statut de « complément zéro » (obligatoire et réalisé au cas de l'actant unique des verbes d'état, c'est-à-dire au

[27] N.B. LAZARD emploie *proposition* au sens « grammatical » traditionnel, c'est-à-dire là où nous parlons de GV.

nominatif) au profit du patient. Dans les langues accusatives, les verbes d'états mentaux (verbes affectifs ou expérientiels) offrent souvent des exemples d'énoncés où les propriétés référentielles et textuelles du sujet sont transférées à l'expérient... sans que la force causatrice (le sentiment/la sensation), soit pour autant privée du rang de complément au nominatif (12).

(11) Mir träumt ein Traum.

Je fais un rêve. (litt. « à moi rêve un rêve »)

Mir	träum-t	ein	Traum
1SG : D	rêver-3SG.IND.PRS	INDEF	rêve

Dans cet exemple, le sujet en tant que « complément au nominatif » n'est pas le « sujet de référence » ; le « sujet de référence » est... le complément au datif. Parfois, il n'y a même pas de complément au nominatif :

(12) Mich hungert sein. (R. WAGNER, *Siegfried*, II, 1)

J'ai faim de lui. (réaction goguenarde du dragon à l'annonce de l'arrivée de Siegfried)

Mich	hunger-t	sein
1SG : A	faim-3SG.IND.PRS	3SG : G

Il semble donc bien que même en allemand, on puisse découpler les deux groupes de propriétés définissant la « configuration subjectale ». Les critères du sujet sont caractérisés par une hétérogénéité foncière, en ce qu'ils relèvent de deux niveaux d'analyse différents et ne sont réunis par le système de la langue qu'en vertu d'un hasard typologique. Pour le dire dans les termes de LAZARD :

> Ces deux sous-ensembles de propriétés sont en rapport respectivement avec les fonctions générales du sujet, contribution à la prédication et référence permanente, deux aspects également fondamentaux, mais distincts, de l'énoncé. Ils peuvent se séparer, comme dans les cas examinés ci-dessus, et porter sur deux actants différents que j'ai proposé de désigner respectivement comme *sujet de prédication* et *sujet de référence*. (LAZARD 2012: 199)

Du même coup, le problème du statut sémantico-logique du sujet dans un modèle néo-zembien et/ou fonctionnaliste trouve assez facilement sa solution théorique : le sujet de prédication a sa place dans la prédication de base, le sujet de référence, au niveau 4 (proposition au sens sémantico-référentiel). Au demeurant, cette « configuration » n'implique pas nécessairement que les deux ensembles de propriétés soient également pertinents ou saillants dans le système d'une langue donnée ; on rejoint ici la question de l'opposition entre les langues pour lesquelles les propriétés subjectales « de prédication » sont au moins aussi importantes que celles « de référence » (ce qui correspondrait aux langues généralement dites *subject-prominent*

comme les langues germaniques ou romanes) et celles dans lesquelles ce sont les propriétés définissant le « sujet de référence » qui prévalent (langues dites *topic-prominent* ; le concept a initialement été opposé à celui de *subject-prominent language* pour le chinois et le japonais par LI & THOMSON 1976). Nous allons le voir, cette tension entre les deux pôles de la « configuration subjectale » se manifeste très concrètement dans les langues germaniques lorsque l'on étudie les différentes stratégies de passivation dont elles disposent.

IV.2 Illustration : la passivation entre diathèse et voix

La question de la voix (et/ou de la diathèse) passive permet de mobiliser concrètement cette opposition entre deux définitions du sujet, dont chacune a sa part de légitimité compte tenu de leur intrication dans le système de l'allemand :

- D'une part, le passif comme diathèse régressive (démotion du complément zéro). On a alors généralement affaire à une désagentivation du procès (on dit parfois que l'accent est mis sur l'action elle-même). C'est ici le sujet « de prédication » qui est impacté.
- D'autre part, le passif comme stratégie de thématisation d'un actant autre que l'agent, par exemple à des fins de continuité référentielle. C'est le sujet « de référence » qui est concerné.

En allemand, les deux niveaux sont à première vue difficiles à distinguer. Mais il nous semble possible d'affirmer raisonnablement que le passif français en *se voir* (13), ou bien en allemand la stratégie de promotion des bénéfactifs généralement appelée *Dativpassiv* (« passif du datif ») ou *bekommen-Passiv* (« passif en *bekommen* », du verbe pour « recevoir », qui y est utilisé comme auxiliaire, *cf.* (14), équivalent sémantique de (13)), relèvent d'un mécanisme du second type, dont l'enjeu est de construire un nouveau sujet de référence.

(13) Nous nous sommes vu attribuer une nouvelle salle.

(14) Wir haben ein neues Zimmer zugewiesen bekommen.

(litt. « nous avons reçu attribuée une nouvelle salle »)

Wir	hab-en	ein	neu-es	Zimmer	zu-ge-wei</ie>s-en	bekomm-en
1PL : N	avoir-PL	INDEF	nouveau-nt : N/A	pièce$_{(nt)}$	PVB-PART.PRF-envoyer-PART.PRF	recevoir-PART.PRF

À l'opposé, le passif canonique, construit en allemand avec l'auxiliaire *werden*, peut aisément donner lieu à des énoncés sans sujet et est généralement vu dans les grammaires comme un moyen de recentrer l'énonciation sur le procès lui-même plutôt que sur le rôle causal des actants.

(15) Hier wird nicht geraucht.

Ici, on ne fume pas. (litt. « ici ne devient pas fumé »)

On se rapproche ici de la description benvenistienne de la diathèse, qui trouve son expression la plus claire, pour ce qui est des langues germaniques, dans le domaine scandinave et notamment en suédois, où il existe un moyen-passif pleinement grammaticalisé (marqué par l'adjonction du morphème -*s*[28] à la forme active correspondante) s'opposant au passif en *devenir* (*bli*) + participe parfait pour l'ensemble des tiroirs verbaux du système. [29]

(16) Han blev påkörd av en bil.

Il a été renversé par une voiture. (suédois; HOLMES & HINCLIFFE 2008: 136)

Han	blev	påkör-d	av	en	bil
3SG.m.N	devenir : PST	renverser-PART.PRF	PREP	INDEF.C	voiture$_{(c)}$

(17) Frukost serveras kl.9.

Le petit déjeuner est servi à 9h. (suédois; HOLMES & HINCLIFFE 2008: 136)

Frukost	servera-s	kl.9
petit déjeuner	servir : PRS-MOY	à.neuf.heures

(18) Det arbetas från morgon till kväll.

Ça travaille du matin au soir. (suédois; ENGDAHL 2006: 38)

Det	arbeta-s	från	morgon	till	kväll
dem	travailler : PRS-MOY	prep	matin	prep	soir

Si les critères exacts de cette opposition font encore débat, il semble bien que la diathèse en -*s*, que nous appelons ici *moyen-passif*, soit une représentante éminente de la « diathèse interne » de BENVENISTE (1950/1966). En particulier, on peut noter que l'actant « subjectifié », lorsqu'il y en a un, est parfois le même que celui qui aurait occupé la fonction sujet à l'actif, la différence étant que dans la diathèse en -*s*, il est présenté comme ayant une certaine propension plus ou moins irrépressible à faire quelque chose, ce qui revient à le construire comme le siège d'une passion davantage que comme un actant contrôlant ses actions. Un exemple assez net est celui du chien enragé :

[28] Ce morphème est lui-même issu du réfléchi *sig* : le moyen-passif scandinave trouve son origine dans une voix pronominale.

[29] En danois et en suédois, la forme en -*s* ne s'observe guère qu'au présent, et est cantonnée aux expressions génériques et/ou modales. Il s'agit d'un moyen clairement distinct du passif en *bli*, réputé le plus fréquent. *cf. infra.*

(19) Se upp, se upp, hunden bits, den har rabies.

Attention, attention, le chien mord à tort et à travers, il a la rage! (suédois, KORP).[30]

Se	upp,	se	upp,	hund-en	bit-s,	den	har	rabies.
voir : IMP	PVB	voir : IMP	PVB	chien$_{(c)}$-DEF : C	mordre : PRS-MOY	3SG.C	avoir : PRS	rage

On observe en outre, dans toutes les langues scandinaves, une forte appétence des formes en *-s* pour les contextes génériques, habituels et imperfectifs et pour les procès atéliques. Ce sont les seuls contextes où la forme en *-s* est licite en danois et en norvégien ; en suédois, où c'est la forme en *-s* qui est le « passif par défaut », la périphrase en *devenir* est proscrite de ces mêmes contextes, et se concentre sur les procès téliques présentés comme des événements ponctuels. Comme le fait remarquer ENGDAHL (2006: 35), dans un texte présentant une alternance entre les « deux passifs », les formes en *-s* sont employées pour construire des situations d'arrière-plan qui peuvent relever de l'itération ou de l'événement en incidence duquel survient celui dont on veut véritablement parler, tandis que le procès de premier plan, par exemple celui qui représente une nouvelle étape dans la narration, sera plutôt conjugué au passif périphrastique – une alternance qui n'est pas sans rappeler celle entre imparfait et passé simple dans la narration « historique » en français.

Ce dernier point opère la liaison avec la question qui nous préoccupait en II.1., à savoir celle d'un modèle d'enchaînement des prédications sur plusieurs niveaux, avec à chaque fois la construction d'un prédicat avec ses satellites et opérateurs : c'est une question lancinante pour beaucoup de théories grammaticales que de savoir jusqu'où la voix et/ou la diathèse peut être traitée comme une catégorie du verbe au même titre que, dans « nos » langues, l'aspect, le temps et le mode. Les données du suédois, mais également certaines théories comme celle des critères de transitivité, poussent à reconnaître à la diathèse une fonction catégorielle au sens de FOURQUET (1972), qui dans certains textes a d'ailleurs compté l'opposition entre actif et passif au rang des oppositions catégorielles.

La diathèse, y compris lorsqu'on la cantonne strictement au niveau 1, participe de fait de la construction de la référence de l'énoncé par l'énonciateur. En allemand en tout cas, elle détermine si le prédicat est donné comme une propriété générale ou comme un événement/une transformation ; les rôles sémantiques canoniques appelés par la forme schématique d'un prédicat verbal ne correspondent pas en droit à la valence de ce prédicat, et c'est au moins en partie la diathèse qui détermine si toutes les places d'argument inférables de la forme schématique seront instanciées ou pas, ce qui aboutit à différents types de stabilisation (ou de non-stabilisation) de la notion du prédicat. Ce faisant, dans les termes de CULIOLI (1990), la construction des arguments

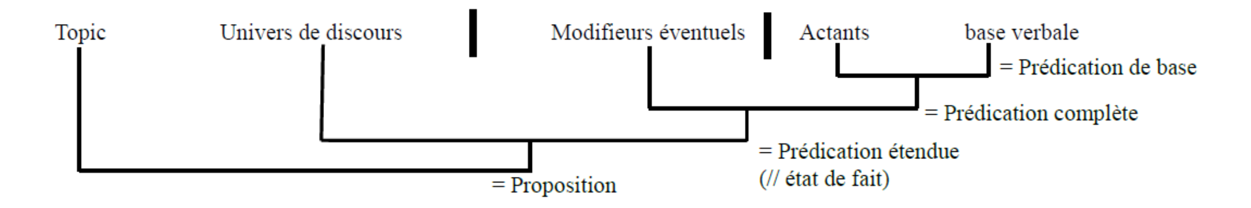
[30] Source : KORP (Ref. : Press 98 – KUL – DN – 1998-06-10).

participe du repérage de la notion. On peut alors poser que c'est là l'enjeu du tout premier niveau « de DIK » ou « à la DIK », celui de la prédication de base.

V. Statut et place des adverbiaux d'énoncé et d'énonciation dans ce modèle

V.1 Positionnement vis-à-vis du modèle de Jean-Marie ZEMB et du standard fonctionnaliste

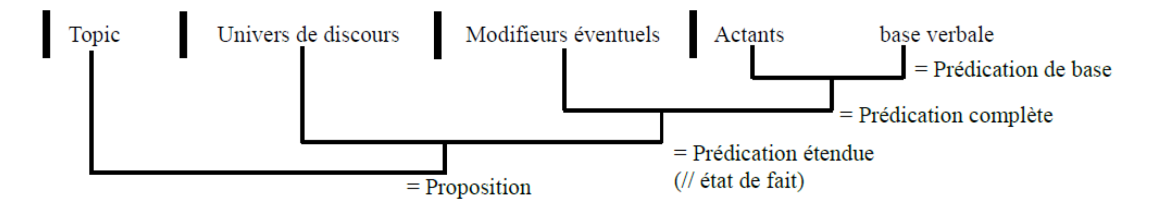
Une fois les grandes lignes de ce modèle fonctionnaliste posées, nous pouvons revenir à ZEMB et à « l'univers pluridimensionnel du phème ». Nous passerons rapidement sur la négation de phrase, qui tend effectivement être construite à la jointure de la prédication complète et des satellites permettant de passer à la prédication étendue (qui dénote et situe un état de fait identifiable). Ce positionnement ne pose pas de problème, puisque l'on peut tout à fait affirmer, dans l'esprit de ZEMB, que le rôle par défaut de la négation de phrase est d'empêcher la prédication d'une notion sur une situation. Cette notion de situation étant celle que construisent les satellites de la prédication étendue, il n'est finalement pas si étonnant que la négation intervienne souvent entre la construction de la situation et celle de la notion complète, saturée en termes de structure interne. Mais cette localisation n'est qu'une tendance, puisqu'il est tout à fait possible d'imaginer un scénario où seul le prédicat verbal serait rejeté (auquel cas la négation apparaîtra en aval de son site par défaut), ou bien, à l'inverse, où il y aurait consensus sur les entités dénotées par l'énoncé et sur rien d'autre (*nicht* sera alors réalisé en amont). Le scénario zembien serait alors le cas par défaut, et le scénario fourquetien, la règle structurale.



| Places ordinaires de *nicht* (correspond au refus d'asserter un prédicat à propos d'un univers de discours constitutif de « ce dont on parle » et réputé accessible)

Figure 2 : « Ordre de base » et structure prédicative de la proposition allemande dans l'ébauche d'un modèle fonctionnaliste

Les choses sont plus complexes, en tout cas à première vue, pour les adverbiaux d'énoncé et/ou d'énonciation qui ont occasionné ces réflexions en prenant en défaut le modèle de ZEMB et en faisant voler en éclats l'unité du thème. Ce modèle réformé fait-il davantage droit aux propriétés observées sur corpus ? La scission du thème et l'existence de données « thématiques à statut intermédiaire » ne posent plus véritablement problème, puisque « le » thème est remplacé par une cascade de repères (ou satellites, si l'on veut coller à la terminologie de DIK), cascade qui révèle l'existence d'une pluralité de prédications toutes susceptibles de faire l'objet d'une « modalisation ».



Créneaux accessibles aux marqueurs phématiques

Figure 3 : « Ordre de base », structure prédicative de la proposition allemande et place des adverbiaux phématiques

À nouveau, il s'agit juste de donner raison au premier modèle de FOURQUET (1979a et b, ainsi d'ailleurs qu'à FREY & PITTNER 1998) plutôt qu'à la lettre de celui proposé par ZEMB. Ou plus exactement, davantage qu'à la lecture du modèle de ZEMB le plus souvent préconisée par son auteur, puisqu'en 1984, dans l'introduction au tome II de sa grammaire parallèle, ZEMB envisage expressément une autre lecture de sa propre théorie, qui n'est pas totalement sans évoquer celle à laquelle nous arrivons :

> On n'en éprouve pas moins d'hésitation à écarter divers emplois (…) tels que ceux de *manifestement* ou de *vielleicht*[31] dans *des gens manifestement mal intentionnés* et *die vielleicht schwierigste Aufgabe*[32]. En effet, phème ne supposant pas assertion, non seulement on peut avoir des relations phématiques dans des séquences subordonnées classiques (…) avec un verbe conjugué (*weil das nicht immer erwähnt wird*[33]) ou un infinitif (*pour ne pas l'y voir nager*), mais cette construction se retrouve avec des participes (*das offenbar verstimmte Klavier, die vermutlich drohende Verschmutzung der Riviera*[34]) et même avec des adjectifs qualificatifs simples (*le vert sans doute trop clair*) (…). Bref, il faudrait indexer les relations phématiques selon les niveaux : niveau de l'assertion, niveau des constituants de premier degré, niveau des N', des A' *etc*. Une telle pratique n'implique-t-elle pas une syntaxe générative ou générativiste, c'est-à-dire la reconnaissance d'*énoncés primitifs* comportant chacun leur *phème asserté* ? (ZEMB 1984: 107)

Pour notre part, nous ne reconnaissons pas « d'énoncés primitifs » mais des prédications primitives, et nous ne replions pas aussi immédiatement les « niveaux » sur des espèces syntaxiques (N', A' *etc*.). Mais ceci mis à part, nous pouvons nous reconnaître dans cette hypothèse lancée par ZEMB, et que finalement il n'a jamais frontalement réfutée.

C'est finalement -et assez paradoxalement- du point de vue du modèle de DIK que ce résultat est le plus problématique. En effet, il n'aura pas échappé au lecteur familier de la *Theory of Functional Grammar* que nous nous sommes considérablement écarté du modèle initial pour ce qui est du niveau de la proposition.

[31] « Peut-être ».
[32] « La tâche peut-être la plus difficile » (litt. « la peut-être plus difficile tâche »).
[33] « Parce que cela n'est pas toujours évoqué » (litt. « parce que cela *neg* toujours évoqué devient »). À noter que la négation est ici une négation de constituant (sur *immer*).
[34] « Le piano manifestement désaccordé, la pollution qui menace vraisemblablement la Riviera » (litt. « le manifestement désaccordé piano, la vraisemblablement menaçante pollution de la Riviera »).

Chez DIK, les satellites de niveau propositionnel sont justement les adverbiaux d'énoncé, tandis que les adverbiaux d'énonciation auraient leur place au niveau supérieur, celui de l'illocution, dont nous avons dit qu'il trouverait son équivalent structural dans la question de la réalisation du constituant initial. Or nous observons que l'heuristique fonctionnaliste nous mène à traiter les arguments à statut de vérifieur (~statut topical) comme satellites propositionnels, tandis que les adverbiaux d'énoncé et d'énonciation seraient appariés… et sortis de l'agencement en niveaux. Ceci implique donc une révision finalement assez importante des catégories de départ, dont nous voulons nous expliquer dans cette dernière section.

V.2 « Le » phème existe-t-il ?

Commençons par écarter les connecteurs de type *deshalb, daher etc*. (« pour cette raison », « en suite de quoi »), que l'on rattache parfois au phème et que nous avons sciemment laissés de côté dans cette étude. En effet, ils présentent de toute façon des propriétés distributionnelles différentes[35] des autres adverbiaux d'énoncé ou d'énonciation,[36] qui devraient plutôt inciter à leur attribuer le statut de circonstants non-liés, auquels cas ce seraient en fait des satellites opérant soit au niveau de la proposition, soit, plus vraisemblablement au vu de leurs domaines-sources (temporalité, causalité, consécution…) au niveau des états de fait. Dans ce cas, leurs propriétés topologiques seraient celles des constituants de leur niveau, c'est-à-dire, pour l'essentiel, des circonstants, ce qui se trouve correspondre également aux observations de LARRORY-WUNDER (2011) sur leur fréquent positionnement au beau milieu du *Mittelfeld* gauche, pour une raison qui par conséquent ne serait pas la même que pour les adverbiaux que nous qualifierions de « perspectivaux » (adverbiaux d'énoncé et d'énonciation non-connectifs).

Concernant l'appariement des adverbiaux d'énoncé, d'énonciation et éventuellement d'illocution[37] : nous distinguons ici trois ordres d'opération, suivant en cela NØLKE (1993), qui refuse de replier l'énonciation et l'illocution l'une sur l'autre.[38] Mais, précisément dans l'esprit de NØLKE, nous inclinons également à traiter ces trois

[35] En particulier, les connecteurs à proprement parler (NØLKE 1993 parlerait de « vrais connecteurs » ou « connecteurs analytiques ») ne sont pas licites en après-première position mais peuvent apparaître dans la portée d'un opérateur à polarité négative. C'est l'inverse qui est vrai pour les autres adverbiaux d'énoncé et d'énonciation.

[36] Notons d'ailleurs que dans son recueil d'études sur le français, NØLKE (1993) ne les rattache que par intermittence aux adverbiaux contextuels (adverbiaux d'énoncé, d'énonciation et d'illocution).

[37] Il s'agirait de formes comme *bref* en français. En allemand, ils sont généralement construits sur le patron <adjectif + *gesagt* > (participe parfait du verbe « dire »). Nous avons laissés ces adverbiaux de côté dans le présent travail.

[38] NØLKE, qui travaille pourtant dans une perspective searlienne, fait de l'illocution une facette de l'énonciation, liée à la production de l'acte de langage lui-même, tandis que l'énonciation est plutôt le mécanisme général de la production langagière. Dans sa typologie des adverbiaux d'énoncé et d'énonciation, certains adverbiaux d'énoncé comme *si tu as soif* dans le fameux exemple « Si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo » ne sont pas des adverbiaux d'illocution, contrairement par exemple à *Franchement* dans « Franchement, il exagère » (*cf*. sur ce point NØLKE (1993: 82 sq.)).

ordres comme trois « perspectives » (le terme est de lui) dans lesquelles une *même* unité peut faire l'objet d'une modulation – en l'occurrence, chez NØLKE, une modulation par le locuteur, mais il nous semble que cette vision peut être acceptée même par celles et ceux qui défendent une conception différente de la prise en charge et de l'énonciation. Au demeurant, chez NØLKE (1993) lui-même, cette tripartition ne représente qu'un premier niveau de granularité, au-delà duquel il est bien sûr possible de distinguer entre différents ordres d'opérations, y compris pourquoi pas selon une hiérarchie du même type (que l'on pense ici à la distinction, héritée de PÉRENNEC (1979), entre les modalisateurs, adverbiaux d'énoncé épistémiques, et les appréciatifs, adverbiaux d'énoncé que l'on qualifiera ici d'axiologiques).

Comme la négation, qui se situe d'ailleurs elle aussi en-dehors du système des niveaux chez DIK, les adverbiaux d'énoncé et d'énonciation doivent être entendus comme des modulateurs de prédication structurés selon une hiérarchie propre (en bas de laquelle se trouve *nicht*) et à même d'opérer indifféremment sur une liaison prédicative de quelque niveau que ce soit, sous réserve que cette possibilité ne soit pas bloquée par l'emploi en amont d'un modulateur de rang inférieur dans la hiérarchie.

On retrouve donc, répétée à tous les niveaux, la structure suivante brièvement envisagée par ZEMB :

(PH) [TH [RH]]

ou plutôt

(Mod.) [Dom. [Préd.]]

À chaque fois, cette structure aboutit à la formation d'un complexe qui peut lui-même faire l'objet d'un repérage sur un domaine, lequel repérage est bien sûr susceptible de faire l'objet d'une modulation.

$(\text{Mod.}_i)\ [\text{Dom.}_i\ [\ (\text{Mod.}_j)\ [\text{Dom.}_j\ [\text{Préd.}_j]]\ ]_{=\text{Préd.}i}\ ]$

Le choix de l'ordre Modulateur – Domaine – Prédicat illustre également une autre différence possible avec ZEMB, qu'il conviendrait d'approfondir dans des travaux ultérieurs, à savoir que si l'on peut raisonnablement envisager de placer *nicht* entre le domaine (ou repère) et le prédicat, il nous semble très tentant de localiser le « site naturel » des adverbiaux dits de phrase devant la paire domaine-prédicat. Entre autres raisons, cela nous semble plus à même de rendre compte du fait qu'il est rarissime de trouver la négation « globale » en tête d'un GV dépendant, alors que la chose ne pose aucun problème pour un adverbial d'énoncé ou d'énonciation, de la même manière que seuls ceux-ci sont licites dans le champ initial de l'énoncé en allemand actuel.

On obtiendrait alors deux schémas :

- pour *nicht* :

  Dom. [neg [Préd.]]

- pour les autres adverbiaux dits phématiques :

  Mod. [Dom. [Préd.]]

- si le prédicat est lui-même nié, on obtient :

  Mod. [Dom. [neg [Préd.]]]

Dans ce cas, la prédiction est que l'adverbial d'énoncé ou d'énonciation est normalement séparé de la négation par un constituant satellite relevant du même niveau. Ainsi, dans l'exemple suivant (20), *nicht mehr* (« ne… plus ») que nous interprétons comme un marqueur spécialisé dans la négation au niveau de la prédication étendue, est précédé de *irgendwann* « à un moment ou à un autre », qui est un repère opérant à ce même niveau, devant lequel se trouve *vielleicht* « peut-être », qui modalise l'ensemble de la prédication. L'ordre <Mod. [Dom. [neg [Préd.]]]> s'observe donc au niveau de la prédication étendue.

(20) Vor kurzem hätte ich auch gedacht, dass unser Dorf **vielleicht irgendwann nicht mehr** auf der Landkarte sein wird. (DR 090913-02)

Il y a peu, j'aurais moi aussi cru que notre village ne serait peut-être un jour plus visible sur la carte.

Mais que faire là où l'adverbial phématique et la négation se jouxtent dans la chaîne parlée ? Ce cas de figure, normal chez ZEMB, est justement celui qui se dérobe à l'intuition si nous brisons l'unité du phème. Sur ce point effectivement, notre solution sera « générative », puisqu'elle recourra à la notion de mouvement.[39] Nous poserons en effet que si les deux opérateurs apparaissent côte à côte, c'est qu'une place de satellite est restée inoccupée, soit tout bonnement parce qu'il n'y a pas de satellite de ce niveau dans l'énoncé en question, soit du fait d'un mouvement à gauche du constituant qui occuperait cette position en droit.

Ainsi, dans l'exemple suivant, *vielleicht* opère sur la prédication de base dans son ensemble, tandis que *nicht* nie le prédicat de cette même prédication. En droit, les deux doivent être séparés par les arguments du verbe, mais ils apparaissent côte à côte.

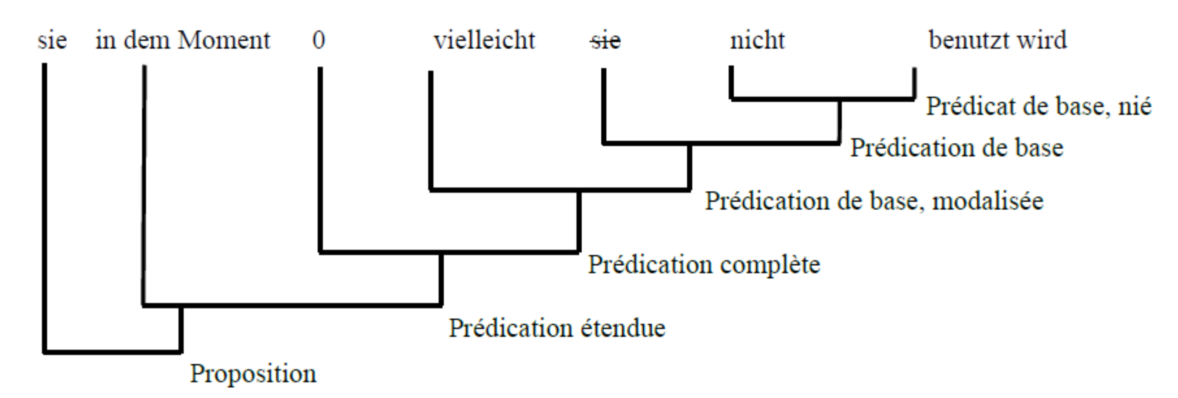
(21) Es wird so sein, dass wir diejenigen, die konventionelle Kraftwerke betreiben, auch dafür entlohnen müssen, dass sie diese Kapazität vorhalten, auch wenn **sie in dem Moment vielleicht nicht benutzt wird**. (DR 170813-05)

Nous devrons également dédommager ceux qui exploitent des centrales énergétiques conventionnelles pour le maintien de cette capacité [de production], même si ***elle n'est peut-être pas utilisée pour le moment.***

sie	in	d-em	Moment	vielleicht	nicht	benutz-t	wird
3SG : f : N	PREP	DEF-m/nt : D	moment$_{(m)}$	peut-être	NEG	utiliser-PART.PRF	AUX.PASSIF : 3SG : IND : PRS

[39] Dans la mesure où, si l'on travaille selon la doctrine « régressive » de la proposition, on n'échappe pas à la notion de *mouvement*, que l'on soit chomskyste, fourquetien ou même zembien, le recours à cet outil ne pose pas particulièrement de problème, au moins à titre heuristique.

Ceci s'explique en posant que la position d'argument au nominatif (sujet de prédication), qui a sa place entre *vielleicht* et *nicht*, est laissée vide : le sujet de prédication étant aussi le sujet de référence, il est réalisé plus à gauche, au niveau proprement propositionnel.



Ce point appellerait des développements supplémentaires qui excéderaient le cadre de cet article, en nous contraignant à réfléchir longuement au rôle de « repère fondamental » (CULIOLI) assigné au constituant initial, et à la raison pour laquelle un adverbial d'énoncé ou d'énonciation peut jouer ce rôle de repère initial, mais pas la négation. Dans l'immédiat, nous nous contenterons donc d'indiquer que nous voyons dans des adverbiaux d'énoncé ou d'énonciation des marqueurs de perspective énonciative venant spécifier un biais énonciatif et plus spécifiquement, le plus souvent en tout cas, argumentatif présidant à l'élaboration du propos en général, d'où, si l'on raisonne iconiquement, une certaine tendance à être placé devant la lexis complète à qualifier, laquelle lexis se révèle elle-même être le repérage d'une notion sur un domaine, tandis que la négation, elle, correspond à une modalisation immanente à la lexis, puisqu'il s'agit de construire un prédicat d'un certain type (positif ou négatif), opération distincte en droit de la modalisation du jugement, qui concerne l'assignation de ce prédicat à un sujet (ici : à un domaine).[40] De la même manière, si l'opération dont relèvent les adverbiaux d'énoncé ou d'énonciation est une opération de perspectivation

[40] On pourrait s'interroger sur les raisons qui conduisent ZEMB à faire de la polarité du jugement et de sa modalisation (ainsi que de son appréciation axiologique) des sous-branches d'une même macro-opération de modulation de l'attribution du prédicat à son sujet. Le plus probable est que sous l'influence de sa formation de logicien spécialiste d'ARISTOTE, il ait choisi de suivre THOMAS D'AQUIN lorsque celui-ci écrit dans le *De Propositionibus Modalibus* : « Modi autem qui compositionem determinant, sunt sex, scilicet : verum, falsum, necessarium, impossibile, possibile, contingens. » Le phème est alors l'équivalent du Modus scolastique. Signalons simplement qu'au plus tard depuis KANT (*Analytique des concepts*, dans la première *Critique*), la qualité du jugement (affirmatif-négatif-infini) et sa modalité (problématique-assertorique-apodictique) sont nettement distinguées et même opposées. De même, en logique contemporaine, la négation fait partie des opérateurs de la logique du premier ordre (logique classique), tandis que les opérations modales font l'objet d'opérateurs additionnels qui, dans la formalisation d'un raisonnement, sont traités en amont du calcul des prédicats. L'unité du phème chez ZEMB nous semble donc un legs de ses positions en tant que logicien, positions qui (si tant est qu'elles soient pertinentes pour l'analyse de faits de langue) ne sont pas non plus universellement admises en logique même.

du propos, il est finalement peu étonnant d'observer que ces formes ont la capacité[41] d'être réalisées très tôt dans l'énoncé, en amont du topic (au sens « vérificationniste » que nous donnons à ce terme) et des circonstants. En effet, cette position précoce correspondrait à une modulation de la proposition (plutôt que de l'état de fait ou de la prédication centrale), c'est-à-dire qu'elle intervient à un moment où l'enjeu dans l'élaboration du propos est de s'engager sur les conditions de vérification du prédicat encore à construire et qui dénote, lui, un état de fait réel ou supposé. En ce sens et dans un esprit très proche de celui de DIK (1989), il n'y a aucune surprise à observer une certaine appétence des adverbiaux d'énoncé ou d'énonciation pour le niveau de la proposition complète dès lors que celle-ci se définit par la monstration de conditions de vérité intersubjectives.

Conclusion

Du point de vue du problème qui nous préoccupe, nos conclusions sont de deux ordres : celles qui concernent la structure générale de la proposition allemande et qui relèvent du postulat spéculatif, et celles plus spécifiquement relatives à la syntaxe de la négation et des adverbiaux d'énoncé et d'énonciation.

L'ordre déterminé-déterminant caractéristique de la syntaxe de l'allemand correspond dans le groupe verbal, sur le plan sémantique, à une succession domaine-prédicat. Le groupe verbal, dont la structure fondamentale (« ordre de base ») correspond aux groupes verbaux dépendants et se lit encore dans le *Mittelfeld* des énoncés autonomes, est construit selon une cascade de prédications associant chacune un opérateur grammatical (les catégories de FOURQUET (1972)) à zéro, un ou plusieurs satellites lexicaux (« membres du groupe » chez FOURQUET). On obtient ce faisant un nombre prédéfini de niveaux de prédication, qui correspond à la hiérarchie des niveaux de représentation chez DIK (1989).[42] Chaque niveau de prédication correspond en bloc à l'association d'un domaine de discours, qui correspondrait au thème de ZEMB, à un prédicat complexe, qui correspond à ce qu'il appelait rhème.

Ceci posé, un certain nombre de problèmes posés par l'étude du positionnement des adverbiaux d'énoncé et d'énonciation en discours peuvent selon nous être résolus. Le point le plus important à nos yeux est qu'il devient possible, et même nécessaire, de

[41] N'ayant pas réalisé d'étude statistique, nous nous abstiendrons de parler de propension. Mais d'un point de vue strictement théorique et de la même manière qu'il est assez naturel de faire de la prédication centrale le site par défaut de la négation, il pourrait sembler tentant de traiter le niveau de la proposition vérifiable (*i.e.* dotée d'un topic) comme celui des adverbiaux d'énoncé et d'énonciation, et notamment de ceux qui ont une forte coloration épistémique (*cf. freilich* en (5)).

[42] Cette coïncidence constitue en elle-même une incitation à la recherche comparative : les travaux de DIK étant basés sur les langues indo-européennes, on peut se demander ce qu'il y a de potentiellement universel ou au contraire glottocentrique dans sa sémantique et ce qu'il en est de langues disposant d'un inventaire de catégories différent, et notamment plus étendu. Le même impératif de confrontation vaudrait aussi en diachronie, compte tenu des diverses restructurations connues par l'allemand au fil de son histoire (ou plutôt : connues au fil de l'histoire par les divers parlers germaniques, dont ceux desquels est issu l'allemand contemporain), du point de vue des catégories grammaticales.

poser que chaque niveau de prédication peut donner lieu à une modalisation ou perspectivation, ce qui aboutit à une pluralité de sites possibles pour les marqueurs spécialisés dans cette mise en perspective de la prédication. Comme chez ZEMB (1978) et FOURQUET (1979a et b), ces sites sont des *indices* : ils nous renseignent sur le niveau d'incidence de l'adverbial et ce faisant agissent en révélateurs d'une structure prédicative. Néanmoins, ces indices sont d'au moins deux ordres, et ne révèlent justement pas tous la même structure : là où la négation est en fait solidaire du rhème, c'est-à-dire qu'elle nous permet d'identifier ce qui est le prédicat dans la prédication sur laquelle il opère, l'adverbial d'énoncé/d'énonciation, lui, est solidaire de la prédication dans son ensemble et la précède ; il en révèle pour ainsi dire le point de départ, c'est-à-dire que si satellite lexical il y a, l'adverbial précède le satellite, marqueur du domaine, et non directement le prédicat comme c'est le cas pour *nicht*. Enfin, nous décelons une tendance à un positionnement relativement haut des adverbiaux d'énoncé/d'énonciation lié à leur lien étroit avec la prise en charge énonciative et la subjectivation du contenu, tandis que la négation, elle, se concentre sur la prédication complète et la prédication de base, laissant en-dehors de sa portée les topics et les indices circonstanciels constitutifs de l'univers de discours (dans la prédication étendue), réputés accessibles ou déjà ratifiés. Ce dernier point mériterait assurément d'être approfondi : s'agit-il d'une tendance ou d'une règle plus systématique ? Quels liens faudrait-il alors établir entre structure prédicative et répartition du savoir (structuration informationnelle à proprement parler) ? On ne peut pas non plus écarter que cette appétence des uns pour les niveaux prédicatifs inférieurs et des autres pour les niveaux supérieurs soit un artefact lié au statut fondamentalement assertif des adverbiaux d'énoncé/d'énonciation, qui ne sont de toute façon pas licites dans la portée d'un opérateur de polarité négative comme *nicht*, d'où le fait que la variation ne s'observe qu'à la gauche de la négation.

Terminons par quelques remarques plus générales. La recherche francophone en syntaxe de l'allemand est travaillée depuis longtemps par une tension entre les démarches se revendiquant de FOURQUET et celles d'inspiration zembienne, deux traditions dont il convient de reconnaître le faible écho en-dehors du champ de la germanistique française, en particulier pour ce qui est des travaux de ZEMB.[43] La grammaire fonctionnelle a pour elle de présenter un modèle extrêmement souple et qui a à son tour influencé de nombreux travaux en typologie, soit sous son nom propre soit surtout *via* la *Functional Discourse Grammar* promue par HENGEVELD et la *Role and Reference Grammar* de VAN VALIN. Nous avons tenté de montrer que le legs de FOURQUET et ZEMB pouvait assez facilement être intégré à l'architecture générale du programme théorique de DIK (1989). En retour, celui-ci offre selon nous une issue au conflit d'interprétation entre fourquetiens et zembiens, puisqu'il permet d'intégrer les intuitions fondamentales des deux auteurs dans un même cadre.

[43] FOURQUET, par son association à TESNIÈRE, a inspiré plusieurs syntacticiens importants en Allemagne, comme U. ENGEL ou H.-W. EROMS. Toutefois, la réception des travaux dépendentialistes et connectivistes en Allemagne est aujourd'hui largement empêchée par la grande proximité ressentie avec la grammaire générative, qui semble constituer un cadre plus attrayant en termes de visibilité internationale.

Abréviations utilisées dans les gloses

A : accusatif
ADJ : adjectif, adjectival
AUX : auxiliaire
BV : base verbale
c : genre commun
COP : copule
D : datif
DECL : déclinaison
DEF : défini
DEM : démonstratif
DER : morphème dérivatif
f : féminin
G : génitif
GConj : groupe conjonctionnel
GN : groupe nominal
GV : groupe verbal
IND : indicatif
INDEF : indéfini
INF : infinitif
m : masculin
MOY : moyen
N : nominatif
NEG : négation
nt : neutre
PART : participe
PL : pluriel
POSS : possessif
PREP : préposition
PRF : parfait
PRIV : privatif
PRS : présent
PST : passé
PVB : préverbe
REFL : réfléchi
REL : relatif
SUB : conjonction
SG : singulier
TEMP : temporel

Corpus

DR : corpus personnel. Interviews d'actualité des stations *DeutschlandRadio Kultur* et *Deutschlandfunk* du 16 août au 23 septembre 2013. longueur : 208.606 mots, durée : 18h23min.

FAU : Thomas Mann. 1955. Doktor Faustus. Das Leben des deutschen Tonsetzers Adrian Leverkühn, erzählt von einem Freunde. Francfort : Samuel Fischer. 36e édition, 2008.

MODICOM, Pierre-Yves. 2016. Syntaxe de l'adverbe de phrase et structure prédicative de la proposition allemande – Éléments pour une description fonctionnelle. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 23-59

Références bibliographiques

Benveniste, Emile. 1966. Actif et moyen dans le verbe. In *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard, TEL, 168-175.

Boye, Kasper. 2012. *Epistemic Meaning. A cross-linguistic and functional-cognitive study* (Empirical Approaches to Language Typology 43). Berlin/New York : De Gruyter.

Butler, Jonny. 2004. *Phase structure, phrase structure and quantification*. Thèse de doctorat, University of York.

Culioli, Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation, I : Opérations et représentations*. Paris/Gap : Ophrys

Dik, Simon C. 1989. *The theory of functional grammar, I : The structure of the clause*. Dordrecht : Foris. (*cf*. aussi rééd. revue par K. Hengeveld en 1997 chez Mouton/De Gruyter)

Engdahl, Elisabet. 2006. Semantic and syntactic patterns in Swedish passives. In Benjamin Lyngfelt & Torgrim Solstad (éds.). *Demoting the agent : Passive, middle and other voice phenomena* (Linguistik Aktuell 96), 21-45. Amsterdam : John Benjamins.

Fourquet, Jean. 1972. Wortart, Phrase, Spezifische Einheit. In *Festschrift Hans Eggers*. Tübingen : Niemeyer, 9-17.

Fourquet, Jean. [1971] 1979a. Satzgliedfolge und Satzverneinung als Probleme der Struktur. In Danielle Buschinger & Jean-Paul Vernon (éds.), *Recueil d'études de Jean Fourquet, II : Linguistique,* 179-187. Paris : Champion.

Fourquet, Jean. [1971] 1979b. La place de *nicht*. In Danielle Buschinger & Jean-Paul Vernon (éds.), *Recueil d'études de Jean Fourquet, II : Linguistique,* 188-194. Paris : Champion.

Frey, Werner. 2004. A medial topic position for German. *Linguistische Berichte* 198, 153-190.

Frey, Werner & Karin Pittner. 1998. Zur Positionierung der Adverbiale im deutschen Mittelfeld. *Linguistische Berichte* 176, 489-534.

Haider, Hubert. 2010. *The syntax of German.* Cambridge : Cambridge University Press.

Hengeveld, Kees & Lachlan Mackenzie. 2008. *Functional discourse grammar. A typologically-based theory of langage structure*. Oxford : Oxford University Press.

Hockett, Charles Francis. 1958. *A course in modern linguistics*. New York : MacMillan.

Holmes, Phillip & Ian Hincliffe. 2008. *Swedish : An essential grammar.* Londres : Routledge.

Koch, Peter & Wulf Oesterreicher. 1985. Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte. *Romanistisches Jahrbuch* 36(85), 15-43.

König, Ekkehard. 1991. *The meaning of focus particles.* A comparative perspective. London : Routledge.

Larrory-Wunder, Anne. 2011. La place des connecteurs dans l'énoncé déclaratif allemand. In Thierry Gallèpe & Martine Dalmas (éds.), *Déconstruction - Reconstruction. Autour de la pensée de Jean-Marie Zemb*, 161-171. Limoges : Lambert-Lucas.

Lazard, Gilbert. 2012. Devoirs de vacance. In *Etudes de linguistique générale, II : La linguistique pure.* Louvain : Peeters. 189-246.

Li, Charles N. & Sandra A. Thompson. 1976. Subject and topic : A new typology of language. In Charles N. Li (éd.), *Subject and topic*, 457-489. New York : Academic Press.

Lyons, John. 1977. *Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.

Nølke, Henning. 1993. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.

Nølke, Henning. 2001. *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.

Pérennec, Marcel. 1979. *Illocution et assertion en allemand contemporain.* Thèse de doctorat ès lettres, univ. Paris IV. (micro-fiches, Lille : ANRT)

Reinhart, Tanya. 1981. Pragmatics and linguistics : an analysis of sentence topics. *Philosophica* 27, 53-94.

Searle, John. 1969. *Speech acts. An essay in the philosophy of language.* Cambridge : Cambridge University Press.

Strawson, Peter Frederick. 1971. Identifying reference and truth value. In *Logico-Linguistic Papers.* Londres : Methuen. 75-95.

Struckmeier, Volker. 2014. *Scrambling ohne Informationsstruktur ? Prosodische, semantische und syntaktische Faktoren der deutschen Wortstellung* (Studia Grammatica 77). Berlin : Akademie Verlag/De Gruyter.

Vinckel, Hélène. 2006. *Die diskursstrategische Bedeutung des Nachfeldes im Deutschen. Eine Untersuchung anhand politischer Reden der Gegenwartssprache*. Wiesbaden, Deutscher Universitäts-Verlag.

Vinckel-Roisin, Hélène (éd.). 2015. *Das Nachfeld im Deutschen : Theorie und Empirie* (Reihe Germanistische Linguistik 303). Berlin/New York : De Gruyter

Zemb, Jean-Marie. 1978. *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch, I : Comparaison de deux systèmes*. Mannheim : Dudenverlag.

Rhétorique de la terreur après les attentats parisiens : réflexions sur l'émergence de quelques phrasèmes

Marine ESPINAT
Université Paris-Sorbonne
Centre de Linguistique en Sorbonne (CeLiSo) – EA 7332
espinat.marine@gmail.com

Abstract in English

While Paris plunged 2015 into shock and mourning after two waves of terrorist attacks, media discourse was alive and well, hammering the same news on the radio, in the papers, on the radio and television. In those moments of collective stupor, the media occupy the space of public speech more than any other time. New expressions emerge and are loop relayed before getting adopted, rejected, or forgotten. The aim of this article is to analyze some of those particular expressions, notable by their vivacity in the days and weeks following the attacks. These expressions are presented from two perspectives: the first express terror and the others can be seen as the expression of togetherness. They all reflect a period both of trauma and of semantic fumbling.
Keywords: discourse analysis, phraseology, formulaic language, media discourse, social networks, motivation, interdiscursivity.

Résumé en français

Alors qu'en 2015, Paris plongeait dans la tétanie et le deuil suite à deux vagues d'attentats, le discours médiatique était quant à lui bien vivant, martelant les mêmes nouvelles à la radio, dans la presse papier et à la télévision. Dans ces périodes de stupeur collective, les médias occupent l'espace de discours public plus qu'à tout autre moment. De nouvelles expressions se font jour et sont relayées en boucle pour être ensuite adoptées, écartées ou oubliées. Cet article a pour objectif d'en analyser quelques-unes, particulièrement marquantes par leur vivacité dans les jours et semaines suivant les attentats. Ces expressions y sont présentées sous deux perspectives : les unes disent la terreur, les autres l'être-ensemble. Elles sont à la fois le reflet d'un temps traumatisant et de tâtonnements sémantiques.
Mots-clés : analyse du discours, phraséologie, discours médiatique, réseaux sociaux, motivation, interdiscursivité

Zusammenfassung auf Deutsch

Während Paris im Jahre 2015 nach zwei Wellen von Anschlägen vor Trauer erstarrte, regte sich der Mediendiskurs: Dieselben Nachrichten kamen ununterbrochen im Rundfunk, in den Zeitungen und im Fernsehen. In solchen Zeiten der allgemeinen Fassungslosigkeit, besetzen die Medien mehr denn je den öffentlichen Diskursraum. Neue Redewendungen brechen sich eine Bahn, werden wiederholt, um später übernommen, verworfen oder vergessen zu werden. Der Zweck dieses Artikels besteht

ESPINAT, Marine. 2016. Rhétorique de la terreur après les attentats parisiens : réflexions sur l'émergence de quelques phrasèmes. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 60-89

darin, einige dieser Redewendungen zu analysieren, die sich durch ihre Lebhaftigkeit in den den Anschlägen unmittelbar folgenden Tagen und Wochen ausgezeichnet haben. Die hier angesprochenen Redewendungen werden unter zwei Perspektiven dargestellt: die einen drücken den Terror, die anderen das Zusammensein aus. Sie spiegeln gleichzeitig eine traumatische Zeit und semantische Tasten wider.

Stichworte : Diskursanalyse, Phraseologie, Mediendiskurs, soziale Netzwerke, Motivation, Interdiskursivität.

Introduction

Au cours de l'année 2015, la France a connu deux épisodes terroristes dont les répercussions – sociétales, politiques, médiatiques, individuelles – ont été de véritables séismes. En janvier, la rédaction de Charlie Hebdo, un supermarché HyperCasher et deux policiers étaient victimes des frères Kouachi et d'Amedy Koulibali. En novembre, les alentours du Stade de France, des terrasses de café et la salle de concert du Bataclan était visés. Ces événements traumatiques ont donné lieu à un traitement médiatique des plus fournis : télévision, radio, presse écrite, réseaux sociaux ne cessaient alors de relayer les nouvelles. Dans cette foule de messages, gros titres, mots-clefs, des expressions ont émergé dont on peut interroger l'origine, la pertinence et la durée de vie. Dans cette période, certaines significations ont été redécouvertes[1] ; des polémiques sémantiques n'ont pas manqué de faire surface : autant de signes que ce genre d'événements est vecteur – sur le plan d'une société – d'une nouvelle quête de sens et créateur de nouvelles formes linguistiques. La recherche peine globalement à trouver sa place et son rôle dans l'immédiateté et l'horreur de tels événements ; et pourtant, quelques linguistes se risquent à les traiter, quitte à le faire « à chaud », tel CHARAUDEAU (2002: 31) qui, comme nous, part du principe suivant :

> Il est difficile de dire ce que signifie un phénomène social sans le rapporter à ses conditions de production. Les conditions de production sont ce qui donne sens aux signes, ce qui permet que l'on interprète le sens des signes. [...] S'agissant plus particulièrement de la télévision, le sens des informations qu'elle diffuse dépend des conditions dans lesquelles l'instance journalistique est amenée à mettre son discours en scène, et des conditions dans lesquelles le téléspectateur est amené à interpréter ces informations. **Le sens d'un événement n'existe pas à priori, n'a pas de vérité en soi. Son sens, sa vérité résultent d'une rencontre entre les conditions de sa production et les conditions de son interprétation.**[2]

Interroger les nouvelles formes linguistiques émergentes, les phrasèmes naissants reste une tâche relevant de la linguistique, que ces formes émergent dans des moments de désespoir ou d'euphorie collectif/ve[3]. Ce faisant, c'est le discours ambiant d'une époque mouvementée que l'on interroge. La mémoire collective de tels événements marquants tient-elle, en partie au moins, à une mémoire « discursive » ? Les discours imprègnent-ils notre perception des faits et/ou notre travail de mémoire en train de se faire ? Après quelques définitions préliminaires, deux axes seront au cœur de notre étude. Il s'agit de deux thématiques résumant les préoccupations et les enjeux sémantiques principaux de cette triste période et qui ont toutes deux véhiculé une

[1] Nous pensons particulièrement au terme « pavoiser » dont le sens concret a resurgi lors de la proposition du gouvernement de mettre des drapeaux aux balcons pour l'hommage de la Nation aux victimes.

[2] La mise en gras est de notre fait.

[3] Dans le bonheur ou le malheur, il s'agit systématiquement de « saisir la diversité des productions discursives qui surgissent, parfois brutalement, dans les médias, à propos d'un fait du monde réel qui devient *par* et *dans* les médias un « événement » : par exemple, la coupe du monde de football de 1998, [...]. » (MOIRAND 2007: 4).

ESPINAT, Marine. 2016. Rhétorique de la terreur après les attentats parisiens : réflexions sur l'émergence de quelques phrasèmes. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 60-89

phraséologie émergente. Il s'est d'abord agi de dire l'horreur, dans un besoin de parole irrépressible[4]. Puis, le discours sur l'être-ensemble a été central lors de ces événements, s'étalant sur une période allant des quelques heures à plusieurs semaines ou mois après les attentats. À l'aune de différents exemples de suites polylexicales apparues lors de ces événements, nous tenterons de faire ressortir quelques caractéristiques intéressantes : parce qu'elles permettent un questionnement pertinent pour la phraséologie, parce qu'elles révèlent la quête de sens de ces périodes et/ou parce qu'elles interrogent l'importance du symbole, de l'imagé dans la langue et de la mémoire discursive.

I. Remarques définitoires

I.1 Délimitation de la phraséologie

Le terme de « phrasème » désigne classiquement les unités linguistiques répondant aux critères fondamentaux de la polylexicalité et de la stabilité, auxquels peut s'ajouter le critère facultatif d'idiomaticité[5]. De toute évidence, chacun de ces critères est plus complexe qu'il n'y paraît. La notion de stabilité, notamment, est étroitement liée à la récurrence et à la reproductibilité des unités phraséologiques :

> La reproductibilité des phraséologismes désigne le fait qu'ils sont déjà fixés comme des mini-textes dans le discours et le texte. On ne les produit pas chaque fois de zéro, ces unités finies sont telles quelles à la disposition des locuteurs. Les conditions de leur utilisation doivent cependant être apprises, ce qui diminue quelque peu les charmes de la reproductibilité.[6] (PALM 1997: 36)

Une unité devient reproductible parce qu'elle a souvent été produite et reproduite sous une forme identique ou extrêmement proche[7]. Il devient alors manifeste que le caractère phraséologique d'une unité n'est pas donné, mais s'est construit. Par conséquent, il peut être déconstruit et/ou la stabilisation d'une expression peut être perturbée, de sorte que l'expression ne devient jamais phrasème. La presse regorge de ces expressions trop éphémères pour accéder au rang de phrasème, se limitant alors à un statut d'« *instant discursif*, qui disparaît des discours médiatiques aussi vite qu'il est apparu. » (MOIRAND 2007: 4). Au vu de ces cas de figure se pose la question de la

---

[4] MONNERET, dans son cours succédant les attentats du 13 novembre (2015), distingue entre discours émotionnel, discours référentiel, discours d'opinion et discours de dialogue, ces quatre types se chevauchant souvent. Les formes que nous analyserons ci-après, relevant soit du « discours sur l'horreur », soit du « discours sur l'être-ensemble » sont à la croisée des chemins entre les quatre types proposés par l'auteur, en fonction du moment de l'énonciation, de la situation de communication dans laquelle elles ont été (re)produites, *etc.*

[5] Pour plus de précisions, voir le numéro 1 d'ELIS (ESPINAT 2013: 3-5).

[6] « Mit Reproduzierbarkeit der Phraseologismen ist gemeint, daß sie als bereits fixierte Mini-Texte [...] in der Rede und im Text nicht jedesmal von Grund auf neu gebildet werden, sondern schon als fertige Einheiten zur Verfügung stehen. Ihre Gebrauchsbedingungen müssen jedoch erlernt werden, was die Vorzüge der Reproduzierbarkeit etwas schmälert. » (PALM 1997: 36) – orthographe de l'édition.

[7] Les phrasèmes admettent en effet parfois plusieurs variations : tomber de haut/des nues, perdre la tête/la boule, *etc.*

ESPINAT, Marine. 2016. Rhétorique de la terreur après les attentats parisiens : réflexions sur l'émergence de quelques phrasèmes. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 60-89

durée de vie nécessaire à une expression dans le bagage lexical régulièrement activé par les locuteurs pour pénétrer durablement notre mémoire discursive et avoir une chance de survie. Il y a fort à parier qu'il ne s'agit pas là de quelque chose de quantifiable numériquement (et si oui, en quoi ? En nombre d'occurrences dans la presse ?). Sans doute les fonctions poétique, expressive et conative d'un message (JAKOBSON [1963] 2003: chap. XI. Linguistique et poétique) jouent-elles un rôle aussi important que la réitération fréquente de ce message.

Renversons à présent la perspective : il ne s'agit pas seulement d'étudier l'impact de la mémoire discursive sur la mémoire collective. L'analyse de tels phénomènes langagiers polylexicaux et candidats à la stabilité permet en outre de rappeler le rôle de faits, d'événements réels sur notre mémoire discursive. Se pose alors la question de savoir, d'une part, ce qu'est un événement et, d'autre part, en quelle mesure un événement peut correspondre à une réalité linguistique.

> Alors, qu'est-ce qu'un événement ? C'est, dit le dictionnaire d'usage, « ce qui arrive et qui a une importance pour l'homme » : un événement *a lieu, se passe, se produit, survient*... C'est ainsi que, pour les linguistes, l'événement a une signification plus technique que dans les sciences sociales : à côté des actions (faire quelque chose) et des états (être/avoir), la notion d'événement peut être décrite formellement, par exemple à l'aide de structures sémantico-syntaxiques [...]. « [D]ire l'événement », c'est en premier lieu le faire passer d'une expérience sensible, « réelle » [...] à des manières de la « dire », de la nommer, de la raconter [...].
> Si on poursuit la lecture de l'entrée « événement » du dictionnaire d'usage [...], on reste dans le domaine du langage tout en retrouvant l'humain [...]. **En passant du fait** [...] **à la médiatisation des paroles prononcées à cette occasion (avant, pendant et après)**, c'est la **mise en discours de l'événement**, voire l'intentionnalité collective (au sens de Searle) des sociétés humaines qui retient l'attention des spécialistes de la communication, de l'analyse linguistique du discours ou des discours sociaux. Mais si « faire l'événement » est « un enjeu des sociétés contemporaines »[8], **c'est cependant le discours qui contribue à construire l'événement**, voire le référent de l'événement, en lui donnant un « nom » et c'est l'objet d'étude privilégié d'une sémantique discursive qui étudie la façon dont on désigne, on qualifie, on caractérise, on nomme les événements. (LONDEI ET AL. 2013: 12-14)[9]

C'est précisément la mise, et remise, en discours qui nous intéresse dans le présent article : lors des attentats et dans la période succédant directement à ces événements, des formules polylexicales ont émergé qui ont permis non seulement la nomination de certains faits, mais aussi leur perpétuelle re-nomination, leur réactivation dans le discours et dans les mémoires. Parmi les origines envisagées pour les phrasèmes, l'impact des faits de société est souvent omis. Aussi DOBROVOL'SKIJ et PIIRAINEN (2005: chap. 4; 2009: chap. 1) proposent-ils les types de motivation suivants : métaphorique (dont métaphore conceptuelle, métaphore basée sur les structures de type *frame* et kinégrammes[10]), symbolique, intertextuelle et indexicale.

---

[8] Voir *Interpréter l'événement : aspects linguistiques, discursifs et sociétaux* (BRUNNER ET AL. 2014).

[9] Seule la mise en gras est de notre fait.

[10] *Cf.* le tableau rassemblant les différents types de motivation et où ces derniers sont définis plus précisément, à la page 79.

Or, il n’est aucune raison de considérer comme plus valables des types de motivation parfois extrêmement complexes et/ou ténus pour des locuteurs *lambda* (comme la motivation intertextuelle de phrasèmes issus de la littérature classique), et d’occulter d’autres cas dépourvus de cette légitimation par la « haute culture ». La réplique « non mais allô quoi ? » s’est installée dans le lexique de nombreux locuteurs – pas seulement des jeunes ! – et l’auteur de cette réplique (la personnalité *people* Nabila) restera donc un certain temps encore dans la mémoire collective grâce à la persistance de cet énoncé. D’aucuns regretteront que l’on oublie l’origine, autrement plus fameuse, de répliques telles que « couvrez ce sein que je ne saurais voir » (MOLIÈRE, *Tartuffe*) ou « ô rage ! ô désespoir ! » (CORNEILLE, *Le Cid*). Dans la démarche d’un linguiste, cependant, il n’est pas de hiérarchie qui soit acceptable. À une époque où les discours médiatiques sont de plus en plus présents, où les réseaux sociaux contribuent à produire et diffuser des expressions dont les locuteurs se saisiront, contribuant ainsi à les stabiliser, il convient à notre sens de réviser quelque peu le champ de la motivation intertextuelle en produisant des exemples tel le slogan « black blanc beur » ou la formule « Je suis Charlie » que nous aborderons ci-après plus précisément. La définition donnée par les auteurs précédemment citée n’exclut pas, sans pour autant la valider explicitement, la prise en compte de telles « citations » d’une époque. De façon générale, les exemples cités dans cette catégorie sont bien souvent des prototypes de l’intertextualité, à savoir des citations d’auteurs et d’œuvres connus. Il n’est pas impossible que le terme de *texte* contenu dans *intertextualité* fasse quelque peu obstacle à la prise en compte de ce qui émane du discours oral[11] et/ou de ce qui n’a pas encore suffisamment été « mis en texte » ou ne l’a pas été dans un contexte digne de l’attention des linguistes. À ce titre, la notion d’*interdiscursivité* proposée par CHARAUDEAU (2006) présenterait l’avantage d’inclure ces pans de discours (principalement oral) délaissés et remplacerait avantageusement celle d’*intertextualité* pour ceux qui la comprennent dans une acception trop étroite :

> [L]’*interdiscurvité* pourrait être considérée comme une notion générique de mise en relation de ce qui a été déjà dit, quelle que soit la forme textuelle sous laquelle apparaît ce déjà dit, alors que l’*intertextualité* pourrait être considérée comme sous-ensemble de l’interdiscursivité dans la mesure où il s’agit de configurations textuelles répertoriables telles qu’on peut les trouver dans les citations directes ou indirectes, ce que J. Authier Revuz nomme « l’hétérogénéité montrée ».

I.2 Discours à l’œuvre dans les médias et réseaux sociaux

Nous ne nous arrêterons pas sur toutes les caractéristiques – nombreuses – du discours médiatique et du discours émanant des réseaux sociaux ; nous renverrons pour cela à l’excellente synthèse proposée par CHARAUDEAU (2010)[12]. Seule nous intéressera la question du médium et des médiateurs, personnes qui transmettent l’information et la répandent.

[11] Nous ne reviendrons pas ici sur les distinctions entre *texte* et *discours* – deux termes dont l’histoire en linguistique est riche de rebondissements et de polémiques.

[12] *Cf.* notamment les parties « Société et domaines d’activités » et « Le dispositif communicationnel et les contraintes discursives dans l’espace public » de l’article cité.

> [O]n peut poser que les pratiques des médias contemporains se caractérisent par trois grands types d'« activités » ; informer, divertir et faire de la publicité. Ces « activités » témoignent de savoir-faire distincts (CLAYMAN 2008 ; CHARAUDEAU 2005). Elles engagent donc des instances au profil socioprofessionnel spécialisé : des managers, des journalistes, des animateurs, [...] *etc.* (BURGER 2010: 19)

Chacun de ces domaines (médias et réseaux sociaux) a pour particularité de traiter une information de masse : en la proposant et/ou en la relayant. Il nous semble que ces deux domaines se rapprochent singulièrement, puisqu'ils semblent obéir à la même logique, et à la même contradiction, exposées ci-dessous :

> [La sphère médiatique] fonctionne selon une logique symbolique qui est de s'inscrire dans une finalité démocratique en se mettant – idéalement – au service de l'opinion publique et de la citoyenneté en l'informant sur les événements qui se produisent dans l'espace public et en contribuant au débat social et politique par la mise en scène de la confrontation des idées ; elle fonctionne également selon une logique pragmatique de captation du public, car pour pouvoir survivre, tout organe d'information doit tenir compte de la concurrence sur le marché de l'information, ce qui l'amène à tenter de s'adresser au plus grand nombre en mettant en œuvre des stratégies de séduction qui entrent en contradiction avec le souci de bien informer. On voit déjà là la contradiction dans laquelle se trouve le discours médiatique.

Ce faisant, la confrontation au discours médiatique et/ou des réseaux sociaux n'est pas exempte de difficultés méthodologiques tant la discrimination entre ce qui émane directement des médias et ce qui émane du monde politique, par exemple, est ardue.

> Toucher aux médias en tentant d'analyser le discours d'information n'est pas une mince affaire. Cela est même plus difficile que de toucher au discours politique. Car après tout il est admis dans le monde du politique que le discours qui s'y déploie a parti lié [sic] avec le pouvoir et donc la manipulation. Alors que le monde des médias prétend se définir contre le pouvoir et contre la manipulation. Pourtant, les hommes politiques utilisent les médias comme moyen de manipulation de l'opinion publique –serait-ce pour le bien-être du citoyen– ; pourtant il est reproché aux médias de constituer un quatrième pouvoir ; pourtant le citoyen semble être souvent l'otage des médias tant par la façon dont il y est représenté que par les effets passionnels que les médias provoquent chez celui-ci, effets qui se trouvent à cent lieues d'une quelconque prétention à l'information. (CHARAUDEAU 2005: 10)

Aussi faut-il garder à l'esprit que l'activité première caractérisant les médias contemporains selon BURGER (voir la citation ci-dessus), l'information, est d'emblée bien plus composite qu'il n'y paraît, soumise à une polyphonie. Cela est d'autant plus vrai et tangible lorsqu'il s'agit d'événements traités de manière immédiate – encore ce dernier terme doit-il être précisé :

- Immédiat dans le sens où la distance temporelle manque – on relaie une information le plus vite possible,
- Non-immédiat au sens second du terme puisque le nombre de médiateurs impliqués, quant à lui, est considérable : agences de presse, communicants, hommes politiques, journalistes, *etc.* sont autant d'acteurs impliqués dans la transmission de ce type d'informations brûlantes.

Enfin préciserons-nous, pour compléter la réflexion menée plus haut sur la phraséologie, que la reformulation est un moyen des plus usités dans le discours médiatique. C'est ainsi que le discours médiatique peut devenir un fournisseur inépuisable de formules, plus ou moins nouvelles, et dont la potentialité phraséologique ne dépend plus ensuite que des locuteurs de l'audience.

> [U]ne grande partie de la communication dans les médias repose sur les discours produits par d'autres. Les hommes politiques et autres représentants de la sphère publique s'expriment au moyen des médias, qui, à leur tour, se saisissent de ces énoncés et les retravaillent. [...] L'ensemble de ce processus repose en grande partie sur les mêmes unités lexicales et des formulations d'une variété infinie. La communication dans la sphère publique se constitue ainsi en premier lieu à partir d'une structure extrêmement protéiforme de relations entre des énoncés dont la production et la réception par des locuteurs différents a eu lieu dans des contextes différents et à des époques différentes. (STEYER 1997: 12)[13]

II. La phraséologie pour dire l'horreur

Première réaction et premières transmissions sur les ondes et réseaux, c'est l'horreur qui est au cœur des discours qui suivent immédiatement ou presque l'arrivée de la nouvelle dans la presse. Dans les toutes premières acceptions des expressions que nous analyserons ici, c'est bien au « discours émotionnel » (*cf.* note de bas de page n°4, page 63) que l'on a affaire. Le glissement vers des acceptions produites dans un cadre relevant (plus tard) du discours référentiel, d'opinion ou de dialogue, se fait de manière trop subreptice pour que nous puissions poursuivre cette typologie de manière suffisamment rigoureuse. Les définitions de l'horreur, ce faisant, rendent compte de la complexité de cette sensation, mêlant peur, paralysie et incompréhension :

> « **A. - 1.** Violent saisissement d'effroi accompagné d'un recul physique ou mental, devant une chose hideuse, affreuse. **2.** *Littér*. Profond saisissement de crainte mêlée d'admiration respectueuse devant le sublime, le mystérieux.
> **B. – 1.** Violent sentiment d'aversion morale, de dégoût. [...] » (TLFi)

Exception faite du sens littéraire de ce terme, les autres composantes sémantiques (effroi, violence, aversion, *etc.*) ont bel et bien marqué les discours post-attentats, comme l'atteste l'extrait ci-dessous :

[13] « [...] ein Großteil der Kommunikation in den Medien besteht aus Reden darüber, was andere gesagt haben. Politiker und andere Vertreter der Öffentlichkeit äußern sich und nutzen dafür die Medien; diese wiederum greifen solche Äußerungen auf und verarbeiten sie. [...] Das alles erfolgt mit einem großen Anteil an gleichen lexikalischen Einheiten und Formulierungen in unendlich vielen Variationen. Kommunikation in der Öffentlichkeit konstituiert sich also vorrangig über ein sehr vielgestaltiges Gefüge von Relationen zwischen Äußerungen, die in verschiedenen Kontexten zu verschiedenen Zeiten von verschiedenen Sprechern produziert und rezipiert werden. »

```
00:00:03  HOLL  y a un acte heu d'une exceptionnelle barbarie (.) vient
00:01:16        d'être commis ici à paris (..) contre heu journal °h un
                journal c'est à dire l'expression de la liberté (.) contre
                des journalistes (.) qui heu (.) avaient toujours voulu
                montrer qu'ils pouvaient agir (.) en France pour heu (.)
                défendre leurs idées et pour avoir justement cette liberté
                que la république protège (...) y avait également des
                policiers pour les protéger (..) ceux là (.) journalistes
                policiers ont été heu lâchement assassinés °h il y a au
                moment où je m'exprime onze personnes qui sont mortes quatre
                qui sont en situation d'urgence absolue (..) nous n'avons
                pas encore le compte définitif (..) de toutes les victimes
                (...) mais il y a quarante personnes qui sont maintenant heu
                protégées et qui heu sont sauves (0.5) nous aurons heu dans
                quelques heures heu le bilan exact
```

Extrait 1 : Déclaration à la suite de l'attentat au siège de Charlie Hebdo – 07/01/2015 12h48 (PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE)

Dans l'extrait, des passages ont été mis en italique, révélateurs de l'importance du symbole et du martèlement de grandes valeurs lors de tels événements (*défendre ses idées, liberté, république, etc.*) ; d'autres passages en appellent à l'évocation de l'horreur, éminemment teintée d'hyperbole (*cf.* les passages soulignés). Aussi la rhétorique de ce temps apparaît-elle de toute évidence comme composite, oscillant entre les deux pôles de l'effroi et du sublime.

Nous nous proposons d'analyser deux expressions, soit émergente et donc candidate à la stabilisation pour la première (l'expression « (victimes/blessés) en état/situation d'urgence absolue »), soit résurgente et candidate à une évolution du désigné pour la seconde (la dénomination « terroristes kamikazes »).

II.1 Victimes « en état/situation d'urgence absolue » : de l'émergence d'une suite polylexicale et candidate à la phraséologie

Ce premier phrasème nous a frappée lors de la brève déclaration de François Hollande le 7 janvier 2015, alors que le Président s'était rendu sur les lieux de l'attentat contre Charlie Hebdo. C'est dans l'extrait produit ci-dessus que cette expression nous est apparue pour la première fois sous une forme qui allait évoluer très vite par la suite de « (en) situation d'urgence absolue » à « (en) état d'urgence absolue ».

Indices de ce caractère émergent de l'expression, les guillemets dont on trouve trace jusque dans les dépêches de l'agence France Presse posent question :

18:07 - PORTE DE VINCENNES, QUATRE PERSONNES SONT GRAVEMENT BLESSEES, "EN URGENCE ABSOLUE"

Extrait 2: Dépêche AFP du 07/01/2015 "Attaque Charlie Hebdo" (www.afp.com)

Les travaux de REY-DEBOVE ([1978] 1997) et AUTHIER-REVUZ (1998) ont permis de mettre en évidence le(s) rôle(s) des guillemets dans le texte, « marque[s] univoque[s] [...] de la place de l'autre » (AUTHIER-REVUZ 1984: 98). Au sein d'une dépêche dont la nature laconique fait toute l'identité, impossible de déterminer si la formulation est ainsi marquée parce qu'elle est reprise d'un discours autre, sous forme

de discours indirect donc, ou si elle l'est par un souci de distanciation avec la formulation en question. Toujours est-il que cette formulation est mise en exergue par les guillemets, preuve s'il en était besoin qu'elle est élevée à un statut particulier.

Au vu du caractère récent de ces événements, des requêtes sur corpus constitués, tel Frantext, n'entrent pas en ligne de compte, du fait du temps de latence entre la production du discours et l'entrée dans de tels corpus. Pour avérer et quantifier l'émergence de cette expression, nous avons dû recourir à une méthode moins rigoureuse, fondée sur des requêtes dans Google Actualités. Les deux expressions candidates « situation de/état d'urgence absolue » ont été entrées comme requête en faisant varier deux paramètres :

- la plage de dates des occurrences concernées : à titre de comparaison, nous avons effectué des recherches sur des plages d'ampleur comparable :
    - o une plage d'une année : l'année 2014 comparée à l'année 2015. La prise en compte de ces deux plages permet de vérifier la non-existence de l'expression en question avant l'année 2015.
    - o une plage de deux semaines suivant chacun des épisodes terroristes. Ce faisant, on peut se faire une idée du degré de vivacité immédiate et plus distante temporellement de l'expression.

<table>
<tr><th>Requête Google Actualités</th><th>Période concernée</th><th>Résultats totaux</th><th>Résultats ciblés</th><th>Résultats écartés[14]</th></tr>
<tr><td rowspan="4">« état d'urgence absolue »</td><td>01/01/2014 – 31/12/2014</td><td>nombre d'articles/dépêches 17</td><td>requête + ‘victime’, ‘blessé’ ou ‘personne’ 13</td><td>hors requête et/ou hors-sujet 4</td></tr>
<tr><td>01/01/2015 – 31/12/2015</td><td>nombre d'articles/dépêches 270</td><td>requête + ‘victime’, ‘blessé’ ou ‘personne’ 158</td><td>hors requête et/ou hors-sujet 112</td></tr>
<tr><td colspan="2">07/01/2015 – 23/01/2015</td><td>requête + ‘victime’, ‘blessé’ ou ‘personne’ 8</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="2">13/11/2015 – 27/11/2015</td><td>requête + ‘victime’, ‘blessé’ ou ‘personne’ 100</td></tr>
</table>

[14] Les résultats dits « hors-sujet » correspondent le plus souvent à des occurrences de l'expression qui ne s'appliquent pas à des personnes (victimes, blessés, *etc.*.) et à des occurrences apparaissant dans des commentaires et non dans le corps de l'article/de la dépêche.

« situation d'urgence absolue »	01/01/2014 – 31/12/2014	nombre d'articles/dépêches 4	requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' **0**	hors requête et/ou hors-sujet 4
	01/01/2015 – 31/12/2015	nombre d'articles/dépêches 111	requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' **63**	hors requête et/ou hors-sujet 48
	07/01/2015 – 23/01/2015		requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' 12	
	13/11/2015 – 27/11/2015		requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' **45**	

Tableau 1 : Résultats des requêtes Google Actualités « état/situation d'urgence absolue »

Les résultats ainsi obtenus attestent bel et bien le caractère phraséologique de cette expression, ainsi que son émergence soudaine, puisque les suites ayant servi de requête sont largement moins avérées au cours de l'année 2014 (13 contre 158 en 2015 pour la suite « état d'urgence absolue » ; 0 contre 63 pour « situation d'urgence absolue »). En outre, s'il semble bien que les attentats de janvier 2015 ont permis à l'expression d'apparaître, c'est le discours médiatique environnant les attentats de novembre 2015 qui draine le plus grand nombre d'occurrences (8 en janvier contre 100 en novembre pour « état d'urgence absolue » ; 12 en janvier contre 45 en novembre pour « situation d'urgence absolue »). Il reste en revanche plus malaisé de juger du caractère fugace de l'expression au moyen de cette méthode : comme pour n'importe quel événement médiatique, la récurrence de l'expression est corrélative à celle de l'évocation de l'événement en question. Aussi n'est-il pas étonnant de voir les chiffres décroître au fur et à mesure du temps écoulé avec l'événement grâce auquel cette expression s'est *a priori* enracinée dans le discours médiatique. Restera donc à lancer des requêtes sur cette expression dans des corpus plus conséquents d'une part, et surtout présentant un plus grand éloignement dans le temps. Force nous a été de constater que cette expression n'est jamais apparue dans le discours médiatique à propos d'attentats hors du sol français[15] (attentats de Parachinar au Pakistan, de Jalalabad en Afghanistan, de Damas en Syrie, *etc.*). Toutefois, elle réapparaît très furtivement pour évoquer des personnes grièvement blessées en France, mais dans des contextes hors attentats. Nous l'avons par exemple à nouveau entendue lors des manifestations contre la loi El Khomri le 28 avril 2016 : il s'agissait alors d'un policier « hospitalisé en état d'urgence absolue », terme réemployé à l'occasion par Bernard Cazeneuve et relayé par les médias[16]. Plus récemment encore, cette expression

[15] Du fait des limites méthodologiques inhérentes au traitement d'un sujet si nouveau et en lien avec l'actualité, cette affirmation repose malheureusement sur notre seule attention et ne peut être étayée par des moyens méthodologiquement plus probants.

[16] *Cf.* pour exemple l'article suivant : http://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/carriere/vie-professionnelle/droit-du-travail/direct-projet-de-loi-travail-salaries-et-etudiants-une-nouvelle-fois-dans-la-rue_1425929.html (consulté le 02/05/2016).

réapparaît à propos de personnes touchées par la foudre dans le parc Monceau, le 28 mai 2016 :

> Selon le bilan de la Préfecture de police, «8 enfants et 3 adultes ont été touchés par la foudre. 6 personnes sont en urgence absolue, 5 en urgence relative». Le pronostic vital est engagé pour quatre de ces blessés (trois enfants et un adulte). Les blessés ont été admis à l'hôpital Necker, où a été ouverte une cellule médico-psychologique, que les familles peuvent contacter.

Extrait 3 : Extrait d'un article concernant la foudre tombée au parc Monceau (www.leparisien.fr, 28/05/2016)

Comme on peut le constater avec cet extrait, l'expression continue son évolution : l'existence d'une « urgence absolue » a sans doute permis l'émergence d'une « urgence relative » – bien que cette combinaison puisse indéniablement prétendre au statut d'oxymore ! On remarquera aussi la coexistence de la séquence avec une suite que l'on aurait pu considérer comme concurrente : l'évocation d'un « pronostic vital [...] engagé ». À en croire l'apparition conjointe de ces deux expressions et les chiffres évoqués dans l'extrait, le fait que le pronostic vital soit engagé n'est pas parfaitement synonyme de l'urgence absolue. Aussi la frontière entre l'« urgence absolue » et l'« urgence relative » d'une part, et celle entre l'« urgence absolue », le « pronostic vital engagé » et le fait d'être « grièvement blessé » d'autre part, apparaît-elle comme particulièrement floue dans l'évolution de cette expression.

Revenons-en aux attentats. Si l'état de santé extrêmement alarmant de ces victimes ne fait aucun doute, il ne semble pas anodin de lui appliquer une expression qui n'est pas sans rappeler l'« état d'urgence », situation d'exception instituant pour un temps la dérogation à certaines procédures judiciaires et à certaines libertés publiques. Comme nous le signalions dans le point I.2, le discours politique s'entremêle au discours médiatique, au point qu'ils sont parfois impossibles à discriminer clairement. Aussi voit-on, au sujet de cette expression, qu'elle est d'abord apparue dans la bouche d'un homme politique – peut-être, ou sans doute, émane-t-elle en amont d'une réflexion produite par les « communicants » du pouvoir politique, pourvoyeurs en éléments de langage. Ce faisant, comme le rappelle CHARAUDEAU (2005: 11) qui évoque les « idées toutes faites » préjudiciables à une véritable analyse du discours médiatique :

> *Les médias ne sont pas une instance de pouvoir*. Nous ne disons pas qu'ils sont étrangers aux différents jeux du pouvoir social, nous disons qu'ils ne sont pas une « instance de pouvoir ». [...] Les médias constituent une instance qui n'édicte aucune règle de comportement, aucune loi de conformité, aucune sanction.
> [...]
> *Les médias manipulent autant qu'ils se manipulent*. Pour manipuler, il faut un agent de la manipulation ayant un projet et une tactique, mais il faut aussi un manipulé. D'ailleurs, la manipulation n'ayant pas intérêt à déclarer son intention, ce n'est qu'à travers la victime du leurre que l'on peut conclure à l'existence d'une manipulation.

Sans tomber dans la tentation de dénoncer une manipulation ou un jeu de pouvoir, donc, cette proximité des formules interpelle et interroge quant à un possible

ESPINAT, Marine. 2016. Rhétorique de la terreur après les attentats parisiens : réflexions sur l'émergence de quelques phrasèmes. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 60-89

amalgame induit chez les récepteurs. En outre – et c'est une fois de plus une question dont la réponse ne pourra être donnée ici, soumise qu'elle est aux temps à venir –, on peut se demander si la proximité lexicale entre l'*état d'urgence* (mesure prise en cas de péril pour le pays) et l'*état d'urgence absolue* (état de santé extrêmement alarmant de victimes) a contribué ou contribuera à la stabilisation de l'expression. Aussi avons-nous pu montrer qu'aux toutes premières apparitions de l'expression, deux variantes se faisaient concurrence où seuls les lexèmes *situation vs état* différaient. Assez rapidement, il semblerait que la variante contenant le lexème *état* s'est imposée. Est-ce là le fait du hasard ? Cela est-il dû à la préexistence d'une expression proche ? Est-ce dû à la tentation d'un amalgame entre ces deux événements, où l'état de santé alarmant d'un (grand) nombre de personnes justifierait la mise en place d'une mesure réservée aux situations de danger imminent ?

II.2 « Terroristes kamikazes » et glissement sémantique : désigné original *vs* désigné actuel

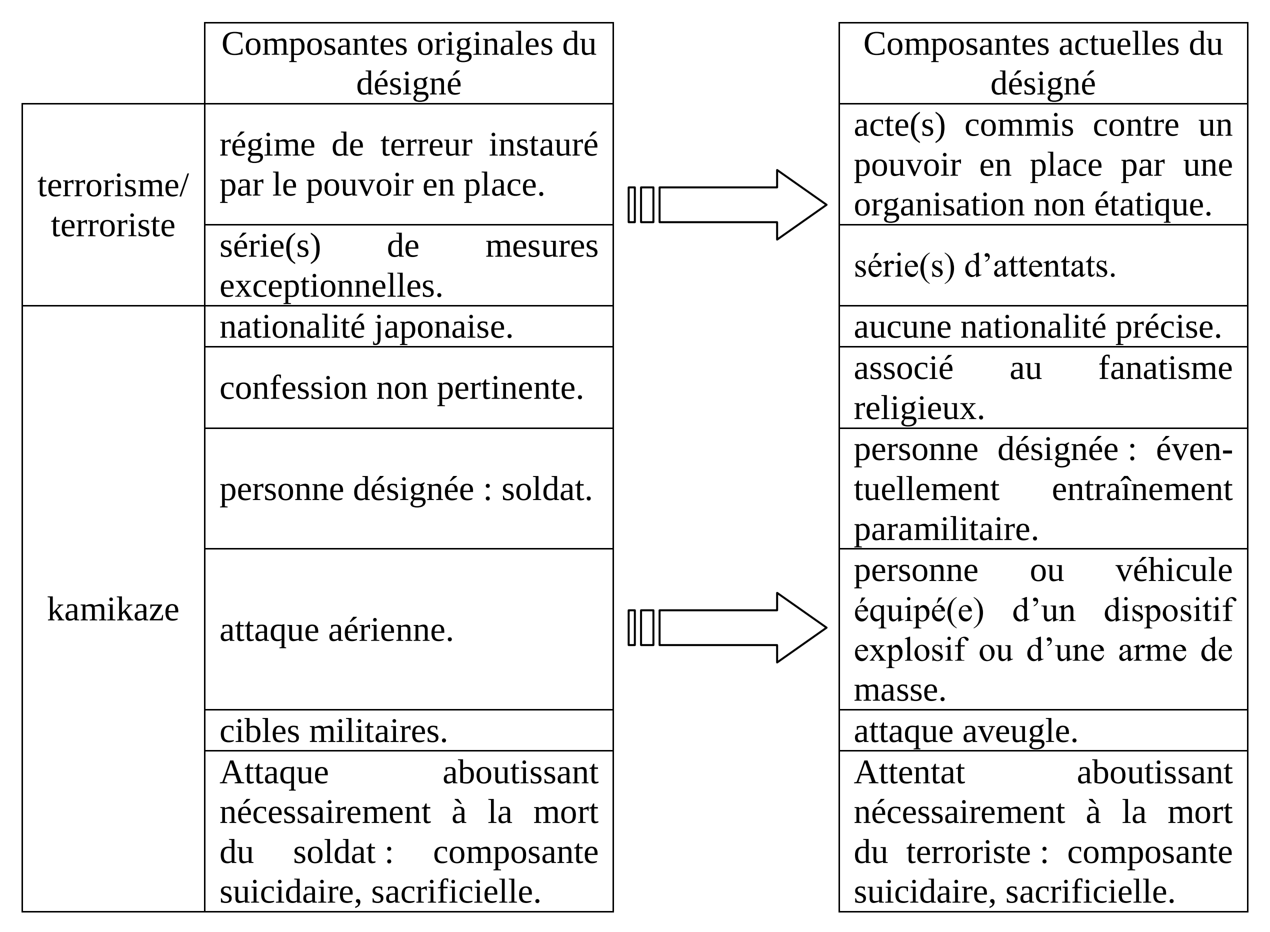
Si l'expression « en situation/état d'urgence absolue » fait partie des nouveautés lexicales post-attentats, on a évidemment vu ressurgir à cette occasion des termes et formules bien connus, mais dont l'abondance des occurrences a eu de quoi attirer notre attention. Restant dans le domaine de la polylexicalité, une autre dénomination a pullulé suite aux attentats de novembre 2015 : « terroristes kamikazes ».

Concernant cette suite polylexicale, on se heurte d'abord à la difficulté de définir ce qu'est le terrorisme, puis à la subjectivité de chacun de ces termes : ceux que nous qualifions de « kamikazes » sont, aux yeux d'autres personnes, des « martyrs », et les « résistants » de la seconde guerre mondiale étaient qualifiés de « terroristes » par le régime de Vichy et ses partisans. La définition du terrorisme est malaisée, et l'entrée proposée dans le TLFi témoigne de la ténuité de certaines distinctions, puisque d'un sens où le terrorisme était le fait d'un pouvoir en place, on passe à un sens où le terrorisme est l'acte commis contre un pouvoir en place :

> **A.** – *HIST.* Politique de terreur pratiquée pendant la Révolution. [...]
> – *P. ext.* Emploi systématique par un pouvoir ou par un gouvernement de mesures d'exception et/ou de la violence pour atteindre un but politique. [...]
> **B. –** Ensemble des actes de violence qu'une organisation politique exécute dans le but de désorganiser la société existante et de créer un climat d'insécurité tel que la prise du pouvoir soit possible [...]. (TLFi)

Quant au terme de kamikaze, il a aussi subi des transformations sémantiques et pragmatiques que différentes personnalités, parmi lesquelles SOUYRI, n'ont pas manqué de relever. Comme l'auteur le montre dans un article paru au lendemain des attentats de novembre 2015 (SOUYRI 2015), c'est en grande partie le découpage du monde prévalant au choix de cette dénomination qui pose problème. Des soldats japonais plus ou moins volontaires pilotant des avions voués à s'écraser sur des cibles bien définies et militaires, on est passé au membre d'une organisation non étatique commettant un attentat-suicide aveugle au moyen d'un dispositif explosif. Seuls les éléments du désigné correspondant au suicide restent intacts dans cette nouvelle acception du terme. Comme semble le sous-entendre SOUYRI, le glissement s'est sans

doute opéré en grande partie à l'occasion des attentats du 11 septembre 2001, où la composante de l'attaque aérienne était encore intacte. Dans le tableau suivant, nous avons tenté de rassembler les différents éléments du désigné de cette expression dans la culture européenne.



	Composantes originales du désigné	Composantes actuelles du désigné
terrorisme/ terroriste	régime de terreur instauré par le pouvoir en place.	acte(s) commis contre un pouvoir en place par une organisation non étatique.
	série(s) de mesures exceptionnelles.	série(s) d'attentats.
kamikaze	nationalité japonaise.	aucune nationalité précise.
	confession non pertinente.	associé au fanatisme religieux.
	personne désignée : soldat.	personne désignée : éven-tuellement entraînement paramilitaire.
	attaque aérienne.	personne ou véhicule équipé(e) d'un dispositif explosif ou d'une arme de masse.
	cibles militaires.	attaque aveugle.
	Attaque aboutissant nécessairement à la mort du soldat : composante suicidaire, sacrificielle.	Attentat aboutissant nécessairement à la mort du terroriste : composante suicidaire, sacrificielle.

Tableau 2 : Composantes originales *vs* actuelles du désigné des termes 'terrorism/te' et 'kamikaze'

Comme on peut le constater, seule la composante suicidaire/sacrificielle du terme *kamikaze* reste préservée dans les glissements sémantico-pragmatiques qui se sont opérés sur ces termes. La polémique n'a pas manqué de faire surface quant à ces termes dont la signification a tant évolué ; or, on peut objecter à SOUYRI que ces adaptations se sont certainement immiscées au fur et à mesure de l'usage de ces lexèmes, passant d'un sens qualifié désormais d'*historique* au sens répondant aux nécessités de nos réalités actuelles. Aux puristes il conviendra de recommander le terme d'« (auteur d')attentat-suicide » – très usité aussi dans la période post-attentats[17] – dont les deux composantes lexicales semblent faire preuve de moins de flexibilité dans l'interprétation de leur désigné.

[17] Il serait particulièrement intéressant de mener une étude pour voir qui (quel média, quelle personnalité, *etc*.) préférait utiliser le terme de *terroriste kamikaze* ou celui d'*auteur d'attentat-suicide*. Cela nécessiterait l'usage d'un corpus bien plus conséquent et dont les métadonnées soient fiables, conditions qui ne peuvent être remplies au moment de la rédaction de cet article.

ESPINAT, Marine. 2016. Rhétorique de la terreur après les attentats parisiens : réflexions sur l'émergence de quelques phrasèmes. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 60-89

III. La phraséologie pour dire l'être-ensemble

L'expression de l'horreur, factuelle et crue, s'est rapidement transformée en besoin de sublimation et de résilience. Là aussi, des expressions ont témoigné de ce tournant, qui ont envahi les réseaux sociaux et les discours de chaque période post-attentats (en janvier, puis novembre 2015). Représentatives de la nécessité du discours de l'être-ensemble, elles ont – contrairement aux expressions précédentes – été tout particulièrement relayées par les réseaux sociaux, plus encore que par les médias traditionnels.

III.1 Je suis Charlie/je suis Paris : entre volonté métonymique et émergence symbolique

S'il est une expression dont le caractère phraséologique ne fait pas de doute, et ce malgré la relative nouveauté de ce slogan, c'est bien la formule « Je suis Charlie »[18].

III.1.1 « Je suis Charlie » et ses variations en janvier 2015 : réflexions sur la flexibilité et la stabilisation d'une suite polylexicale nouvelle

Dans le I.1, nous parlions de l'importance de la récurrence et de la reproductibilité d'une suite polylexicale dans sa stabilisation au sein du discours. À cela, on pourrait ajouter la capacité d'une formule à évoluer sans compromettre sa reconnaissance par les locuteurs. Lorsqu'une formule peut être changée, détournée, parodiée, *etc.*, elle fait preuve d'un degré supplémentaire de stabilité puisque la reconnaissance de la formule originale, en creux de la nouvelle, perdure au-delà de la modification opérée (qui peut être lexicale, typographique, *etc.*).

Aussi la formule « Je suis Charlie » a-t-elle connu de nombreuses évolutions :

- hésitation entre la première personne du singulier et celle du pluriel dans les premiers temps de son existence : Je suis Charlie/Nous sommes Charlie (voir figure 2 ci-dessous),
- modifications typographiques et/ou par insertion d'une image : de nombreuses variations ont en effet inclus un crayon ou un pinceau :



Figure 1 : Dessin de Jean Jullien, partagé sur la page de soutien à Charlie Hebdo sur Facebook

[18] Sur la genèse de ce slogan et sa forme graphique, voir CASSELY (2016).



- insertion d'un autre élément lexical, tel le pronom *tous* qui apparaît à la une de Libération au lendemain des attentats :

Figure 2: Une du quotidien Libération au lendemain de l'attentat contre Charlie Hebdo

- variations du nom propre : *Je suis Ahmed*, en référence à Ahmed Merabet, premier policier à être intervenu sur les lieux ; *Je suis Franck*, en référence à Franck Brinsolaro, policier chargé de la protection de la rédaction de Charlie Hebdo ; *Je suis Clarissa*, en référence à Clarissa Jean-Philippe, policière municipale abattue à Montrouge ; *Je suis Yohav*, en référence à Yohav Hattab, une des victimes de l'Hyper Casher, *etc*.,
- modification du nom propre en nom commun, souvent écrit avec une majuscule : *Je suis (P/)policier*, en mémoire aux nombreux membres des forces de l'ordre abattus en janvier 2015 ; *Je suis (J/)juif*, en témoignage de solidarité avec les victimes de l'Hyper Casher. Si ces exemples ont pour point commun d'utiliser comme élément lexical un terme désignant la fonction ou la confession de certaines victimes, on trouve aussi des exemples plus étonnants :



Figure 3 : En-tête « Je suis mémoire », journal gratuit 20 minutes

Force est de constater que la flexibilité d'une formule ne compromet ni son émergence ni sa stabilisation. Peut-être cette flexibilité a-t-elle précisément fait le charme de cette formule, qui permettait d'emblée une polymorphie aisée. C'est là la forme du « charme de la reproductibilité » qu'évoquait PALM (*cf*. citation p. 63).

Deuxième constat qui s'impose : la flexibilité de la formule ne semble pas dépendre de sa stabilisation préalable. Du moins n'est-il pas nécessaire que l'expression soit installée depuis longtemps dans la langue et le discours pour pouvoir évoluer sans compromettre l'effet de reconnaissance. Dans le cas précis de cette séquence, les évolutions ont été très rapides et la propagation soudaine et généralisée sur les réseaux sociaux a largement contribué à la coexistence des formes

ESPINAT, Marine. 2016. Rhétorique de la terreur après les attentats parisiens : réflexions sur l'émergence de quelques phrasèmes. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 60-89

« concurrentes »[19] et par là même, à la fixation dans le génome de cette formule, pour ainsi dire, d'une flexibilité qui lui est immédiatement devenue inhérente.

La stabilité dont ce patron fait preuve repose sur la somme de différents éléments dont on peut observer dans les exemples précédemment cités qu'une partie persiste, tandis que d'autres sont gommés. La typographie, par exemple, reste intacte, ou à peu près identique dans les figures 2 et 3 tandis que les éléments lexicaux sont quelque peu bousculés. Dans la figure 1, au contraire, c'est la donnée de reconnaissance typographique qui disparaît, tandis que les éléments lexicaux restent indemnes.

III.1.2 De « Je suis Charlie » à « Je suis Paris »...

Avec un tel succès en janvier 2015 et une telle flexibilité, il n'était pas étonnant de voir cette formule ressurgir après les attentats de novembre. Cette résurgence s'est sans doute fait d'autant plus facilement que :

- la même vague d'identification aux victimes (peut-être cette vague a-t-elle-même été plus forte) et de sursaut face à l'horreur a saisi la population française ;
- la formule initiale s'était ancrée profondément dans la mémoire discursive de la population ;
- entre « Paris » et « Charlie », des similitudes étaient données qui ouvraient grand la porte à la reprise : les deux termes sont bi-syllabiques et partagent les phonèmes vocaliques [a] et [i] dans le même ordre.

Parmi les quelques variations observables dans le sillage de cette nouvelle formule, on repère des procédés de modification similaires à ceux à l'œuvre pour « Je suis Charlie » :



Figure 4: Logo sobre « Je suis Paris »



Figure 5: Logo « Je suis Paris » avec la Tour Eiffel

[19] *Stricto sensu*, ces variations ne se sont pas fait concurrence, exprimant différents élans de solidarité et cohabitant même très souvent.



Figure 6 : Logo plus sophistiqué « Je suis Paris »



Figure 7 : Modification Paris => parisien

La figure 4 conserve les éléments, typographiques notamment, de la formule initiale « Je suis Charlie », ne modifiant que l'élément lexical 'Charlie' en 'Paris'. Quant à la figure 5, la typographie est quelque peu modifiée, tout en conservant les éléments principaux (lettres capitales, lettres blanches sur fond noir, disposition sur deux lignes), tandis qu'un élément symbolique, la Tour Eiffel, fait son apparition, tel le crayon ou le pinceau dans les représentations accompagnant la formule « Je suis Charlie ». La figure 6 est celle s'éloignant le plus de la configuration initiale, avec l'émergence de couleurs, de nouveaux éléments symboliques (Marianne en pleurs) et la modification de l'apparence du slogan, apparaissant désormais sur une ligne. Enfin, la figure 7 présente une variation où le nom propre *Paris* a été remplacé par l'adjectif correspondant *parisien*, variation proche de l'une de celles observées précédemment sur la formule « Je suis Charlie » (*cf.* Je suis policier/juif, *etc.*).

Dans la myriade de modifications rencontrées, on observe aussi que certaines sont des détournements humoristiques de la formule, tel le slogan « Je suis en terrasse », où la modification n'est plus seulement lexicale, mais aussi pragmatique. Ce détournement apparaît à la fois comme un clin d'œil moqueur à la multitude de variations qui ont existé de la formule initiale, comme une certaine forme d'hommage[20] teinté de revanche sur le sentiment d'incompréhension face au choix des victimes par les auteurs des attentats-suicides et comme un appel commercial à reprendre le cours de la vie normale et à retourner consommer dans les bars, désertés après les attentats.

Aussi peut-on retenir de ce bref tour d'horizon de ces formules émergées et réactivées dans les deux périodes post-attentats qu'elles ont été créées à partir d'un patron extrêmement simple – d'aucuns qualifieraient ces formules de simplistes – et qui a connu de très nombreuses variations. Ces variations dans leur ensemble présentent des dénominateurs communs : un ancrage (lexical et/ou typographique, *etc.*) avec la formule initiale et une portée d'hommage, d'affichage de sa solidarité. Les divergences, quant à elles, se révèlent peu dérangeantes tant que ces dénominateurs communs restent intacts, allant même jusqu'à des détournements humoristiques.

[20] Forme d'hommage très largement moquée sur les réseaux sociaux pour son manque de solennité.

III.1.3 « Je suis X » : que cela signifie-t-il ?

Reste à interroger les raisons, linguistiques, d'un tel succès. Il convient tout d'abord de rappeler que les formules en « Je suis... » ne sont pas l'apanage des attentats de 2015 et que celles qui ont émergé en 2015 s'inscrivent dans la lignée d'un ensemble d'autres citations et formules célèbres et stables :

(22) « Ich bin ein Berliner » (« Je suis un Berlinois ») de John F. Kennedy[21],

(23) « I am the king of the world » dans le film *Titanic*,

(24) « Je suis ton père » (*Star Wars*),

(25) « I am a man » (slogan de lutte pour les droits civiques et réplique célèbre issue du film *Elephant Man*) dont sont issus de nombreux slogans de révolte contre les discriminations, les erreurs judiciaires et bavures policières, tels que :

(26) « I am Troy Davis, I am Mike Brown », *etc.*

Il est incertain (bien que probable) que les slogans français soient la résultante d'interférences depuis l'anglais. Même sans contamination depuis la sphère anglophone, la multitude et la variété de ces formules montrent, si besoin était, que le patron *Je suis X*/*I am X*/*Ich bin X* (où X est un nom propre ou nom commun attribut du sujet) est particulièrement productif et indubitablement efficace, dû à sa simplicité et sa capacité d'ajustement.

Nous nous arrêterons brièvement sur les slogans qui présentent une certaine « proximité » – ce terme reste à éclaircir – avec *Je suis Charlie* et *Je suis Paris*, à savoir :

(22) « Ich bin ein Berliner » (« Je suis un Berlinois ») de John F. Kennedy,

(26) « I am Troy Davis, I am Mike Brown », *etc.*

Tout d'abord, qu'entendons-nous par cette « proximité » ? La similitude lexicale, bien que réelle, ne fait pas tout, puisque nous avons vu que cette construction était particulièrement réceptive à des éléments lexicaux très variés. Premièrement, nous avons restreint ce patron aux acceptions avec nom commun ou propre en attribut du

[21] *Cf*. l'article du *Monde* où le créateur du slogan « Je suis Charlie » est interviewé : « La célèbre phrase prononcée par John Fitzgerald Kennedy en 1963 sur le balcon de l'hôtel de ville de Schöneberg – *« Ich bin ein Berliner »* – sommeillait probablement quelque part dans son inconscient, mais rien n'est est moins sûr non plus : « *Je n'y ai pas pensé en trouvant ce slogan* », affirme-t-il encore. » (POTET 2015).
D'autre part, signalons que cette formule utilisée par John F. Kennedy, fait explicitement référence à la locution latin *Civis romanus sum* (Je suis citoyen romain).

sujet[22]. Au-delà de cette proximité en termes de construction, nous opérons une certaine restriction, sémantique : l'exemple (22) se rapproche particulièrement de « Je suis Paris » (qui a eu pour variation « Je suis parisien ») puisque le rapport d'identité vaut pour un lieu ; quant à l'exemple (26), c'est le lien d'identité revendiqué avec un nom propre qui est particulièrement marquant.

D'emblée s'est posée la question suivante : que doit-on comprendre par la revendication d'un tel rapport d'identité ? Cette question a fait l'objet de polémiques et de publications dans les semaines qui ont suivi les attentats de janvier (TODD & LAFORGUE 2015 ; SOUBROUILLARD 2015). À ce moment-là, le questionnement – portant exclusivement sur « Charlie » – se posait principalement en termes historiques, anthropologiques, sociologiques. Le questionnement linguistique, quant à lui, n'a pas émergé avec la même vivacité, bien qu'il soit tout autant digne d'intérêt. Ces deux formules sont de toute évidence idiomatiques, l'idiomaticité se définissant comme suit : « L'idiomaticité est comprise comme une réinterprétation sémantique et/ou opacité et comme étant en lien étroit avec le sens figuré » (DOBROVOL'SKIJ & PIIRAINEN 2005: 39)[23].

On ne peut littéralement, à soi tout seul, être la rédaction de Charlie Hebdo ; à moins de porter le prénom « Charlie », cet énoncé est donc foncièrement faux. En outre, même en étant parisien, nul ne peut prétendre « être Paris ». La réinterprétation sémantique est donc nécessaire pour que ces énoncés soient considérés comme valides ; quant à l'opacité, elle est réelle tant le lien à établir entre le terme « Charlie » et ce qu'il désigne reste flou.

Nous proposons ci-après un tableau rassemblant les types de motivation *a priori* existants :

Types de motivation		Définition
Motivation métaphorique, dont plusieurs sous-types :		Lien établi entre A et B sur la base de l'analogie entre ces deux entités (mots, concepts, idées).
a)	Métaphore conceptuelle	Compréhension d'un domaine conceptuel dans les termes d'un autre.
b)	Métaphore fondée sur les structures de type *frames*, *scripts, etc.*	Les *frames*, *scripts* ou scénarios correspondent à des « représentations schématiques de structures et patrons conceptuels correspondant à des croyances, pratiques, institutions, images, *etc*., qui, au sein d'une communauté

[22] Nous excluons par exemple « Je suis venu, (j'ai vu, j'ai vaincu). » où *être* est auxiliaire, « Je suis malade », où l'attribut du sujet est un adjectif, ou « Je pense donc je suis. », où il y a absence d'attribut du sujet.

[23] « *Idiomaticity* is understood as a semantic reinterpretation and/or opacity and as being closely related to figurativeness. ».

		langagière donnée, fournissent une base à l'interaction productrice de sens »[24] (FILLMORE, JOHNSON & PETRUCK 2003), cités par (DOBROVOL'SKIJ & PIIRAINEN 2009: 24). Ils sont constitués de *slots*, qui sont autant d'éléments caractéristiques propres à un *frame* (par exemple, un sapin pour le *frame* Noël, un gâteau pour le *frame* anniversaire).[25]
c)	Autres types particuliers de motivation métaphorique, tels les kinégrammes	Aussi appelés somatismes, voire phraséogestes quand ils sont réalisés simultanément à la production verbale de l'expression correspondante, il s'agit de phrasèmes verbalisant certaines activités corporelles ou fictives (SCHMALE 2013: 40).
Motivation symbolique		La réinterprétation sémantique passe par l'activation de structures sémiotico-culturelles concernant un élément à valeur symbolique, dans un système culturel donné.
Motivation intertextuelle		Idiomes dont la structure lexicale renvoie à un texte/une connaissance textuelle.
Motivation indexicale (ou indicielle)		La signification repose sur un parallèle phonique ou pragmatique de l'ordre du symptôme (*cf*. la sémiotique de PEIRCE (1960)) et qui s'opère sur la base du contexte immédiat.
Blending		Mélange de plusieurs procédés de motivation au sein d'une même unité lexicale.

Tableau 3 : Types de motivation des idiomes, d'après DOBROVOLS'KIJ et PIIRAINEN (2005: chap. 4; 2009: chap. 1) - Reproduction partielle issue d'ESPINAT (2015: 60-61)

Quand on énonce « être Charlie », on n'est pas, mais on établit plutôt un lien de solidarité telle une forme quelque peu abstraite de contiguïté métonymique : je suis Charlie parce que, lorsqu'on s'en prend à ce que représente Charlie, on s'en prend à quelque chose qui m'est cher et essentiel. Telle serait une paraphrase valable pour le verbe 'être'. Et pour ce qui est de « Charlie », d'aucuns y verront un référent désignant de manière détournée la liberté de la presse, d'autres la liberté d'expression en général, d'autres encore ont ainsi signifié leur refus d'une telle ignominie, *etc.* Ce lien établi, ou glissement conceptuel, n'est pas à proprement parler métaphorique, puisqu'il ne repose pas sur une analogie : Charlie ou Paris ne présentent pas de point commun avec l'énonciateur (contrairement par exemple à un énoncé tel que « Je suis un boulet » où le boulet est censé partager des caractéristiques avec l'énonciateur : lourd, difficile à mouvoir, *etc.*). Si l'analyse de ces deux énoncés paraît difficilement métaphorique, on peut cependant à juste titre arguer que le glissement conceptuel de fond relève bien d'une métaphore conceptuelle que l'on pourrait formuler comme suit : LA SOLIDARITÉ

[24] « schematic representations of the conceptual structures and patterns of beliefs, practices, institutions, images, *etc.* that provide a foundation for meaningful interaction in a given speech community ».

[25] Les glissements conceptuels reposant sur un procédé métonymique relèvent principalement de la catégorie des *frames*, *scripts* et scénarios.

EST UN CONTACT/UNE CONTIGÜITÉ et dont une expression telle *se trouver dans le même bateau/la même galère* serait une autre réalisation.

Poursuivons notre tour d'horizon parmi les motivations envisageables. La motivation intertextuelle est réelle pour « Je suis Paris », dont nombre de locuteurs retraceraient sans doute l'existence à la préexistence de « Je suis Charlie ». En revanche, nous n'avons pas affaire, de toute évidence, à une motivation de type kinégramme ou indexicale. Restent donc la motivation reposant sur des représentations (*frames*, *scripts* et scénarios) et la motivation symbolique. À quelle vitesse une communauté culturelle et langagière peut-elle intégrer des éléments dans son bagage symbolique ou dans son bagage de représentations stéréotypées ? Ce processus peut-il se faire quasiment instantanément – ce qui pourrait expliquer le flou qui présidait à l'interprétation du désigné « Charlie », évoqué plus haut ? Tels sont les questionnements que nous céderons aux sémioticiens.

III.2 Les *hashtags* : futurs grands pourvoyeurs de phrasèmes ?

Les recherches menées en linguistique jusqu'au milieu des années 2000 ne tiennent pas compte des réseaux sociaux comme pourvoyeurs de nouvelles formules à forte potentialité phraséologique : *cf.* par exemple les citations de CHARAUDEAU et STEYER dans le I.2, où seuls les médias que l'on pourrait désormais qualifier de traditionnels et leurs acteurs privilégiés (hommes politiques, célébrités, *etc.*) sont évoqués. L'émergence des réseaux sociaux a cependant considérablement changé la donne. Ils obéissent aux mêmes principes : des suites polylexicales y font leur apparition (éventuellement reprises des médias traditionnels, ou produites par des locuteurs *lambda*) qui font l'objet de reprises et reformulations, évoluant telles des déferlantes ou des lames de fond dans le discours du moment. Sur ce point, la plateforme sociale Twitter présente quelques particularités : son statut de réseau social ne fait aucun doute, mais c'est aussi en partie sa propension à servir de veille documentaire qui en assure le succès. On y voit émerger des *hashtags* représentatifs de l'esprit du moment : état d'esprit du locuteur, plus anecdotique, ou slogan relayé par des milliers, millions ou milliards de missives en référence à un événement particulier. *Je suis Charlie* et *Je suis Paris* n'ont pas fait exception à la règle. Voici quelques-unes des caractéristiques propres à Twitter qui en font, à notre sens, un pourvoyeur méconnu de phrasèmes en puissance obéissant à des logiques somme toute proches de celles déjà évoquées à propos du discours médiatique :

- Les messages transmis sur la plateforme répondent à des codes très contraignants, notamment la limite des 140 caractères qui contribue à une certaine agglutination des messages. Les *hashtags*, par exemple, s'écrivent sans disjonction graphique, remplacée éventuellement par l'usage de majuscules : #jesuisparis ou #JeSuisParis.
- La fonction du *retweet* permet la (re)diffusion instantanée d'un message produit par un autre utilisateur. Cette fonction est devenue, au même titre que le nombre de *followers*, l'aune permettant de mesurer le succès d'un message ou la popularité d'un utilisateur.

- On voit petit à petit apparaître, dans les médias traditionnels notamment, des scores d'audience par *hashtag* représentatifs des tendances de Twitter.
- De nouveaux *hashtags* censés donner aux médias traditionnels ou aux utilisateurs une visibilité sur la plateforme sont créés (c'est le cas notamment des jeux télévisés et émissions diverses : #tlmvpsp[26] pour l'émission « Tout le monde veut prendre sa place », *etc*.). Nombre de médias traditionnels, émissions, personnalités, institutions, organisations, *etc.* disposent de leur propre compte Twitter pour relayer des informations ou promouvoir leur action.

Les *hashtags*, puisque c'est d'eux qu'il va être question par la suite, fonctionnent à la fois comme des labels apposés sur un message permettant de le catégoriser et comme une marque d'originalité, d'humour, de solidarité, *etc*. Longtemps réservés aux réseaux sociaux, le *hashtag* a fini par contaminer la langue entière :

- la commission générale de terminologie et néologie en a proposé une traduction : mot-dièse ;
- le *hashtag* apparaît dans le langage oral (une amie récemment, à propos d'un jeune migrant qu'elle a recueilli : « `et là ma sœur me dit d'arrêter de le couver hashtag j'ai traversé le désert de lybie tout seul à quatorze ans` »).

Un *hashtag* peut être constitué d'un mot simple, d'une suite polylexicale (bien que graphiquement jointe) ou d'un acronyme. La proportion des suites polylexicales est considérable (bien que non quantifiable), d'où le rôle sans doute déterminant que les *hashtags* jouent déjà et joueront à l'avenir dans l'émergence de phrasèmes.

Nous tenterons d'illustrer deux phénomènes très différents au moyen de deux *hashtags* particulièrement productifs dans les périodes qui nous intéressent : le *hashtag* #porteouverte et le *hashtag* #prayforparis.

III.2.1 #PorteOuverte : remotivation de séquences polylexicales

Nous affirmions précédemment que les *hashtags* étaient sans doute déjà devenus ou deviendraient probablement de grands pourvoyeurs de nouveaux phrasèmes. Or, force est de constater qu'ils s'inspirent aussi souvent de phrasèmes existants : en les reprenant tels quels, en les détournant au profit d'un mot d'esprit et/ou en les transformant quelque peu. Le *hashtag* #porteouverte a émergé dans les minutes et heures qui ont suivi les attentats de novembre 2015, alors que des quartiers entiers de Paris étaient bouclés et que de nombreuses personnes erraient dans la capitale au sortir d'un bar et sans pouvoir retourner à leur domicile. Des utilisateurs de Twitter en ont fait usage pour signaler que leur porte était ouverte à ces Parisiens errants face au danger dans certains arrondissements. Ce mot-clef a été le symbole de la solidarité immédiate et de l'hospitalité bienvenue à la suite des attentats et du bouclage de

[26] Cet exemple nous permet d'illustrer l'importance de la compression sur la plateforme : le fait que l'acronyme reste ou pas compréhensible importe peu.

certains quartiers. Son utilisation, évaluée à 500 000 *tweets* (LE NOUVEL OBS), est révélatrice à la fois de cette vague de solidarité, mais aussi de la pertinence de ce « slogan », fortement inspiré du syntagme nominal phraséologique *portes ouvertes*, dont la parenté avec la suite seconde est plus évidente[27], et/ou des syntagmes verbaux phraséologiques *la porte de qn. est ouverte (à qn.)*/*laisser la porte ouverte (à qc.)*. La disparition du pluriel entre la suite originale, désignant souvent une journée dédiée à la découverte d'un lieu ou d'un service, et la suite seconde, révèle la remotivation de la suite. Cette remotivation est partielle puisque dans les deux cas, c'est bien la notion d'accueil facilité qui prévaut, avec la différence qu'il ne s'agissait pas de découvrir un lieu ou un service, mais d'être mis à l'abri par un inconnu. Cette remotivation s'est effectuée sans encombre puisque les messages accompagnaient ce *hashtag* d'indications géographiques sur le lieu dont on ouvrait la porte. Dans les jours qui ont suivi les attentats, cette initiative de solidarité bienvenue a été relayée et applaudie de toutes parts. Sans doute serait-elle passée plus inaperçue si les formules s'étaient multipliées : le consensus rapide et général autour de ce *hashtag* montre sa pertinence et son succès, en partie dus certainement à l'écho résonnant d'un autre phrasème, au sens à la fois proche et facilement détournable.

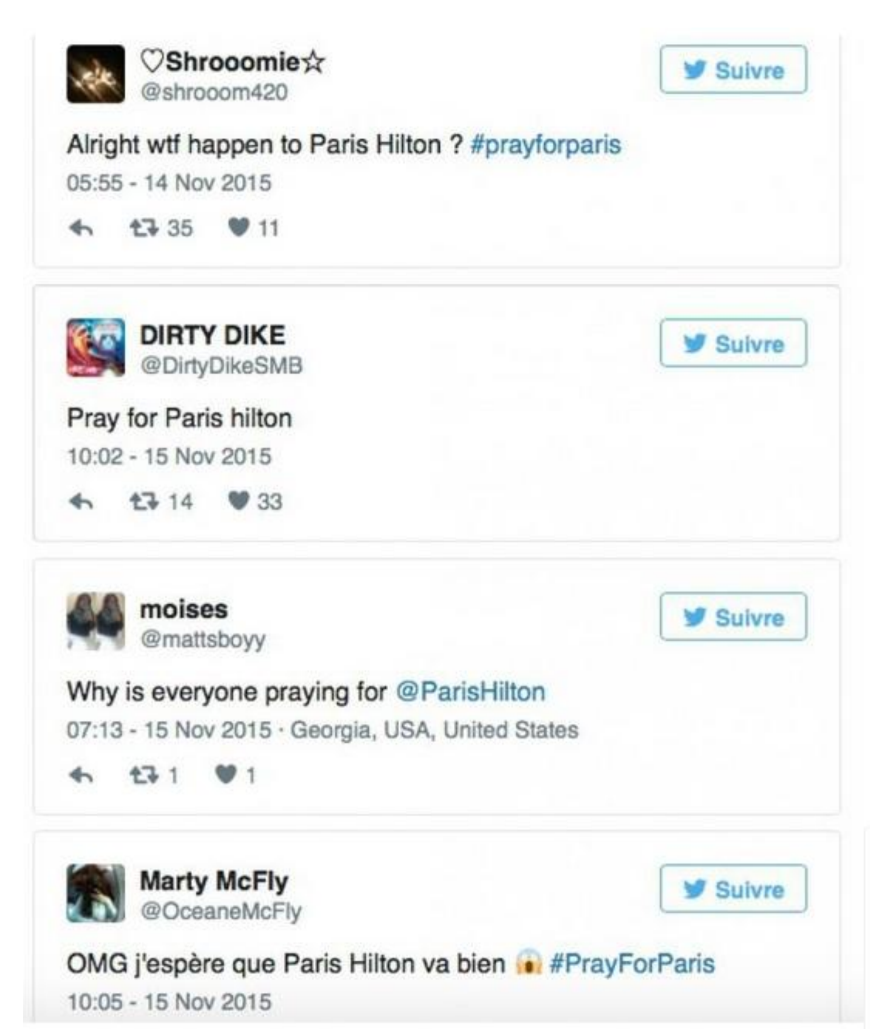
III.2.2 #PrayforParis : du débat semantico-idéologique sur Twitter

S'il est un *hashtag* qui a connu un succès phénoménal au lendemain des attentats, c'est bien le *hashtag* #prayforparis. Ce *hashtag* nous intéresse ici pour deux raisons : pour la difficulté de désambigüisation[28] qu'il a pu représenter pour certains utilisateurs de Twitter et pour les débats auxquels il a donné lieu.

Difficulté de désambigüisation tout d'abord parce qu'au moment où ce *hashtag* inondait la twittosphère, certains ont pensé qu'il était arrivé quelque chose à Paris Hilton, personnalité *people* américaine particulièrement active sur Twitter :

[27] La coexistence des deux variantes #porteouverte et #portesouvertes est en effet avérée, *cf.* l'article du Nouvel Obs cité.

[28] Au malentendu pour le moins cocasse concernant Paris Hilton, il faut ajouter le fait qu'une marque de vêtement portant le nom *prayforparis* existait (les mentions de ce *hashtag* précédant les attentats parisiens concernaient cette marque de vêtements). Cette marque a même été taxée d'avoir repris à son compte le *hashtag* #prayforparis.



Extrait 4 : Exemples de *tweets* révélateurs de la difficulté de désambigüisation concernant le *hashtag* #prayforparis

Ces quelques exemples posent question et poussent à des interprétations diverses, qui ne s'excluent pas nécessairement :

- L'émergence et la contagion extrêmement rapides de certains *hashtags* devancent même la propagation de l'information sur l'événement qui a donné lieu à l'émergence du *hashtag* correspondant.
- Twitter représente un microcosme, un autre monde virtuel avec ses personnalités particulièrement présentes et/ou influentes, au point que pour certains, la clef de décodage se trouve en premier lieu au sein de la twittosphère, avant même de concerner le monde extérieur.
- La brièveté des messages inondant la twittosphère peut se révéler problématique en termes de décodage pour les récepteurs de ces missives extrêmement courtes. Parce que la contrainte du nombre de caractères est réelle et parce que peu d'informations fiables filtrent dans les instants suivant de tels événements, un *hashtag* ne livre pas suffisamment d'éléments de compréhension pour quiconque ne dispose pas des mêmes informations.

Force est donc de constater que les *tweets* en général et les *hashtags* en particulier ne dérogent pas aux règles de l'usage de la langue : l'ancrage dans le contexte est primordial pour le décodage du message, et l'est peut-être même d'autant plus que les messages sont extrêmement courts et inscrits dans un microcosme habitué à l'émergence privilégiée de certaines nouvelles (Twitter est un relais privilégié des rumeurs concernant les célébrités).

En outre, ce *hashtag* a été au centre de nombreuses polémiques sur Twitter concernant l'emploi du terme *pray*. Tout d'abord, notons que la suite #prayfor... fait partie de ces patrons dont un emplacement reste à remplir : *Paris* n'a donc été qu'un terme parmi mille autres à remplir cet espace libre. Toutefois, l'évocation de la prière semblait entrer en résonnance assez négativement avec la teneur des événements parisiens. Face à l'immense succès du *hashtag* (Twitter a indiqué qu'en date du 14/11/2015 dans l'après-midi, 6,7 millions de mentions de ce *hashtag* avaient été faites, avec un pic à minuit atteignant 17 000 *tweets* par minute), on a observé une vague de voix contraires (LE VAILLANT & LIBÉRATION 2015) intimant à ceux qui signalaient ainsi leur empathie à choisir un autre terme, puisque c'est précisément au fanatisme religieux que l'on devait cette terreur. Le dessin de Joann Sfar, notamment, a été largement relayé sur les réseaux sociaux pour signaler ce désaccord sémantique – et proposer au passage un *hashtag* de remplacement :



Figure 8 : Dessin de Joann Sfar concernant le *hashtag* #prayforparis

L'ensemble de ce débat (parfois animé) autour de la pertinence du terme *pray* est le fait d'une polysémie qui lui est devenue inhérente sous sa forme de *hashtag*. D'aucuns le comprennent et l'utilisent comme une marque de solidarité et d'empathie, dont la signification religieuse est largement atténuée, voire absente ; d'autres lui conservent cette composante sémantique religieuse de premier plan. Le contexte dans lequel cette suite polylexicale est énoncée est, à notre sens, importante : cette suite, énoncée dans un contexte d'interaction orale, aurait-elle le même sens que sous sa forme de *hashtag* ? Le *hashtag* a valeur de slogan, de message comprimé et souvent quelque peu détourné. Aussi est-il probable que les termes apparaissant dans ces *hashtags* connaissent une autre évolution de la signification que les mêmes termes dans leur utilisation « normale ».

Reste posée la question de la durée d'existence de ces suites polylexicales apparues sous forme de *hashtags* et fortement candidates – un temps du moins – à l'avenir de phrasème. Nous avons donc mené une brève requête sur une période très

récente pour voir si ce *hashtag* subsistait six mois après les attentats de novembre. Sur dix jours du mois de mai 2016, un peu plus de 2000 *tweets* relayaient ce *hashtag* :

Requête #prayforparis 18/05/2016 – 29/05/2016 (12:00:00)	Nombre de *tweets* 2346	En excluant les *retweets* : 2346 – 669 = 1677

Tableau 4 : Requête #prayforparis 18/05 au 29/05/2016

À ce chiffre doivent être retranchés les *retweets* (reprises de *tweets*) qui, s'ils servent bien à assurer la survivance d'un *hashtag*, ne sont pas la production spontanée de ce *hashtag*. On aboutit alors à un peu plus de 1500 *tweets* originaux (toutes langues confondues). Ces chiffres sont évidemment sans commune mesure avec les millions de mentions du *hashtag* dans les heures et jours succédant les attentats. Est-ce à dire que cette suite polylexicale a quitté notre mémoire discursive ? Il semble présomptueux d'annoncer la disparition de ce phrasème quelques semaines après l'événement qui l'a fait surgir à la surface : la survivance de la suite #prayfor... suffit largement à une perpétuelle réactivation actualisée de suites similaires ; et il suffira malheureusement d'un autre événement tragique à Paris pour que ce *hashtag* ressurgisse des tréfonds de nos mémoires collective et discursive.

Conclusion

Comme toute nouvelle réalité du monde, un « événement » est susceptible de faire naître de nouvelles dénominations, mono- aussi bien que polylexicales. Cet article nous a permis de mettre en lumière certaines de ces suites polylexicales et à peu près stables, mais dont l'avenir en tant que phrasème intégré dans la langue reste incertain. Ces formules sont l'empreinte laissée dans la langue par un épisode de notre histoire culturelle, et leur capacité à intégrer durablement notre lexique mental dépend à la fois de la vivacité de cette mémoire discursive collective, mais aussi de la plus-value sémantique et/ou pragmatique que présentent ces nouvelles dénominations par rapport à celles qui s'imposaient jusqu'alors.

L'émergence de ces nouvelles suites à forte potentialité phraséologique permet d'assister aux débats au sein de la communauté langagière déclenchés par l'avènement de ces nouvelles séquences. Le sens de « pray for paris » ou « Je suis Charlie » va-t-il vraiment de soi ? La similitude entre l'« état d'urgence » (politique) et l'évocation de victimes en « état d'urgence absolue » représente-t-elle un obstacle à la naissance d'un nouveau sens ? Ces expressions, dont l'émergence a été fulgurante, sont-elles plus ou moins sujettes à l'ambigüité ? Le présent article a permis, espérons-le, de dresser un constat de certaines tendances et de mettre au jour quelques pistes.

Aussi avons-nous pu montrer que l'expression « en état/situation d'urgence absolue » semblait s'inscrire petit à petit dans le discours médiatique, concurrençant des expressions comme « grièvement blessé », « dans un état critique » ou « au pronostic vital engagé ». Quant aux formules comme *Je suis Charlie, Je suis Paris* ou *Pray for Paris,* elles semblent plus enclines à rester des signes langagiers hautement symboliques d'événements funestes. Est-ce à dire qu'elles seront oubliées, une fois

l'événement moins présent dans les esprits ? Certainement pas : leur empreinte reste réelle, même si leur réactualisation telle quelle dans la langue en lien avec de nouveaux contextes et de nouveaux événements est peu plausible – du moins souhaitons-nous que de tels événements ne se reproduisent pas de si tôt. En revanche, leur puissance symbolique semble *a priori* d'autant plus forte que ces séquences ont été partie prenante dans le processus de deuil collectif : prenons-en pour preuve le nombre de pancartes arborant le slogan *Je suis Charlie* ou une de ces variations lors des grandes marches républicaines des 10 et 11 janvier 2015. La preuve de leur empreinte se ressentira certainement dans le lien que les locuteurs seront amenés à tisser entre de nouvelles suites présentant des similitudes avec ces suites initiales.

La proximité temporelle avec les événements en question laisse de nombreux points d'interrogation, notamment quant au devenir de ces formules dont on ne sait s'il faut leur souhaiter un destin d'éphémère, qu'aucun nouvel événement dramatique ne viendrait réactiver, ou une pérennité, propice à la mémoire collective.

Références bibliographiques

Authier-Revuz, Jacqueline. 1984. Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages* 19(73). 98-111.

Authier-Revuz, Jacqueline. 1998. Le guillemet, un signe de « langue écrite »à part entière. In Jean-Marc Defays, Laurence Rosier & Françoise Tilkin (éds.), *À qui appartient la ponctuation ? Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 mars 1997*, 373-388. (Champs linguistiques). De Boeck Supérieur.

Brunner, Pascale, Chiara Elefante, Stavroula Katsiki & Licia Reggiani (éds.). 2014. *Interpréter l'événement : Aspects linguistiques, discursifs et sociétaux*. Limoges: Lambert-Lucas.

Burger, Marcel. 2010. Le cadrage de la communication dans les médias. *Communication. Information médias théories pratiques* 27(2). 18-50.

Cassely, Jean-Laurent. 2016. «Je Suis Charlie», anatomie d'un symbole. *Slate.fr*. http://www.slate.fr/story/112387/je-suis-charlie-anatomie-symbole (1 juillet, 2016).

Charaudeau, Patrick. 2002. La vérité prise au piège de l'émotion. *Dossiers de l'audiovisuel*(104). 31–35.

Charaudeau, Patrick. 2005. *Les médias et l'information: l'impossible transparence du discours*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.

Charaudeau, Patrick. 2006. La situation de communication comme lieu de conditionnement du surgissement interdiscursif. *Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)* 44. 27–38.

Charaudeau, Patrick. 2010. Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? *Communication. Information médias théories pratiques* 27(2). 51-75.

Clayman, Stephen E. 2008. Talk in interaction as a locus for media studies. In Marcel Burger (éd.), *L'Analyse linguistique du discours des médias: théories, méthodes et enjeux. Entre sciences du langage et sciences de la communication et des médias.* Québec : Nota Bene.

Dobrovol'skij, Dmitrij & Elisabeth Piirainen. 2005. *Figurative Language : cross-cultural and cross-linguistic perspectives*. (Current research in the semantics/pragmatics interface 13). Amsterdam: Elsevier.

Dobrovol'skij, Dmitrij & Elisabeth Piirainen. 2009. *Zur Theorie der Phraseologie. Kognitive und kulturelle Aspekte*. Tübingen: Stauffenburg Verlag.

Espinat, Marine. 2013. « C'est là que la chaussure appuie »: Aspects didactiques de la compréhension et traduction d'idiomes. *ELIS - Échanges de linguistique en Sorbonne* 1. 1-23.

Espinat, Marine. 2015. *L'emploi d'unités polylexématiques idiomatiques à l'oral - Aspects linguistiques et psycho-cognitifs (corpus allemand et français)*. Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne.

Fillmore, Charles J., Christopher R. Johnson & Miriam RL Petruck. 2003. Background to FrameNet. *International journal of lexicography* 16(3). 235–250.

Jakobson, Roman. 2003. *Essais de linguistique générale*. (Trans.) Nicolas Ruwet. Paris: Éditions de Minuit.

Le Nouvel Obs. Attentats de Paris : les internautes solidaires avec #PorteOuverte. *L'Obs*. http://tempsreel.nouvelobs.com/attentats-terroristes-a-paris/20151114.OBS9444/attentats-de-paris-les-internautes-solidaires-avec-porteouverte.html (28 mai, 2016).

Le Vaillant, Luc & Libération. 2015. C'est gentil, mais ne vous sentez pas obligé de prier pour Paris. *Libération.fr*. http://www.liberation.fr/france/2015/11/17/c-est-gentil-mais-ne-vous-sentez-pas-oblige-de-prier-pour-paris_1414051 (29 mai, 2016).

Londei, Danielle, Sophie Moirand, Sandrine Reboul-Touré & Licia Reggiani. 2013. Les sens de l'événement. In Danielle Londei, Sophie Moirand, Sandrine Reboul-Touré & Licia Reggiani (éds.), *Dire l'événement: langage, mémoire, société*, 11-20. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.

Moirand, Sophie. 2007. *Les discours de la presse quotidienne - observer, analyser, comprendre*. (Linguistique nouvelle). Paris: PUF.

Palm, Christine. 1997. *Phraseologie: eine Einführung*. (Narr-Studienbücher). Tübingen: Gunter Narr Verlag.

Peirce, Charles Sanders. 1960. *Collected Papers of Charles Sanders Peirce - Principles of philosophy and Elements of logic*. (Ed.) Charles Hartshorne, Paul Weiss & Arthur Walter Burks. . Vol. 1. Harvard University Press.

Potet, Frédéric. 2015. « Je suis Charlie », c'est lui. *Le Monde.fr*. http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/01/09/je-suis-charlie-c-est-lui_4552523_4497186.html (1 juillet, 2016).

Présidence de la République. Déclaration à la suite de l'attentat au siège de Charlie Hebdo. *www.elysee.fr*. http://www.elysee.fr/videos/declaration-suite-a-l-039-attentat-au-siege-de-charlie-hebdo/ (3 mars, 2016).

Rey-Debove, Josette. 1997. *Le métalangage: étude linguistique du discours sur le langage*. Paris, France: A. Colin.

Schmale, Günter. 2013. Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? – Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière. *Langages* n° 189(1). 27-45.

Soubrouillard, Régis. 2015. De quoi « Charlie » était-il le nom ? Text. *Marianne*. http://www.marianne.net/quoi-charlie-etait-il-nom-100233351.html (17 mai, 2016).

Souyri, Pierre-François. 2015. Kamikazes, vous avez dit kamikazes ? *L'Histoire*. http://www.histoire.presse.fr/actualite/kamikazes-vous-avez-dit-kamikazes-18-11-2015-138740 (7 mai, 2016).

Steyer, Kathrin. 1997. *Reformulierungen: sprachliche Relationen zwischen Äußerungen und Texten im öffentlichen Diskurs*. Tübingen: Gunter Narr Verlag.

Todd, Emmanuel & Philippe Laforgue. 2015. *Qui est Charlie ? : Sociologie d'une crise religieuse*. Paris: Seuil.

2015. *Extrait cours Philippe Monneret sur événements du 13 novembre 2015*. Université Paris-Sorbonne, UFR Langue française: Monneret. https://www.youtube.com/watch?v=wHW-f3yOTHA (1 juillet, 2016).

Un roman « linguistique »?
Le Nouveau Roman à la lumière de ses traductions allemandes.

Solange Arber
Université Paris-Sorbonne
REIGENN – EA 3556
s.arber@orange.fr

Abstract in English

This paper studies the relationship between linguistics and Nouveau Roman based on the remarks and translation notes of Elmar TOPHOVEN. Problems of reference, temporality and deixis in the novels of Alain ROBBE-GRILLET, Nathalie SARRAUTE and Claude SIMON, are closely linked to the questions brought forth by linguistics in the 1950s and 1960s. The translator's work highlights the connexions between linguistics and literature at the time.
Keywords: Elmar TOPHOVEN, Nathalie SARRAUTE, Claude SIMON, Alain ROBBE-GRILLET, Nouveau Roman, linguistics, translation

Résumé en français

Cet article explore les relations entre le Nouveau Roman et la linguistique à partir des réflexions et des notes de traduction d'Elmar TOPHOVEN. Les problèmes de référence, de temporalité et de *deixis* dans les romans d'Alain ROBBE-GRILLET, de Nathalie SARRAUTE et de Claude SIMON, font écho aux questions soulevées par la linguistique dans les années 1950-1960. Le travail du traducteur met en évidence les points de contact entre linguistique et littérature à cette période.
Mots-clés : Elmar TOPHOVEN, Nathalie SARRAUTE, Claude SIMON, Alain ROBBE-GRILLET, Nouveau Roman, linguistique, traduction

Zusammenfassung auf Deutsch

Dieser Artikel untersucht das Verhältnis zwischen Nouveau Roman und Sprachwissenschaft anhand der Bemerkungen und Übersetzungsnotizen von Elmar TOPHOVEN. Die Probleme der Referenz, der Temporalität und der Deixis in den Romanen von Alain ROBBE-GRILLET, Nathalie SARRAUTE und Claude SIMON hängen mit den Fragen zusammen, die in den 1950er und 1960er Jahren von der Linguistik aufgeworfen worden sind. Die Arbeit des Übersetzers hebt die damaligen Berührungspunkte zwischen Linguistik und Literatur hervor.
Stichworte: Elmar TOPHOVEN, Nathalie SARRAUTE, Claude SIMON, Alain ROBBE-GRILLET, Nouveau Roman, Linguistik, Übersetzung

Tous mes remerciements à Mme Erika TOPHOVEN

ARBER, Solange. 2016. Un roman « linguistique » ? Le Nouveau Roman à la lumière de ses traductions allemandes. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 90-104

Introduction

Le Nouveau Roman a occupé une place de premier plan dans la modernité littéraire française à partir des années 1950. Les auteur.e.s rassemblé.e.s sous cette étiquette, notamment Alain ROBBE-GRILLET, Nathalie SARRAUTE, Claude SIMON ou Michel BUTOR, opèrent une remise en question radicale des normes du roman réaliste héritées du XIXe siècle, et notamment du personnage, de l'histoire et de la psychologie, et utilisent à cette fin une langue qui s'affranchit des carcans de la narration en mettant en place des systèmes temporels, énonciatifs et référentiels dont la nouveauté ne laisse pas de perturber le lecteur non initié. Ces innovations langagières présentaient à leurs traducteurs des difficultés d'autant plus insurmontables. Or, le traducteur allemand de nombreuses œuvres de SARRAUTE, ROBBE-GRILLET et SIMON, Elmar TOPHOVEN, a fait la remarque à plusieurs reprises que ces innovations n'étaient pas sans lien avec l'essor de la linguistique à la même époque :

> À cette fin, le traducteur a besoin du plus grand choix possible de formes d'expression, pour pouvoir justement accorder le mieux possible le message lié aux spécificités systématiques et asystématiques de la langue étrangère avec les particularités de sa propre langue à ce moment donné, tout en prenant en compte les écarts à la norme propres à l'auteur.
> Un « traducteur occasionnel » d'hier pouvait bien se contenter, si l'on adopte la tripartition de Hans-Martin Gauger, d'une « conscience langagière moyenne ». Du traducteur littéraire d'aujourd'hui on devrait pouvoir attendre une « conscience langagière littéraire ». Le traducteur de littérature de demain ne pourra guère faire autrement que d'élargir sa conscience langagière par une conscience linguistique, ou à tout le moins par des notions de linguistique, afin de pouvoir emboîter le pas d'une évolution littéraire influencée par les différentes branches de la linguistique[103]. (TOPHOVEN 2011a: 196)

Cette citation, tirée d'un article de 1979 intitulé « Possibilités de la traduction littéraire entre intuition et formalisation », montre la réceptivité des traducteurs littéraires aux apports de la linguistique ; c'est d'ailleurs à la même époque que la traductologie s'impose largement comme discipline cherchant à systématiser l'étude de la traduction.

---

[103] « Dazu bedarf der Übersetzer einer möglichst großen Auswahl an Ausdrucksformen, um eben die an die systematischen und asystematischen Eigentümlichkeiten der fremden Sprache gebundene Botschaft bei Berücksichtigung autorspezifischer Abweichungen von der Norm mit den jeweiligen Besonderheiten seiner eigenen Sprache bestmöglich in Einklang bringen zu können.
Ein "Gelegenheitsübersetzer" von gestern mochte sich, wenn man Hans-Martin Gaugers Dreiteilung gelten lässt, mit einem "durchschnittlichen Sprachbewusstsein" begnügt haben. Beim literarischen Übersetzer von heute wird man ein "literarisches Sprachbewusstsein" voraussetzen dürfen. Der Literaturübersetzer von morgen wird kaum umhin können, sein literarisches Sprachbewusstsein durch ein sprachwissenschaftliches, oder wenigstens durch sprachwissenschaftliches Verständnis zu erweitern, um einer von den verschiedenen Zweigen der Linguistik mitbeeinflussten literarischen Entwicklung nachschöpferisch folgen zu können. » (TOPHOVEN 2011a: 196). Toutes les traductions sont de moi.

ARBER, Solange. 2016. Un roman « linguistique » ? Le Nouveau Roman à la lumière de ses traductions allemandes. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 90-104

Elmar TOPHOVEN est un traducteur éminent et respecté par ses pairs en Allemagne : il s'engage pour la promotion et la reconnaissance du métier au sein du syndicat *Verband deutschsprachiger Übersetzer* et il est notamment à l'origine du premier collège de traducteurs européens, fondé à Straelen, sa ville natale, en 1978. On peut donc considérer que ses vues sur la traduction littéraire dépassent le cadre de sa sensibilité individuelle et sont représentatives de certaines tendances de l'époque. Or son appel à la formation linguistique de la nouvelle génération de traducteurs littéraires n'est pas justifié par le besoin de compléter le savoir-faire et l'art de la traduction par une expertise théorique, mais par l'idée que la littérature moderne est de plus en plus influencée par les sciences du langage et donc que la traduction littéraire doit suivre le même chemin. Cette idée provient sans nul doute de son expérience en tant que traducteur du Nouveau Roman. D'autre part, TOPHOVEN vivait à Paris, si bien qu'il avait une connaissance de première main du contexte intellectuel dans lequel écrivaient les auteur.e.s qu'il traduisait, en collaboration avec son épouse Erika TOPHOVEN-SCHÖNINGH. Cette proximité géographique lui permettait en outre d'entretenir des contacts et des relations de travail avec certains d'entre eux ; ainsi avait-il l'habitude de lire ses traductions à BECKETT et à SARRAUTE, qui avaient une connaissance suffisante de l'allemand pour lui apporter des précisions et des commentaires précieux. Son avis, répété à plusieurs reprises[104], selon lequel la littérature romanesque de l'époque, à savoir avant tout le Nouveau Roman, est inséparable de l'essor de la linguistique, est donc à prendre au sérieux. En partant de cette hypothèse on montrera, grâce à l'étude d'exemples tirés de ses traductions, comment TOPHOVEN est parvenu à cette conclusion et comment les différents problèmes de traduction qu'il a rencontrés sont effectivement en lien étroit avec les problématiques linguistiques des années 1950 à 1970.

En quoi le Nouveau Roman est-il un roman « linguistique » ? Pour répondre à cette question, il faut s'interroger sur les relations complexes entre art du langage et science du langage, un problème qui se trouve lui-même au centre des préoccupations de l'époque, comme en témoigne le célèbre article de Roman JAKOBSON sur la poétique (1963). Trois aspects principaux seront abordés. Tout d'abord, la langue du Nouveau Roman est marquée par une réflexion sur elle-même et sur l'écriture. Ce n'est donc pas un hasard si le Nouveau Roman est également un objet de prédilection pour les recherches en stylistique qui appliquent des méthodes linguistiques à des phénomènes littéraires. Enfin, le Nouveau Roman doit être replacé dans le contexte des années 1950 à 1970, où la linguistique fait véritablement figure de « science pilote[105] » et innerve tous les autres domaines intellectuels.

[104] *Cf.* « Möglichkeiten literarischer Übersetzung zwischen Intuition und Formalisierung » (TOPHOVEN, 2011a: 187-188 ; 196-198) et « Transparentes Übersetzen als Erfahrungsaustausch » (TOPHOVEN, 2011b: 221).
[105] *Cf.* l'entretien d'Émile BENVENISTE avec Pierre DIX intitulé *Structuralisme et linguistique* (BENVENISTE 1985: 26).

I. La langue du Nouveau Roman

Au risque de commettre un truisme, il convient de souligner de prime abord que tout roman est « linguistique » dans la mesure où sa matière première est la langue. L'adjectif « linguistique » est pris ici au sens large. C'est là le premier lien évident entre littérature et linguistique : elles ont trait au même champ de l'expérience humaine, le langage. L'une entretient avec la langue un rapport productif, l'autre un rapport cognitif, et toutes deux mettent en jeu une conception du langage. On peut donc se demander ce qui, dans la langue du Nouveau Roman, correspond aux préoccupations de la linguistique et répond aux mêmes questionnements sur le langage. Mais il ne va pas de soi de parler d'une langue du Nouveau Roman quand cette appellation regroupe des auteur.e.s aux styles très différents, entre l'acribie descriptive de ROBBE-GRILLET, le millefeuille énonciatif de SARRAUTE et l'écheveau de la phrase simonienne. C'est là que l'exemple des traductions d'Elmar TOPHOVEN est précieux : à la lumière des difficultés qu'il a rencontrées et qu'il a commentées, soit dans des articles, soit dans ses nombreuses fiches de travail, nous pouvons espérer dégager des phénomènes récurrents et cohérents.

BECKETT est l'auteur que TOPHOVEN a le plus traduit et qui a le plus marqué sa pratique de la traduction. À l'époque de sa rencontre décisive avec celui qu'il considèrera comme son « maître[106] », TOPHOVEN était un traducteur débutant et sans formation, un passionné de théâtre qui a tout de suite reconnu le génie d'*En attendant Godot*. Or, grâce au travail de relecture et de correction avec l'auteur, il s'est rapidement rendu compte qu'il ne suffisait pas de traduire les significations pour traduire BECKETT :

> Mais, dès la première séance de travail avec l'auteur, je pressentis que ce procédé intuitif, saisissant une phrase du premier coup d'œil et la transposant pour elle seule (sans prudence ni prévoyance), ne suffirait pas ici. Il fallait avoir une vue d'ensemble beaucoup plus attentive sur des passages plus longs, pour, par exemple, ne pas rendre des mots récurrents semblables par des mots certes de sens proche, mais de sonorité différente, et détruire de cette manière des cohésions sensibles[107].

Ce qui est en jeu ici, c'est le rapport entre signifiant et signifié, et plus largement la question de la référence. Les textes de BECKETT mettent en place des réseaux de mots où le signifié apparaît comme secondaire par rapport à la répétition et à la mise

---

[106] *Cf.* Erika TOPHOVEN : « Beckett wurde für ihn der Lehrmeister, obwohl er das Wort "Meister" nicht hören wollte » (TOPHOVEN & GEES 2011: 95).

[107] « Aber schon nach der ersten Arbeitssitzung mit dem Autor ahnte ich, dass dieses intuitive, einen Satz auf den ersten Blick erfassende und ihn (ohne Rücksicht oder Voraussicht) für sich allein umsetzende Verfahren hier nicht genügte. Es mussten größere Abschnitte sehr viel aufmerksamer überblickt werden, um, zum Beispiel, mehrmals wiederkehrende, gleichlautende Worte nicht leichtfertig durch zwar sinnverwandte, aber verschieden klingende Wörter wiederzugeben und auf diese Weise Wahrnehmungs-zusammenhänge zu zerstören » (TOPHOVEN 2011a: 187)

ARBER, Solange. 2016. Un roman « linguistique » ? Le Nouveau Roman à la lumière de ses traductions allemandes. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 90-104

en réseau des signifiants[108]. C'est la récurrence qui est significative, non la référence. TOPHOVEN a évoqué à de nombreuses reprises les difficultés que lui présentait la conservation de tels réseaux sémantiques[109], mais cet exemple sort du cadre de mon corpus dans la mesure où le rattachement de BECKETT au Nouveau Roman est problématique. Néanmoins il y a là une caractéristique essentielle de ces auteur.e.s qui font éclater les schémas littéraires traditionnels : la langue cesse d'être dénotative et référentielle, elle devient connotative et autoréférentielle[110].

On observe ainsi que les nouveaux romans opèrent par systèmes de répétition et de variation, au point d'aboutir dans certains d'entre eux à des énoncés contradictoires :

> Le personnage principal du livre est un fonctionnaire des douanes. Le personnage n'est pas un fonctionnaire, mais un employé supérieur d'une vieille compagnie commerciale. Les affaires de cette compagnie sont mauvaises, elles évoluent rapidement vers l'escroquerie. Les affaires de la compagnie sont très bonnes. Le personnage principal – apprend-on – est malhonnête. Il est honnête, il essaie de rétablir une situation compromise par son prédécesseur, mort dans un accident de voiture. Mais il n'a pas eu de prédécesseur, car la compagnie est de fondation toute récente ; et ce n'était pas un accident. Il est d'ailleurs question d'un navire (un grand navire blanc) et non de voiture. (ROBBE-GRILLET 2012: 170-171)

Dans ce passage de *La jalousie* (1957), ROBBE-GRILLET évoque le « récit classique sur la vie coloniale en Afrique » que lisent ses propres personnages colons en Afrique. La mise en abyme est évidente, si bien que les antithèses sont à lire à un niveau métapoétique comme la rupture du lien entre la langue romanesque et le réel.

Pourtant, ROBBE-GRILLET est connu pour ses descriptions minutieuses, qui ont l'air de vouloir saisir le réel. Pour TOPHOVEN, la traduction de ces passages nécessite une visualisation. Mais il observe que malgré la plus grande exactitude, il y a toujours quelque chose qui ne fonctionne pas (TOPHOVEN & GEES 2011: 71). Après une discussion avec l'auteur, il arrive à la seule conclusion possible à ses yeux : ROBBE-GRILLET est gaucher ! Mais cette explication est insuffisante et la réponse est à chercher dans la langue même de l'écrivain. Un passage de *La jalousie,* sur lequel Elmar TOPHOVEN s'est beaucoup interrogé, nous permet de mieux cerner le problème de la référentialité chez ROBBE-GRILLET.

---

[108] PRAK-DERRINGTON a travaillé sur la répétition en traduction, et notamment la tendance de beaucoup de traducteurs à gommer les effets de redites qui pourtant participent du style de l'auteur (PRAK-DERRINGTON 2011).

[109] À propos de *Fin de partie,* Elmar TOPHOVEN explique comment il a essayé de conserver une continuité sémantique dans l'expression des leitmotivs de la fin, du devenir et du départ (TOPHOVEN 1968). Il accueille également l'avènement du traitement de texte comme un moyen de repérer plus efficacement les réseaux de signifiants (TOPHOVEN 1984).

[110] Cette dimension de la modernité littéraire a été soulignée à de multiples reprises à partir de l'ouvrage de référence de Hugo FRIEDRICH sur la poésie moderne (1956). Sur l'autoréférentialité chez BECKETT, *cf*. WESSLER (2009).

(1) Lorsque les jalousies sont ouvertes au maximum, les lames sont presque horizontales et montrent leur tranchant. Le versant opposé du vallon apparaît alors en bandes successives, superposées, séparées par des blancs un peu plus étroits[111].

Wenn die Jalousien so weit wie möglich aufgeklappt sind, zeigen die beinahe waagerechten Brettchen ihre scharfen Ränder. Der gegenüberliegende Abhang des Tals erscheint dann als eine Folge übereinandergeschichteter Streifen, die durch schmalere, schwarze Durchschüsse voneinander getrennt sind[112].

Le problème vient de l'utilisation du mot « blanc » pour décrire les hachures du paysage vu à travers les lamelles de la jalousie ; en effet, du point de vue visuel, celles-ci devraient être sombres. TOPHOVEN propose comme explication le sens typographique du terme « blanc », qu'il a d'ailleurs traduit par l'équivalent allemand « Durchschuss »[113]. Ainsi, les « blancs » qui strient le paysage évoquent ceux qui strient la page que le lecteur a sous les yeux, si bien que par ce choix de mot l'auteur attire l'attention sur la nature purement textuelle de ce qu'il décrit. La référence n'est donc pas la préoccupation de ROBBE-GRILLET, ses descriptions ne visent pas à montrer des choses, mais à les faire exister dans la langue[114].

La langue du Nouveau Roman se caractérise donc par des réseaux de signifiants, des variations d'énoncés et des descriptions non référentielles, ce qui contribue à faire de la langue du Nouveau Roman une langue qui crée son propre système de significations. Elle met de côté la fonction référentielle du langage et assume pleinement les fonctions poétique et métapoétique telles que définies par JAKOBSON (1963). L'expression de « roman linguistique » prend alors un sens plus profond que celui que nous lui avons donné au départ, le sens que lui donne le linguiste Hans-Martin GAUGER dans son essai « Der Zauberberg : ein linguistischer Roman » (1988: 171), auquel TOPHOVEN se réfère explicitement (TOPHOVEN & GEES 2011: 210) : non seulement le Nouveau Roman est fait de langue, mais il prend aussi la langue pour objet.

---

[111] *La jalousie* (ROBBE-GRILLET 2012: 142).

[112] Die Jalousie oder Die Eifersucht (ROBBE-GRILLET 2013: 100).

[113] Il s'est ensuite repenti de cette solution pour des raisons de polysémie malencontreuse car le sens premier de « Durchschuss », celui qui vient immédiatement à l'esprit du lecteur allemand, est « perforation » (TOPHOVEN 2011a: 199).

[114] Dans « Du réalisme à la réalité », ROBBE-GRILLET raconte qu'il lui était bien égal que la description des mouettes de son roman *Le Voyeur* corresponde aux mouettes observables sur la côte bretonne (ROBBE-GRILLET 1963).

II. Le Nouveau Roman, objet d'études linguistiques

En 1968, un colloque a réuni à Cluny les membres des revues *Nouvelle Critique* et *Tel Quel* sur le thème « Linguistique et littérature ». Trois questions ont alors été soulevées : comment la linguistique voit la littérature ; comment l'analyse de la littérature fait, ou non, usage des théories et des données de la linguistique ; comment les créateurs réagissent à l'apport de la linguistique *(La Nouvelle Critique* 1969). De même, nous nous intéresserons dans un premier temps à l'utilisation de catégories linguistiques pour étudier le Nouveau Roman puis à l'utilisation du Nouveau Roman pour réfléchir sur certaines notions de linguistique. Les phénomènes syntaxiques propres à l'écriture des nouveaux romanciers et romancières ont intéressé les linguistes spécialisés en stylistique : ainsi le « style du rajout » de SARRAUTE ou les « phrases méandreuses » de SIMON, comme les appelle Elmar TOPHOVEN[115], ont fait l'objet de nombreuses études[116]. Or l'un des problèmes principaux que la syntaxe simonienne a posé à son traducteur est celui du participe présent : « À l'aide du participe présent, Claude Simon a essayé de présenter le plus de détails possibles en les condensant afin d'accélérer le tempo de lecture. Ces participes présents ne pouvaient pas être transposés en allemand en si grande quantité[117]. » On voit que pour Elmar TOPHOVEN, le recours aux participes présents chez SIMON est lié au rythme du récit, et partant, à la temporalité de la narration. En effet, comme il le remarque dans un article de 1967, le participe présent a la particularité d'être *zeitlos*, c'est-à-dire intemporel, indépendant de l'axe des temps (TOPHOVEN 2011c). Il offre donc l'avantage de se dégager des chaînes de la chronologie du récit pour représenter des procès de manière seulement aspectuelle. Dans son article sur la temporalité dans *La Route des Flandres*, BRES analyse la manière dont la dislocation des scènes de la mémoire et la récurrence des participes présents détruisent « le socle de la narrativité : la progression ascendante du temps raconté » (BRES 1997: 18). Au sujet du participe présent, il observe :

> Le mode quasi nominal n'inscrit pas le procès dans le temps à partir de l'acte de parole du sujet : il n'y a ici ni époques (présente, passée, future) ni directions (ascendante, descendante). Ce que l'on peut mettre en relation avec l'absence de la catégorie linguistique de personne à ce mode : c'est seulement pour la personne que le temps est directionnellement orienté, c'est seulement par la personne, par son acte de parole, que ce continuum informe s'organise en époques. (1997: 23)

[115] TOPHOVEN parle de « Nachtragsstil » (style additif ou style du rajout) dans ses fiches de traduction sur SARRAUTE. Sur SIMON, *cf.* « Möglichkeiten literarischer Übersetzung zwischen Intuition und Formalisierung » (TOPHOVEN 2011a: 193).

[116] *Cf.* entre autres ZEMMOUR (2008), DAZORD (2003), FONTVIEILLE (2003) et PIAT (2011).

[117] « Mithilfe des Präsenspartizipiums hat Claude Simon versucht, möglichst viele Einzelheiten zusammengedrängt zu vergegenwärtigen, um so das Lesetempo zu beschleunigen. Diese Präsenspartizipien konnten in so großer Zahl kaum ins Deutsche übertragen werden » (TOPHOVEN & GEES 2011: 74)

Toutefois l'allemand ne se prête pas aussi facilement que le français à une telle accumulation de groupes participiaux[118], et bien souvent TOPHOVEN est obligé de les transformer en formes verbales personnelles, qui réintroduisent de la temporalité[119]. Si l'on prend comme exemple la fameuse scène de la course de chevaux au début de *La Route des Flandres*, on trouve un passage d'environ quinze lignes qui compte en français neuf participes présents et cinq adjectifs épithètes dérivés de participe présent.

(2) les casaques **étincelantes glissant**, le mur vert sombre des feuilles, les casaques **étincelantes**, les pastilles de soleil **dansant**, les chevaux aux noms **dansants** – Carpasta, Milady, Zeida, Naharo, Romance, Primarosa, Riskoli, Carpaccio, Wild-Risk, Samarkand, Chichibu – les jeunes pouliches **posant** l'un après l'autre leurs sabots délicats et les **retirant** comme si elles se brûlaient, **dansant**, **semblant** se tenir, suspendues et **dansantes**, au-dessus du sol, sans toucher terre, la cloche, le bronze **tintant**, n'en **finissant** plus de tinter, tandis que l'une après l'autre les **chatoyantes** casaques glissaient silencieusement dans l'élégant après-midi et Iglésia **passant** sans la regarder avec sur le dos cette casaque rose qui semblait laisser derrière lui comme le sillage parfumé de sa chair à elle[120] (SIMON 1985: 25-26)

*die **glänzenden vorbeigleitenden** Jockeijacken, die dunkelgrüne Laubwand, die **glänzenden** Jockeijacken, die **tanzenden** Sonnensprenkel, die Pferde mit den **tanzenden** Namen – Carpasta, Milady, Zeida, Naharo, Romance, Primarosa, Riskoli, Carpaccio, Wild-Risk, Samarkand, Chichibu – die Stutenfüllen die ihre feinen Hufe nacheinander **aufsetzten** und wieder **abhoben** als ob sie sich verbrannten, wie sie **tanzten**, **tänzelnd** über dem Boden zu schweben **schienen**, ohne die Bahn zu berühren, die Glocke, die **klingende** Bronze, die **unablässig** klingelte, während die **schillernden** Jockeijacken nacheinander still in den eleganten Nachmittag glitten, und Iglesia **vorbeiritt** ohne sie anzusehen mit jener rosa Jacke auf dem Rücken die einen Schweif vom Duft ihrer Haut zu hinterlassen schien*[121] (SIMON 1985b: 20-21)

La version allemande de TOPHOVEN compte seulement six participes I (forme équivalente du participe présent français), qui sont tous utilisés comme adjectifs ou adverbes :

[118] Un article récent sur la traduction par TOPHOVEN de *La jalousie* de ROBBE-GRILLET aborde cette même question des limites syntaxiques à la traduction (*cf*. LEBRAVE & GRÉSILLON 2016)
[119] « [Claude Simon] benützt so viele zeitneutrale Präsenspartizipien, dass man nur wenige davon im Deutschen bewahren kann, den größten Teil aber in zeitgebundene Sätzchen verwandeln muss. Dies ist ein wichtiges, kaum lösbares Problem. » (TOPHOVEN 2011c: 171)
[120] Souligné par moi.
[121] Souligné par moi.

(2a) les casaques étincelantes glissant

*die **glänzenden vorbeigleitenden** Jockeijacken*

On observe dans l'exemple (2a) que le deuxième participe présent en apposition (« glissant ») est traduit par une épithète, ce qui le met sur le même plan que le premier (« étincelantes ») dans la traduction allemande. Les efforts d'Elmar TOPHOVEN pour conserver les participes présents l'ont conduit à trouver la solution de l'emploi adjectival afin d'éviter des appositions peu usuelles dans la syntaxe allemande. Mais, la plupart du temps, le traducteur doit recourir à des propositions subordonnées relatives (2b) ou conjonctives (2c) :

(2b) les jeunes pouliches **posant** l'un après l'autre leurs sabots délicats et les **retirant**

*die Stutenfüllen die ihre feinen Hufe nacheinander **aufsetzten** und wieder **abhoben***

(2c) **dansant**, **semblant** se tenir, suspendues et **dansantes**, au-dessus du sol

*wie sie **tanzten**, **tänzelnd** über dem Boden zu schweben **schienen***

L'exemple (2c) montre en outre le compromis grâce auquel le traducteur a été en mesure d'utiliser un participe I apposé (« tänzelnd »), dans l'effort de conserver une caractéristique essentielle du style de SIMON. Ce participe I traduit paradoxalement un adjectif dérivé de participe présent (« dansantes »), tandis que les participes présents apposés sont traduits par des verbes conjugués en allemand. Mais c'est justement le recours à la subordination qui permet de disposer d'une structure syntaxique supportant l'emploi d'un participe I apposé.

Ce problème de traduction majeur rencontré par TOPHOVEN correspond non seulement à une caractéristique importante du récit moderne, où, selon le porte-parole du Nouveau Roman, « on dirait que le temps se trouve coupé de sa temporalité » (ROBBE-GRILLET 1963: 133), mais aussi à des préoccupations de la linguistique. C'est pourquoi beaucoup d'études ont été consacrées à la question du temps, en particulier chez Claude SIMON[122]. Le Nouveau Roman n'est donc pas seulement un objet linguistique, mais aussi un objet de la linguistique.

III. L'influence de la linguistique sur le Nouveau Roman

À travers l'exemple des traductions de TOPHOVEN, on peut constater que le Nouveau Roman pose également des questions qui sont en prise directe avec les préoccupations de la linguistique de l'époque. L'intérêt pour la parole, à la fois pensée

[122] *Cf.* CHAURAND (1968), BRES (1997), WAGNER-ABDELLATIF (1986), THIERRY (1997), LINDHAL (1991), ORACE (2004).

ARBER, Solange. 2016. Un roman « linguistique » ? Le Nouveau Roman à la lumière de ses traductions allemandes. ELIS – échanges linguistiques en Sorbonne, 4.1, 90-104

et prononcée, la disparition des marqueurs traditionnels du dialogue, le développement des conversations et sous-conversations chez SARRAUTE, sont des phénomènes stylistiques et esthétiques qui obligent le lecteur et le traducteur à développer une conscience aiguë de la deixis et de l'énonciation. Ce n'est qu'à ce prix que l'on peut déjouer la fameuse « illisibilité » des nouveaux romans. La consultation des fiches que TOPHOVEN a consciencieusement dressées tout au long de son travail sur *Vous les entendez ?* de SARRAUTE, met en lumière à quel point cette question des pronoms personnels lui a posé de difficultés. Il a en effet utilisé l'acronyme « PPP » (*Personalpronomen Problem*) pour signaler tous les cas où la traduction en allemand présentait des problèmes au niveau de la deixis ou de l'anaphore. Ce sigle « PPP » revient à de nombreuses reprises, alors qu'il s'agit d'une question qui ne se pose qu'à de rares occasions pour les romans « traditionnels » où la situation d'énonciation est toujours clairement établie. Mais, dans ce roman, Nathalie SARRAUTE entremêle les énoncés d'un vieil amateur d'art avec ceux de ses enfants peu respectueux de sa passion, les différents locuteurs s'adressant à un ami en visite, témoin muet des déchirements familiaux. Il n'est souvent pas possible de démêler immédiatement qui est le locuteur et qui est le destinataire, problème délibérément renforcé par l'emploi du pronom « vous », qui peut tout à tour désigner les enfants ou le visiteur. Or l'allemand moderne ne dispose d'aucun moyen pour conserver cette ambiguïté. Le pronom de la deuxième personne du pluriel *ihr* n'est en effet jamais employé comme forme de politesse car c'est la troisième personne du pluriel, distinguée par une majuscule, qui s'en charge *Sie*. TOPHOVEN a donc dû expliciter la référence des pronoms en allemand :

(3) Vous entendez ce bruit, vous, là-haut[123] ?

Hört ihr auch den Krach, ihr, da oben ? (version finale)[124]

Hören Sie den Krach, Sie, da oben ? (fiche)[125]

Dans cet exemple tiré du début du roman, et qui reprend le *leitmotiv* du titre, le contexte ne permet pas de déterminer si le père se plaint à son ami du bruit que font les enfants dans leur chambre ou bien s'il s'adresse à ses enfants pour qu'ils descendent voir l'origine du bruit qu'il aura lui-même causé. On peut voir à partir de la fiche qu'Elmar TOPHOVEN a hésité entre les deux interprétations et donc entre le pronom *Sie*, forme de politesse, et le pronom *ihr*, deuxième personne du pluriel. Il a fini par retenir la deuxième option.

Outre ces problèmes d'interprétation de la situation d'énonciation, les fiches de TOPHOVEN nous montrent que les « PPP » concernent également des cas où le

---

[123] *Vous les entendez ?* (SARRAUTE 1972: 35).
[124] *Hören Sie das ?* (SARRAUTE 1973: 33).
[125] Archives TOPHOVEN, fiche n°229 du fichier *Hören Sie das ?* Tous mes remerciements à Mme Erika TOPHOVEN qui m'a permis l'accès à ces archives.

traducteur a jugé utile de renforcer le caractère déictique du pronom utilisé en privilégiant les formes *der*, *die*, *das* par rapport aux formes *er*, *sie*, *es* :

(4) Ils sont gais, hein ? Ils s'amusent[126].

Die sind lustig, nicht? Die amüsieren sich. (version finale)[127]

Sie sind lustig, nicht? Sie amüsieren sich. (fiche)[128]

Dans la mesure où TOPHOVEN s'est interrogé sur ces deux possibilités offertes par la langue allemande au point d'y consacrer une fiche, son choix ne peut être anodin. On peut émettre l'hypothèse que le traducteur cherchait à compenser le flou de la situation d'énonciation en utilisant une forme plus déictique.

Comme troisième cas de « PPP », TOPHOVEN est confronté à des anaphores d'éléments qui sont éloignés dans le texte, mais qui ont une fonction structurante les rendant identifiables. L'objet qui se trouve au centre du roman, la statue amérindienne en pierre, est ainsi désigné à de nombreuses reprises par des pronoms personnels féminins sans antécédent, qui surprennent au début, mais qui, au fil de la lecture, peuvent immédiatement être associés à leur référent. Pour atteindre le même effet, le traducteur a dû homogénéiser les pronoms allemands, alors que *der Stein* la pierre et *die Figur* la sculpture n'ont pas le même genre[129].

Ces problèmes de traduction rencontrés par Elmar TOPHOVEN sont indéniablement liés aux avancées de la linguistique depuis les années 1950, si bien que l'on peut penser avec Roland BARTHES (1968) que « les réflexions [de Benveniste] sur l'énonciation (en particulier sur la personne) se sont révélées très proches de certaines recherches des écrivains eux-mêmes ». Cela nous amène à la troisième question soulevée par le colloque de Cluny « Littérature et linguistique », celle qui est sans doute restée la plus inexplorée : comment les créateurs réagissent-ils à l'apport de la linguistique ? La littérature porte-t-elle des traces d'une influence de la linguistique, est-ce qu'elle a accompagné les changements que celle-ci a introduits dans la conception du langage ? Ces questions sont d'autant plus pertinentes dans le cadre d'une étude du Nouveau Roman que les années 1950 et 1960 sont marquées par la promotion de la linguistique au rang de science pilote dans le domaine des sciences humaines : « N'est-t-il pas naturel qu'au moment où le langage devient une préoccupation majeure des sciences humaines, de la réflexion philosophique et de l'expérience créative, la linguistique éclaire la science de la littérature, comme elle éclaire l'ethnologie, la psychanalyse, la science des cultures ? » se demande BARTHES (1968: 3). Le colloque de Cluny organisé la même année par *La Nouvelle Critique* participe également de ce mouvement visant à appliquer des modèles linguistiques à

[126] *Vous les entendez ?* (SARRAUTE 1972: 5).
[127] *Hören Sie das ?* (SARRAUTE 1973: 5).
[128] Archives TOPHOVEN, fiche 4.
[129] Fiche n°226a : TOPHOVEN traduit *la pierre* par *die Figur aus Stein*, puisque celle-ci doit être reprise plus loin par le pronom *sie*.

l'étude de la littérature. Le choix entre les modèles à appliquer (linguistique structurale ou grammaire générative) et les méthodes à utiliser a fait l'objet d'intenses réflexions théoriques au sein de la *Nouvelle Critique* et de *Tel Quel*, qui ont soutenu et accompagné la production littéraire des nouveaux romanciers. La relation de *Tel Quel* au Nouveau Roman est néanmoins problématique car il est rapidement apparu que les premiers avaient des positions beaucoup plus radicales sur les questions du réalisme et de la référentialité[130].

Bien que les auteur.e.s du Nouveau Roman n'adoptent pas les thèses tel-quelliennes sur l'absolue autonomie du texte, il n'en reste pas moins que, chez eux aussi, la référence exophorique recule à l'arrière-plan de l'entreprise romanesque. Comme nous l'avons vu précédemment avec les exemples d'Alain ROBBE-GRILLET et de Claude SIMON, l'écriture du Nouveau Roman se caractérise par des reprises et des répétitions créant des schémas de récurrence, une disruption de la chronologie, des descriptions qui ne renvoient pas à leur objet ; tous ces procédés contribuent à échafauder un texte qui opère non sur un mode linéaire, diachronique, mais sur un mode structural et synchronique. Le Nouveau Roman est une architecture qui repose sur les rapports internes entre ses parties, non une musique s'écoulant dans le temps du sujet. Il continue le mouvement fondateur de la modernité littéraire depuis Proust, le passage du modèle de la sonate au modèle de la cathédrale. L'analogie avec le structuralisme et la linguistique structurale est manifeste, et on peut tout à fait appliquer au Nouveau Roman la définition de la langue par BENVENISTE (1975: 23) : « un système où rien ne signifie en soi et par vocation naturelle, mais où tout signifie en fonction de l'ensemble ; la structure confère leur 'signification' ou leur fonction aux parties ». Cette parenté a d'ailleurs été abondamment soulignée par les critiques en France et à l'étranger[131]. Dans son essai sur le Nouveau Roman, Nelly WOLF est même allée jusqu'à diagnostiquer une co-dépendance entre les deux phénomènes :

> D'une certaine manière, le Nouveau roman est un texte pour le structuralisme, et le structuralisme est un discours pour le Nouveau Roman. Le Nouveau Roman, tel qu'il est sorti de la gangue informe de ses origines, est la confirmation in vivo de l'hypothèse structuraliste. Mais le structuralisme est la divine surprise du Nouveau Roman, son sacrement théorique et sa justification a posteriori. (WOLF 1995: 75)

Conclusion

L'hypothèse d'un Nouveau roman comme « roman linguistique » se confirme donc et va même au-delà du sens restreint qu'Hans-Martin GAUGER a donné à la notion dans son essai sur *La Montagne magique*. En effet, le Nouveau Roman ne se contente pas de réfléchir sur la langue, il est aussi un terrain d'expérimentation et de recherche ouvert aux interrogations de la linguistique, que ce soit parce que les auteur.e.s ont été réceptifs/-ves aux nouvelles notions introduites par les sciences du

[130] *Cf.* NICOLAS (1970).
[131] *Cf.* MORISSETTE (1958), HEMPFER (1972), JOHANSSON (2010: 26).

langage, ou parce que les linguistes ont trouvé dans ces textes matière à réflexion. L'un d'entre eux va jusqu'à proposer une « histoire linguistique de la littérature française », tant lui semblent importants les liens entre ces deux domaines :

> Ces phénomènes d'alignement de la littérature sur la linguistique, de la linguistique sur la littérature, de la critique littéraire sur l'analyse linguistique, définissent l'espace de l'avant-garde dans le champ littéraire des années 1950. Dans ce dialogue constant entre la critique nouvelle (bientôt Nouvelle Critique) et le roman nouveau (bientôt Nouveau Roman), les mots ont un poids important : non seulement le jeu avec la langue que proposent les nouveaux romanciers, mais aussi les concepts et l'étiquetage critiques. (PIAT 2011: 429)

Les relations de la linguistique avec la littérature, et aussi avec la traductologie, méritent certainement d'être encore davantage explorées, et, en tant que non-linguiste, on ne peut qu'espérer que le développement de l'histoire des idées linguistiques, telle que l'a entreprise AUROUX à partir des années 1980 (AUROUX, GLATIGNY & JOLY, 1984 ; AUROUX, KOERNER & NIEDEREHE, 2000 ; AUROUX, 1989), intensifiera le dialogue entre ces disciplines.

Corpus

Robbe-Grillet, Alain. 1963. *Pour un nouveau roman*. Paris : Éditions de Minuit.
Robbe-Grillet, Alain. 2012. *La jalousie*. Paris : Éditions de Minuit.
Robbe-Grillet, Alain. 2013. *Die Jalousie oder die Eifersucht*. Stuttgart : Reclam.
Sarraute, Nathalie. 1972. *Vous les entendez ?* Paris : Gallimard.
Sarraute, Nathalie. 1973. *Hören Sie das?* Köln : Kiepenheuer & Witsch.
Simon, Claude. 1985a. *La Route des Flandres*. Paris : Éditions de Minuit.
Simon, Claude. 1985b. *Die Straße in Flandern*. München/Zürich : Piper.
Tophoven, Elmar. 1968. Von « Fin de partie » zum « Endpsiel ». Arbeitsbericht des Übersetzers. In *Materialien zu Becketts « Endspiel »*, 118-127. Frankfurt : Suhrkamp Verlag.
Tophoven, Elmar. 1984. Becketts Company im Computer. In Hartmut Engelhardt (éd.), *Samuel Beckett*. Frankfurt : Suhrkamp Verlag.
Tophoven, Elmar. 2011a. Möglichkeiten literarischer Übersetzung zwischen Intuition und Formalisierung. In Erika Tophoven & Marion Gees (éds.), *Glückliche Jahre : Übersetzerleben in Paris; Gespräche mit Marion Gees*, 182-214. Berlin : Matthes & Seitz.
Tophoven, Elmar. 2011b. Transparentes Übersetzen als Erfahrungsaustausch. In Erika Tophoven & Marion Gees (éds.), *Glückliche Jahre : Übersetzerleben in Paris; Gespräche mit Marion Gees*, 215-234. Berlin : Matthes & Seitz.
Tophoven, Elmar. 2011c. Zeitgenössische französische Prosa in der Sicht eines Übersetzers. In Erika Tophoven & Marion Gees (éds.), *Glückliche Jahre : Übersetzerleben in Paris; Gespräche mit Marion Gees*, 151-181. Berlin : Matthes & Seitz.
Tophoven, Erika et Marion Gees (éds.). 2011. *Glückliche Jahre : Übersetzerleben in Paris; Gespräche mit Marion Gees*. Berlin : Matthes & Seitz.

Références bibliographiques

Auroux, Sylvain (éd.). 1989. *Histoire des idées linguistiques*. Bruxelles : Mardaga.

Auroux, Sylvain, Michel Glatigny & André Joly (éds.). 1984. *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*. Lille : Presses universitaires de Lille.

Auroux, Sylvain, Ernst Frideryk Konrad Koerner & Hans-Josef Niederehe (éds.). 2000. *History of the Language Sciences : an international handbook on the evolution of the study of language from the beginnings to the present*. Berlin/New York : De Gruyter.

Barthes, Roland. 1968. « Linguistique et littérature », *Langages*, 12, 3-8.

Benveniste, Émile. 1975. Coup d'oeil sur le développement de la linguistique. In *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1. Paris : Gallimard.

Benveniste, Émile. 1985. Structuralisme et linguistique. Entretien avec Pierre Dix. In *Problèmes de linguistique générale*, vol. 2. Paris : Gallimard.

Bres, Jacques. 1997. La Route des Flandres : une machine à démonter l'ascendance du temps narratif. In Renée Ventresque (éd.), *Claude Simon : à partir de « La route des Flandres », tours et détours d'une écriture*. Montpellier : Université Paul-Valéry.

Chaurand, Jacques. 1968. *Le temps grammatical dans quelques « mondes au présent » : l'enfance, la geste médiévale et le nouveau roman*. Thèse de doctorat. Paris : Editions d'Artrey.

Dazord, Noël. 2003. La phrase en devenir de Nathalie Sarraute. In Agnès Fontvieille & Philippe Wahl (éds.) : *Nathalie Sarrraute, du tropisme à la phrase*, 113-138. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

Fontvieille, Agnès. 2003. Les phrases « cabrées » de Nathalie Sarraute. Apposition et hypotypose dans *Les Fruits d'or* et *L'Usage de la parole*. In Agnès Fontvieille & Philippe Wahl (éds.) : *Nathalie Sarrraute, du tropisme à la phrase*, 139-154. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

Friedrich, Hugo. 1956. *Die Struktur der modernen Lyrik : Von Baudelaire bis zur Gegenwart*. Hamburg : Rowohlt.

Gauger, Hans-Martin. 1988. Der Zauberberg, ein linguistischer Roman. In *Der Autor und sein Stil : zwölf Essays*. Stuttgart : Deutsche Verlags-Anstalt.

Hempfer, Klaus W.. 1972. Nouveau Roman und Literaturtheorie. Zu einigen neueren Arbeiten zum Nouveau Roman. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* (82)3, 243-262.

Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris : Éditions de Minuit.

Johansson, Franz (éd.). 2010. *Robbe-Grillet, la déconstruction du roman « Les Gommes », « La Jalousie »*. Paris : Presses universitaires de France.

La Nouvelle Critique (éd.). 1969. *Linguistique et littérature : colloque de Cluny, 16-17 avril 1968*. Paris : Editions La Nouvelle Critique).

Lebrave, Jean-Louis & Almuth Grésillon. 2016. L'inversion locative, un impossible défi pour la traduction en allemand?. In Catherine Fuchs (éd.), *L'espace de La Jalousie. Traduire, transférer, transposer*, 239-266. Caen : Presses universitaires de Caen.

Lindahl, Margot. 1991. *La conception du temps dans deux romans de Claude Simon*. Stockholm : Almqvist & Wiksell.

Morrissette, Bruce. 1958. Surfaces et structures dans les romans de Robbe-Grillet. *The French Review* (31)5, 364-369.

Nicolas, Anne. 1970. Écriture et/ou linguistique (À propos du groupe « Tel Quel »). *Langue française* (7)1, 63-75.

Orace, Stéphanie. 2004. *Structures du « à la fois » : autour du nouveau roman*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Piat, Julien. 2011. *L'expérimentation syntaxique dans l'écriture du Nouveau roman (Beckett, Pinget, Simon) : contribution à une histoire de la langue littéraire dans les années 1950*. Paris : Champion.

Prak-Derrington, Emmanuelle. 2011. Traduire ou ne pas traduire les répétitions. *Nouveaux cahiers d'allemand. Revue de linguistique et de didactique* (29)3. 293-305.

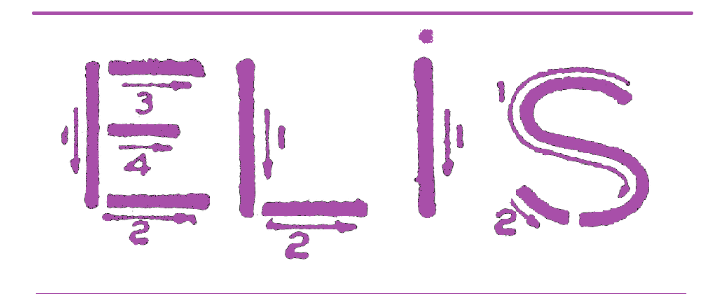
Thierry, François. 1997. *Claude Simon : une expérience du temps*. Paris : SEDES.

Wagner-Abdellatif, Kirsten. 1986. *L'expression du temps dans le nouveau roman*. Thèse de doctorat, Université de Rennes.

Wessler, Éric. 2009. *La littérature face à elle-même : l'écriture spéculaire de Samuel Beckett.* Amsterdam/New York : Rodopi.

Wolf, Nelly. 1995. *Une littérature sans histoire essai sur le Nouveau Roman*. Genève : Droz.

Zemmour, David. 2008. *Une syntaxe du sensible : Claude Simon et l'écriture de la perception*. Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne.



échanges linguistiques en sorbonne

Volume 4, cahier 1

été 2016